

# Familles

Jean Baumgarten  
Scarlett Beauvalet  
Rolande Bonnain-Dulon  
Guillaume Calafat  
Laura Casella  
Claude Cazalé-Bérard  
Isabelle Clair  
Jean-Pierre Dedieu  
Olivier Galland  
Jochen Hooek  
David Johnson  
Claire Judde de Larivière  
Dominique Julia  
Christiane Klapisch-Zuber  
Didier Lett  
Mathieu Marraud  
Florian Mazel  
Gilles Montègre  
Michel Nassiet  
Sylvain Pattieu  
Anne-Marie Sohn  
Cécile Vidal



**Sophie Cassagnes-Brouquet  
et Martine Yvernault (éd.)**

*Frères et sœurs. Les liens adelphiques dans l'Occident antique et médiéval. Actes du colloque de Limoges, 21 et 22 septembre 2006*  
Turnhout, Brepols, 2007, 252 p.

Malgré la fécondité des études sur l'histoire de la famille et de la parenté depuis une trentaine d'années, la prise en compte aux côtés de l'alliance et de la filiation, dans les structures de parenté, de la germanité et de l'étude des représentations et des pratiques du lien entre frères et sœurs sont encore très balbutiantes<sup>1</sup>. Ce livre vient utilement nous rappeler que le lien adelphique est un véritable sujet d'histoire, socialement et culturellement construit, et qu'il connaît une évolution dans le temps, d'Homère à la fin du Moyen Âge. Il montre que le long silence des historiens sur ce sujet ne peut s'expliquer par la traditionnelle « pauvreté des sources » et que l'histoire des relations adelphiques mérite une bien plus grande attention. On rappellera seulement que dans les sociétés anciennes qui connaissent une très faible espérance de vie, la coexistence entre frères et sœurs s'avère plus fréquente que celle entre parents de générations différentes et que, pour l'époque médiévale chrétienne, le lien frère-sœur est souvent considéré comme fondateur : par son incarnation, le Christ se présente comme le frère aîné des chrétiens. Il est, comme l'écrit Paul, « le premier né d'une multitude de frères » (*Épître aux Romains* 8, 29).

L'ouvrage est divisé en quatre parties très déséquilibrées. Le parti pris de balayer vingt-trois siècles d'histoire pose la question de l'évolution du lien adelphique dans les sociétés grecque, romaine et chrétienne. Dans un article publié en 1989, Nicole Loraux avait

montré le rôle structurant de la relation fraternelle dans l'organisation de la cité grecque (lien permettant en particulier de penser les rapports civiques), qui contrastait avec ce qu'elle observait chez les Romains qui auraient davantage organisé leur conception des rapports socio-politiques autour de la relation père-fils, reléguant au second plan les liens adelphiques. N. Loraux opposait donc une « cité des pères » à une « cité des frères »<sup>2</sup>. Dans l'une des meilleures contributions du volume, Christophe Badel, en s'appuyant sur de récents travaux de romanistes, remet en cause cette opposition trop schématique et insiste sur le rôle fondamental de la solidarité entre frères dans les mythes fondateurs romains et la grande valorisation de la *pietas* fraternelle. Cette dernière ne remet pas en cause la force du lien père-fils puisque, chez les Romains, c'est bien le rapport commun des frères au père qui fonde la fraternité.

De nombreux contributeurs attirent l'attention sur les fortes tensions à l'œuvre dans les tragédies grecques entre raison d'État et liens de sang (et en particulier liens fraternels). Dans ce contexte, la fraternité devient la métaphore de l'égalité entre les citoyens d'une même cité (Bernadette Morin). À Rome, Laurence Pradelle montre que la teneur des échanges épistolaires entre Cicéron et son frère évolue au gré de la situation politique et C. Badel pense que la forte entente fraternelle a pu jouer un rôle plus important chez les hommes nouveaux que chez les nobles.

Avec l'émergence du christianisme, on assiste à un profond bouleversement des structures de parenté et à la prise en compte d'une fraternité spirituelle considérée dès l'origine comme supérieure à la fraternité charnelle.

Dans un article hélas non rédigé et sans note, Olivier Szerwiniack signale ainsi la connotation très négative de la fratrie biologique dans l'*Histoire ecclésiastique du peuple anglais* de Bède le Vénérable, au regard de la fratrie monastique.

Quels que soient l'époque et le contexte considérés, la relation fraternelle est très souvent le lieu de fortes tensions entre égalité et hiérarchie qui ne s'expriment jamais aussi clairement que dans le cas d'Œdipe, lequel entretient des relations très particulières avec ses frères et sœurs qui sont aussi ses enfants, schéma qui bouleverse profondément les rapports habituels et l'articulation entre la relative égalité des frères et la hiérarchie entre les générations, ainsi que les rapports père-fils (B. Morin). Ces tensions donnent donc lieu soit à la mise en valeur de très fortes solidarités entre frères, soit à des conflits violents. Ainsi, dans le cycle du Lancelot-Graal (vaste ensemble écrit dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle), l'amour et la solidarité fraternels jouent un rôle essentiel dans l'économie du récit (Claire Serp) et les mots *brother* et *suster* dans des textes anglais médiévaux sont souvent utilisés pour exprimer l'amitié, la proximité et la connivence (Agnès Blandeau). En revanche, à travers les discours des orateurs athéniens, les lois et les tragédies grecques, on discerne la fréquence des conflits judiciaires entre les frères et les « demi-frères » (Aurélié Damet). Ces rivalités se développent surtout entre aînés et cadets mâles. Les anthropologues ont déjà souligné la force de structuration du couple aîné-cadet dans les rapports familiaux et sociaux<sup>3</sup>. On a pu également montrer, dans les sources littéraires antiques ou dans la Bible, la fréquence de la loi de l'inversion entre aîné et cadet. On le perçoit ici avec l'indignation et la révolte d'un Ménélas face à Agamemnon, son aîné (Sabrina Picard).

Un autre thème abordé par les auteurs est celui de la fraternité métaphorique telle qu'on la perçoit à travers les frères de sang dans la littérature en moyen anglais : *Octavian*, *Ipomadon* et *The knight's tales* (Arlette Sancery). Souvent, la relation adelphique exprime autre chose, comme c'est le cas dans la correspondance de Cicéron où le lien fraternel sert de modèle pour formuler la relation amicale asso-

ciant *pietas* et *fides*, traversée par des idéaux d'égalité et de réciprocité. L'article d'Alcuin Blamires s'interroge sur l'existence d'une fraternité métaphorique et spirituelle au féminin, une *sisterhood* (une sororité), à travers l'étude d'*Ipomadon*, roman anglo-normand de Hue de Rotelande à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

L'un des aspects les mieux connus de l'histoire des frères et sœurs concerne leur place à l'égard de la transmission et du patrimoine matériel et symbolique des parents, aspects que les diverses coutumes médiévales d'Occident ou les testaments permettent d'éclairer. Le temps de l'héritage est un moment crucial pour saisir le lien fraternel et étudier les conflits au sein des fratries, très variables en fonction des systèmes d'héritage. Chez les Guilhem, seigneurs de Montpellier au XII<sup>e</sup> siècle, le système est très inégalitaire et se renforce même au cours du siècle, comme le montre Laurent Macé à partir de testaments et d'une *compositio controversie* conclue entre deux frères. Afin de préserver l'unité du patrimoine, l'aîné est avantagé. Mais, en contrepartie, il a aussi des devoirs vis-à-vis des autres membres de la fratrie. Il doit veiller sur ses frères, exercer, le cas échéant, une tutelle sur les mineurs et constituer une dot pour chacune de ses sœurs sur ses propres revenus. Il se substitue au père pour garantir l'ordre matrimonial, préserver l'honneur du lignage et pour que chaque membre de la fratrie puisse tenir son rang. Tenant des fiefs de leur aîné, les cadets doivent le service de cour et le service militaire, la solidarité des armes renforçant la solidarité de sang. Dans cette configuration inégalitaire, le cas de figure idéal pour l'aîné se présente lorsque le cadet n'a pas de fils car, comme l'écrit L. Macé, « un puiné sans héritiers est encore plus un frère, une sorte de frère idéal car presque inoffensif » (p. 134) ; sans enfant, il protégera son neveu.

C'est un tout autre système, plus complexe et original, qui est adopté dans le Poitou des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles où, pour éviter les querelles d'héritage, on invente le viage (Cédric Jeanneau) qui associe deux principes *a priori* contradictoires, à savoir la primogéniture et la succession de frère à frère : à la mort du père, les filles se partagent un quart de l'héritage tandis que l'aîné des garçons, seul, en conserve

les trois quarts. Lorsque ce dernier décède, ce ne sont pas ses enfants qui héritent mais les frères cadets initialement exclus. Lorsque le dernier cadet meurt à son tour, c'est le fils aîné du frère aîné qui prend la relève, entamant un nouveau cycle de viage. La succession fraternelle (horizontale) constitue ici l'élément le plus original du système qui permet en grande partie de mieux assurer la cohésion lignagère en limitant les partages de propriété tout en préservant une part aux cadets. Très empirique au départ, le viage est codifié seulement à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Comme on peut le constater à travers ce bref compte rendu, ce sujet neuf et très riche permet d'aborder de multiples questions. Le manque de cohérence et d'homogénéité de ce collectif n'en est que plus regrettable. Certains articles possèdent notes, bibliographie et annexes, d'autres se limitent à quatre ou cinq pages de notes de lecture peu rédigées. D'autant que les très maigres introduction et conclusion (à peine trois pages chacune) ne permettent pas de mettre en perspective l'ensemble des contributions et de souligner les enjeux du sujet. En ayant conscience qu'un tel colloque ne pouvait aborder toutes les questions relatives à ce lien si présent dans les sociétés anciennes, on regrettera cependant qu'il n'y ait pas de réflexions sur la taille et le sexe de la fratrie ou sur les différentes appellations pour exprimer le rang dans la fratrie au masculin ou au féminin. Il faut donc considérer ce livre, qui possède quelques très bons articles, comme une invitation à réfléchir sur un véritable objet d'histoire qui donnera lieu à d'autres publications.

DIDIER LETT

1 - Pour l'époque médiévale, je me permets de renvoyer à une introduction et à un bilan : Didier LETT, « Les frères et sœurs, 'parents pauvres' de la parenté », in D. LETT (dir.), n<sup>o</sup> spécial « Frères et sœurs. Ethnographie d'un lien de parenté », *Médiévales*, 54, 2008, p. 5-12 et *Id.*, « Brothers and sisters: New perspectives on medieval family history », in K. MUSTAKALLIO *et al.* (dir.), *Hoping for continuity: Childhood, education and death in Antiquity and the Middle Ages*, Helsinki/Rome, Institutum Romanum Finlandiae, 2005, p. 13-23.

2 - Nicole LORAUX, « La politique des frères », in F. THÉLAMON (dir.), *Aux sources de la puissance. Sociabilité et parenté*, Mont-Saint-Aignan, Publications de l'université de Rouen, 1989, p. 21-36.

3 - Voir, par exemple, Martine SEGALEN et Georges RAVIS-GIORDANI (dir.), *Les cadets*, Paris, CNRS Éditions, 1994, ou Bernard VERNIER, *La genèse sociale des sentiments. Aînés et cadets dans l'île grecque de Karpathos*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1991.

**Maaïke van der Lugt  
et Charles de Miramon (éd.)**

*L'hérité entre Moyen Âge et époque moderne.  
Perspectives historiques*

Florence, SISMEL-Edizioni del Galluzzo,  
2008, 412 p.

Fruit d'une véritable enquête collective, ce livre représente une somme sur la genèse médiévale et moderne du concept contemporain d'hérité (avant l'avènement des théories mendéliennes) et s'impose comme une référence incontournable pour tous les chercheurs en histoire qui s'intéressent de près ou de loin aux phénomènes de transmission, de ressemblances, de génération ou de maladies héréditaires.

Dans le droit savant médiéval, étudié ici par Franck Roumy, le terme *hereditas* renvoie au contenu de la succession laissée par le défunt ou du droit à succéder à ce dernier, comme l'exprime Bartole au XIV<sup>e</sup> siècle pour qui l'hérité « n'est rien d'autre que la succession à la totalité du droit que possédait le défunt [...] Ce patrimoine (*patrimonium*) représente en effet la personne du défunt (*personam defuncti*) et prend sa place et cette succession est appelée hérité » (p. 42). Lorsque les médecins, progressivement et timidement, commencent à utiliser le mot « héréditaire », ils font, eux aussi, explicitement référence aux droits des successions : au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Jacques Despars, dans son commentaire du *Canon* d'Avicenne, écrit que « ces maladies sont dites héréditaires parce qu'elles descendent des parents aux fils ou aux filles comme les héritages (*hereditagia*) des biens temporels » (p. 285).

C'est à partir du XII<sup>e</sup> siècle que les juristes et les médecins, dans leurs discours sur le droit successoral, sur les empêchements de

mariage ou sur la transmission des maladies, commencent à poser la question de l'hérédité. Mais, comme le résume parfaitement les deux coordinateurs de ce volume dans une introduction extrêmement claire et précieuse, il faut attendre les années 1300-1325 pour assister à un « tournant héréditaire ». C'est à cette époque que se développe l'idée d'une dimension biologique et héréditaire de la noblesse avec l'apparition de la notion de sang noble. Ainsi, à l'université de Paris, c'est au tournant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles qu'on discute des questions liées à l'hérédité : « Les nobles ont-ils des oreilles qui pendent ? », « Les Juifs ont-ils des écoulements de sang annuel (le vendredi saint) par leur partie honteuse ? », « Le métier de prostituée se transmet-il de mère à fille ? » L'expression « bon sang ne saurait mentir », si souvent convoquée par les médiévistes lorsqu'ils évoquent les héros de la littérature chevaleresque du XII<sup>e</sup> siècle, est une expression tardive. Charles de Miramon atteste sa première mention dans la chanson de geste *Baudoin de Sebourg*, rédigée vers 1360-1370.

C'est aussi dans les années 1300-1325 que la notion de sang héréditaire apparaît dans la littérature épique française et dans les correspondances nobiliaires et royales en France et Angleterre. C'est encore le moment où les textes médicaux distinguent soigneusement les maladies congénitales (que l'enfant développe au moment de la conception ou *in utero*) des maladies héréditaires (transmises par le biais des semences, comme la lèpre, la goutte ou la mélancolie). Comme le montre Maaike van der Lugt, c'est au cours du XIII<sup>e</sup> siècle que ces dernières deviennent une véritable catégorie, en grande partie à cause de la réflexion consécutive à la redécouverte d'Aristote sur les mécanismes de la génération et à la réception des textes arabes tels les *Aphorismes* de Jean Mesue ou le *Canon* d'Avicenne.

Dans la pensée scolastique chrétienne, Alain Boureau souligne que l'idée de transmission héréditaire des caractères moraux et intellectuels se construit très difficilement à cause de la conception de l'universalité de l'humain et de l'hérédité adamique du péché originel. Il affirme que cette hérédité unique a été longtemps un blocage pour penser une différen-

ciation transmise en propre par un groupe humain, qu'il soit ethnique, géographique ou familial. Il reconnaît cependant que c'est bien à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, en particulier dans les débats sur la vérité de la nature humaine, que cette position est nuancée et que les penseurs tiennent de plus en plus compte des caractères acquis (influence de l'environnement, des humeurs, de la nourriture) et commencent donc à poser la question de la transmission génétique des traits humains. C'est aussi à partir du XIII<sup>e</sup> siècle que médecins, théologiens ou philosophes s'interrogent sur la transmission des caractéristiques des parents aux enfants en opérant de plus en plus une distinction entre ressemblances substantielles et accidentelles, opposant l'appartenance à l'espèce aux particularités individuelles : taille, complexion, couleur, beauté (Joseph Ziegler).

Après ce « tournant », il semble que les réflexions sur l'hérédité connaissent une relative stagnation comme le montrent les contributions de J. Ziegler, de Guido Castelnuovo ou de Klaus Oschema. Dans les chroniques bourguignonnes de la fin du Moyen Âge (Enguerrand de Monstrelet, Jean Le Fèvre, Georges Chastellain, Olivier de la Marche, Jean Molinet) étudiées par ce dernier, un « héritier » est celui qui dispose légitimement de ses possessions, sans lien systématique avec l'idée de consanguinité. Dans les traités sur la noblesse (*Débat d'honneur entre trois chevalereux princes, Controverisie de noblesse, Espejo de verdadera noblesza*), même si les idées aristotéliennes de l'engendrement et de la transmission des traits caractéristiques de parents à enfants sont présentes, la noblesse est moins un patrimoine héréditaire qu'un ensemble de qualités acquises par des personnes, individuellement. Ce constat vaut aussi pour l'Italie communale des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. G. Castelnuovo montre que si le débat sur l'origine et la transmission de la noblesse est très fréquent dans les villes italiennes et si l'on perçoit parfois l'émergence d'un discours évoquant une hérédité biologique sous la plume de Brunetto Latini, de Dante ou de Bartole, la noblesse est davantage le fruit d'une élection que d'un héritage de naissance (ce qui d'ailleurs est souvent contradictoire avec la pratique) et concerne les comportements quotidiens, les vertus civiques et le bon gouvernement.

J. Ziegler, quant à lui, en étudiant la physiognomie savante (science qui permet de dévoiler la personnalité d'un individu en scrutant son aspect corporel) de la fin du Moyen Âge, constate que la transmission biologique des propriétés intellectuelles et corporelles n'a rien d'automatique.

Le XVI<sup>e</sup> siècle connaît à nouveau des changements dans le discours sur l'hérédité. Les écrits sur le sang se font plus nombreux et le mot *race* apparaît : la première mention est attestée dans un poème de Jacques de Brézé daté des années 1480 qui parle des « chiens de bonne race », puis, progressivement, le mot s'applique aussi à l'homme avec le sens de « sang ». On perçoit bien cette évolution dans le cas des juifs convertis de l'Espagne à l'époque moderne. Michel Jonin montre qu'aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles coexistent encore deux discours *pro-converso* en Espagne : on a certes recours à l'idée que la tare juive se transmet à l'intérieur du lignage mais on ne croit pas à la transmission systématique par l'hérédité. En revanche, au XVII<sup>e</sup> siècle, l'on pense que le baptême, même forcé, des juifs ne peut plus laver leur impureté. On est progressivement passé de l'antijudaïsme médiéval à l'antisémitisme moderne de la pureté de sang et des dangers de la contamination des chrétiens.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le nombre de traités sur l'hérédité est en forte progression, servant ensuite à alimenter les rubriques des dictionnaires médicaux et généraux européens des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sur les maladies héréditaires, étudiés par Carlos López Beltrán. C'est dans ces ouvrages que s'impose le substantif « hérédité » (au sens biologique), phénomène qui traduit un processus de réification du concept alors que les médiévaux et les modernes lui avaient préféré des formes adjectives et verbales. C. López Beltrán défend donc l'idée que la notion d'hérédité biologique est entrée dans les sciences de la vie par le biais de la notion médicale des maladies héréditaires. En épilogue, Staffan Müller-Wille et Hans-Jörg Rheinberger rendent compte des méthodes et des résultats d'enquêtes menées par l'Institut Max-Planck pour l'histoire des sciences de Berlin qu'ils ont dirigées. Ils retracent plus particulièrement la naissance du concept contemporain d'hérédité aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans les discours sur l'élevage, l'histoire naturelle, la médecine ou l'anthropologie raciale.

Cet ouvrage est également parfois l'occasion de remettre en cause quelques idées reçues. Ainsi, au sein de la lente émergence du concept d'hérédité, il semble que la découverte du Nouveau Monde n'ait pas joué un rôle capital et que la colonisation n'ait pas, selon les auteurs, influé sur l'essor des théories héréditaires et protoraciales (thèse, on le sait, défendue par Giuliano Gliozzi<sup>1</sup>). Contrairement à ce que pensent de nombreux anthropologues (telle Françoise Héritier), l'ensemble des doctrines savantes de la génération n'a pas été la matrice structurelle première dans cette construction : les débats sur les empêchements de mariage, si importants au Moyen Âge, n'ont pas produit un discours sur le sang. Enfin, même si la plume des sociologues et des historiens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle « crache une encre rouge », c'est-à-dire plaque l'idée de sang sur la noblesse médiévale, « les sources sont bien muettes » (C. de Miramon, p. 161). Il faut en effet attendre le XV<sup>e</sup> siècle, dans le contexte de la guerre de Cent Ans, pour voir Français et Anglais convoquer la terminologie du sang héréditaire de la noblesse.

Au total donc, ce livre, qui comporte également de très utiles index des noms de personnes, de matières et des manuscrits, apporte beaucoup. Il permet de tracer une chronologie fine du concept d'hérédité entre XII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle en montrant le rôle central du Moyen Âge finissant dans l'invention de concepts et de termes qui jouent aujourd'hui encore un rôle crucial dans le développement de l'anthropologie physique et dans les théories héréditaires.

DIDIER LETT

1 - Giuliano GLIOZZI, *Adam et le Nouveau Monde. La naissance de l'anthropologie comme idéologie coloniale. Des généalogies bibliques aux théories raciales, 1500-1700*, Lecques, Théâtète Éditions, 2000.

### Theodore Evergates

*The aristocracy in the county of Champagne, 1100-1300*

Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2007, vi-415 p.

Theodore Evergates, bien connu pour ses travaux et ses publications de sources concernant

la Champagne médiévale, livre ici un ouvrage de synthèse sur l'aristocratie champenoise, du règne d'Hugues (1093-1125) jusqu'à l'intégration du comté dans le domaine royal en 1285. Le propos privilégie deux thèmes. En premier lieu, il s'arrête sur le rôle des comtes dans la transformation d'une collection hétérogène de familles seigneuriales, dispersées entre de multiples territoires, en une véritable aristocratie régionale, un processus qui accompagne la constitution de la Champagne en principauté et dans lequel l'évolution des liens féodaux pèse de manière décisive. En second lieu, l'auteur s'efforce de dégager les structures de parenté de l'aristocratie champenoise en opérant une critique radicale du concept de patrilignage. La démonstration repose sur les sources ecclésiastiques traditionnelles (la Champagne est très bien pourvue en cartulaires et chartriers monastiques) et sur les sources comtales liées à l'essor de l'administration et aux nouvelles pratiques de l'écrit pragmatique. Mais elle privilégie ces dernières, en particulier les registres de fiefs et d'hommages (sept enquêtes sont effectuées entre 1178 et 1275 et deux fines études sont consacrées à celles de 1178 et 1249-1251) et les copies des pièces comtales et seigneuriales, lesquelles sont systématiquement enregistrées par la chancellerie de Troyes à partir de 1198-1201. Le propos est dense, mais clair, bien structuré et illustré par de nombreux exemples, l'auteur s'appuyant sur de multiples trajectoires individuelles et familiales. Le texte est soutenu par un abondant appareil de notes, quelques cartes et de riches annexes (tradition manuscrite des registres de fiefs et d'hommages, tableaux statistiques, notices prosopographiques et généalogies).

L'auteur montre d'abord combien la construction de la principauté champenoise a pesé sur la structuration et la hiérarchisation de l'aristocratie. Elle a favorisé l'homogénéisation des pratiques successorales (codifiées par deux réglementations comtales en 1212 et 1224) et encouragé le développement de solidarités (alliances matrimoniales préférentielles, participation aux aventures comtales en Terre sainte et en Navarre, présence à la cour...) et de traits culturels propres, même si plusieurs de ces

derniers insèrent la Champagne dans une vaste aire nord-orientale incluant la Bourgogne, la Lorraine, le Hainaut et l'Île-de-France, dont elle ne constitue qu'une variante. Pour s'attacher l'aristocratie, les comtes ont privilégié trois outils : d'abord, à partir des années 1140-1160, la concession de fiefs-rentes appuyés sur les revenus des foires et des péages ; ensuite le contrôle féodal des châteaux, qui devient systématique à partir des années 1198-1222 et qui pèse lourdement sur l'organisation des pouvoirs et des successions (la reconnaissance par le comte des cadets en tant que chefs de famille et vassaux directs, dès lors qu'ils contrôlent un château, qui intervient entre 1198 et 1201 est particulièrement significative) ; enfin le développement de l'administration. Ce dernier point est le plus novateur. L'auteur rappelle combien les comtes ont recruté leurs officiers, en particulier les plus importants, dans les rangs de la noblesse baronniale, et combien la fondation de grands chapitres canoniaux dans les villes comtales (à commencer par Saint-Étienne de Troyes) a ouvert des perspectives de carrière, au service du prince et dans la connivence aristocratique, à de nombreux fils de familles. Mais il souligne aussi que les pratiques de l'écrit administratif ont directement pesé sur les évolutions idéologiques et sociales, par exemple en diffusant, à partir des années 1190, les titres et dénominations de « comte de Champagne » ou de « comté de Champagne » aux dépens des formulations post-carolingiennes, ou bien en forgeant peu à peu de véritables « coutumes du comté de Champagne ».

Le deuxième volet de l'ouvrage entend ruiner le concept de patrilignage dans sa double dimension parentale (la primogéniture) et patrimoniale (la transmission homogène d'un noyau domanial). En ce qui concerne la première, l'auteur montre de manière convaincante la primauté de la cellule familiale étroite (les parents et les enfants) et du couple conjugal sur toute autre forme de lien de parenté, la prépondérance des pratiques successorales égalitaires (pondérées par un avantage accordé aux garçons sur les filles et à l'aîné sur les cadets), l'existence fréquente de la coseigneurie et de l'indivision (sous des formes parfois



aussi complexes que dans les *castra* méridionaux), les prérogatives substantielles des épouses et plus encore des veuves (importance continue des douaires, droits sur la moitié des acquêts du couple, possession précoce de sceaux et véritables marges d'action en matière patrimoniale). En ce qui concerne les patrimoines, l'auteur insiste sur leur mobilité en raison des partages successoraux, de la circulation des dots et des douaires et, surtout, de l'existence d'un marché des fiefs florissant à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, voire des années 1130. Au-delà de leur intérêt immédiat, ces analyses sont de nature à stimuler la reprise à nouveaux frais d'autres thèmes bien connus, comme celui des *juvenes*, une catégorie dont Georges Duby avait brossé le portrait pour l'aristocratie de la France du Nord (mais sur la base des seules sources narratives) et qui apparaît ici bien évanescence. On pourrait aussi évoquer certaines interprétations socio-politiques de la culture courtoise, trop prompts à convoquer les déséquilibres supposés du modèle lignager traditionnel. Tout cela représente une très riche contribution à l'étude de la parenté aristocratique à l'époque féodale.

Il est cependant dommage que pour ce faire, l'auteur se serve comme d'un épouvantail de la formulation la plus ancienne et la plus radicale de la thèse du patrilignage dans les écrits de G. Duby, laquelle fait depuis longtemps l'objet de critiques, et minimise fortement l'ampleur des recherches déjà effectuées sur ces questions, en particulier dans l'historiographie française (Anita Guerreau-Jalabert, Régine Le Jan, Dominique Barthélemy, Bruno Lemesle, Claudie Duhamel-Amado...), que l'auteur connaît pourtant bien et qu'il cite dans ses notes comme dans la bibliographie. Il y a là un effet de rhétorique inutile, qui peut même finir par nuire à l'efficacité de la démonstration lorsqu'il débouche, dans les introductions ou les conclusions, sur une radicalisation excessive de la thèse, un travers fréquent des ouvrages anglo-saxons. De nombreux développements montrent par exemple la supériorité notable des aînés tout au long du XII<sup>e</sup> siècle ; son érosion relative est un phénomène du XIII<sup>e</sup> siècle, même si celle-ci ne procède pas du bouleversement rapide que G. Duby avait cru percevoir vers 1180-1220.

De manière plus large, réduire la question des successions à une opposition entre primogéniture et partage égalitaire écrase la complexité des pratiques : on a pu montrer qu'en de nombreuses régions des usages divers étaient attestés simultanément (dans des familles différentes) ou successivement (dans une même famille), en fonction des contextes familiaux, patrimoniaux ou politiques.

La principale réserve que l'on peut formuler tient cependant au fait que sont ignorés ou négligés tous les phénomènes renvoyant aux dynamiques dynastiques et mémorielles qui enracent les parentés aristocratiques dans une profondeur temporelle et spatiale. L'étude de l'anthroponymie est à ce titre décevante car trop superficielle : en l'absence de recherche approfondie des mécanismes de transmission des noms, l'argumentation en faveur d'une stabilisation très tardive des surnoms toponymiques n'emporte pas la conviction ; plus ennuyeux, rien n'est dit de la transmission des noms propres alors que les généalogies en annexe montrent son rôle dans la constitution d'une lignée symbolique masculine, par-delà même les ruptures de la filiation patrilinéaire. Rien non plus n'est dit des relations avec les communautés religieuses, dont on sait combien elles ont pu structurer l'enracinement dans l'espace et la construction des parentés : ici, la focalisation sur les sources comtales a sans doute biaisé quelque peu les perspectives. Car au final un mystère demeure : comment expliquer qu'une redistribution régulière des pouvoirs et des patrimoines se soit accompagnée de la perpétuation non seulement symbolique mais aussi matérielle, tout au long des deux siècles étudiés, de la plupart des familles seigneuriales champenoises (l'auteur souligne l'absence de politique comtale visant à déstructurer les familles et les châtellenies baroniales et insiste sur le très faible nombre des extinctions biologiques) ? À ce titre, on est un peu surpris que le rôle structurant de la dévolution des châteaux majeurs dans la cohésion dynastique, par-delà de nouveau les ruptures de la filiation patrilinéaire, suggéré en de nombreux endroits de l'ouvrage, ne soit pas véritablement étudié pour lui-même.

**Simonetta Cavaciocchi (dir.)**

*La famiglia nell'economia europea, secc. XIII-XVIII. The economic role of the family in the european economy from the 13th to the 18th centuries*

Florence, Firenze University Press, 2009, 790 p.

Cet ouvrage, issu d'une rencontre organisée par l'Istituto Internazionale di Storia Economica « F. Datini », est consacré à la famille, envisagée selon une perspective économique – cette approche étant l'une des plus fréquentes pour aborder l'histoire complexe de la famille sous l'Ancien Régime.

Les quarante-trois essais rassemblés ici constituent un vaste ensemble d'études tant du point de vue chronologique, puisque cinq siècles sont envisagés, entre Moyen Âge et époque moderne ; géographique, puisque l'attention se focalise sur différents territoires européens ; social, enfin, et c'est précisément cette relation entre la famille et les différents niveaux socio-économiques qui est au cœur de l'ouvrage.

La première partie, la plus dense, concerne les élites et insiste sur les stratégies sociales adoptées, comme sur les instruments juridiques utilisés, pour sauvegarder le patrimoine familial et garantir une longévité plurigénérationnelle à la famille. Il semble acquis que dans le milieu de la noblesse, famille et patrimoine sont indissociablement liés, ce qui rend nécessaire une analyse conjointe des processus de consolidation du patrimoine d'une part et du renforcement du lignage de l'autre. Certaines contributions mettent en relation les stratégies patrimoniales de la famille avec le système économique de référence : solidement documenté, l'essai de Michela Barbot concernant les patrimoines immobiliers de 300 familles milanaïses sur plus d'un siècle et demi (1550-1720) en est un exemple. D'autres mettent en évidence, avec plus d'insistance, la relation bien connue entre d'une part les choix des familles aristocratiques et de l'autre le contexte et les logiques politiques au sein desquels elles agissent, en soulignant l'importance des réseaux de parenté et des alliances matrimoniales – qu'il s'agisse des Crevant d'Humières, étudiés par Elie Haddad,

ou du système d'alliances matrimoniales des familles princières italiennes, analysé par Marco Cattini et Marzio Romani. Si l'étude des stratégies économiques et politiques de la famille aristocratique mène inévitablement à l'analyse des choix matrimoniaux, il en va de même pour l'étude de leur longévité, qui porte à prendre en considération la question – également fondamentale – des systèmes héréditaires. Ceux-ci sont mis en relation avec les transformations sociales (celles décrites par Francisco Chacón Jiménez à propos de l'Europe méditerranéenne entre les XV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), avec les traditions juridiques (par exemple, celles de la Castille du XV<sup>e</sup> siècle, analysées par María Concepción Quintanilla Raso) et, plus précisément, avec les instruments juridiques de protection du patrimoine familial (par exemple le fidéicommiss, traité dans l'essai de Giovanni Rossi). À cet égard, la difficulté de proposer un modèle commun concernant la dot et sa fonction économique – selon les considérations développées par Gian Maria Varanini et Paola Lanaro à partir de la comparaison entre Florence et Venise à propos des classes moyennes et supérieures en Italie du Nord, entre la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne – démontre combien de questions restent encore à approfondir pour combler la distance entre la doctrine juridique de la succession et les pratiques concrètes de la transmission.

Les essais contenus dans les deuxième et troisième parties sont consacrés aux domaines économiques de la production et du commerce dans lesquels agissent les familles d'artisans et de marchands.

Les politiques matrimoniales et la structure des noyaux familiaux, même dans le cas des artisans, dépendent étroitement du système économique dans lequel se déploient les activités. Dans cette perspective, les travaux de Michael Mende et de Loredana Panariti insistent sur les opportunités économiques qui s'offrent aux familles des régions frontalières. Les artisans de la soie, situés entre les domaines des Habsbourg et ceux des Vénitiens – présentés par L. Panariti –, constituent un bon exemple de la complexité des comportements et des choix des familles, dans le contexte très particulier des zones frontalières. Cette complexité,

bien soulignée par les études de cas et moins mise en évidence par les macro-analyses, suggère de reconsidérer les corrélations entre unité économique et unité domestique. En ce qui concerne les marchands, les différentes contributions prennent en considération la diversité des typologies familiales et économiques (grands marchands et petits commerçants). Elles s'intéressent aux relations entre familles marchandes et circuits financiers (*Oberdeutsche Hochfinanz*), à la naissance des marchés d'assurance (des Compagnies médiévales aux compagnies d'assurance), aux réseaux commerciaux entre chrétiens et juifs, entre l'Est et l'Ouest. Elles s'accompagnent d'études de cas qui concernent les opportunités que le commerce méditerranéen pouvait offrir aux familles anglaises (le cas de la Levant Company), mais également aux entreprises commerciales et familiales plus petites, dans un contexte urbain, comme celles représentées par les *Compagnie di fratria* de Gênes ou par les entreprises familiales de Bologne, de la région alpine ou de la région du Bas Danube.

L'ouvrage dans son ensemble propose une lecture économique de la famille renouvelée par les thématiques et les instruments d'études hérités de l'histoire sociale, démographique et politique. Mais ce sont surtout les études orientées vers l'histoire du genre qui offrent les résultats les plus évidents. Dans la quatrième partie en effet, les recherches portent sur les différentes fonctions économiques des hommes et des femmes, tant dans le milieu rural que dans les milieux de la production et du commerce. Plusieurs études concernant les campagnes françaises, espagnoles, portugaises et flamandes mettent en relation la participation des hommes et des femmes au monde du travail, avec leurs fonctions respectives dans l'économie familiale. Certaines d'entre elles examinent les implications économiques et sociales du travail féminin dans les activités artisanales et commerciales des villes. Le cas de Leyde et de Gouda, analysés par Ariadne Schmidt, ou celui du travail des femmes de la *middling sort* urbaine anglaise de Cantorbéry et Newcastle, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, proposé par François-Joseph Ruggiu, confirment encore une fois la présence différenciée mais jamais marginale des femmes dans les activités

économiques; elles rendent aussi encore plus profonde la crise des macro-catégories de lecture économique et sociale. Les recherches consacrées au rôle économique des femmes doivent souvent se faire « dans les interstices des sources », comme le souligne F.-J. Ruggiu (p. 722) qui en donne un bon exemple: les registres de *freemen* ne mentionnent aucune femme alors même que l'étude des testaments révèle la manière dont celles-ci ont pu gérer et transmettre des activités entrepreneuriales. Ainsi, seul le dépouillement de sources variées permet de mieux connaître leur rôle.

L'« exercice féminin » de la transmission et le rôle des femmes dans les processus de reproduction sociale sont abordés par Robert Descimon à travers l'étude de la transmission des biens à Paris aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et par Monica Martinat qui analyse l'exemple des familles protestantes à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle, dans un contexte de plus grande incertitude sociale et religieuse: dans ce dernier cas, la position des femmes devient centrale pour assurer la continuité de la famille. Enfin, en partant de l'analyse du micro-crédit et des liens existants entre comportement démographique, modèles matrimoniaux et développement des marchés financiers dans deux villes hollandaises de taille moyenne, et en les comparant avec l'accès des femmes au crédit dans la Toscane du haut Moyen Âge, les recherches solides de Tine De Moor, Jan Luiten van Zanden et Jaco Zuijderduijn aboutissent à des réflexions intéressantes sur « la situation exceptionnelle des femmes dans la société néerlandaise » (p. 667).

Cet ouvrage propose donc d'une part des essais de synthèse, dans une perspective comparative et de longue durée, fondés souvent sur la littérature secondaire et, d'autre part, des recherches originales centrées sur des études de cas variées: pour cette raison, et au-delà de la valeur propre de chacune des contributions, il apparaît quelque peu hétérogène. La réflexion sur l'histoire et la démographie de la famille conduite en introduction par Carlo Corsini, bien que dense, n'aide pas à relier entre elles les multiples recherches proposées.

**Sylvie Mouysset**

*Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*  
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 347 p.

Cet ouvrage, que l'on lit avec un intérêt et un plaisir croissants au fil des pages d'une écriture vibrante de curiosité, est à tous égards une démonstration d'intelligence critique et de compétence scientifique. Le titre (« papiers de famille ») souligne d'emblée le fait que ces « livres de raison », objets de l'étude, appartiennent à un ensemble constituant le patrimoine mémoriel des familles considérées. Bien plus qu'une « introduction », la somme de travail mise en œuvre conserve néanmoins le caractère d'une démarche heuristique destinée à retracer avec minutie les étapes de l'enquête, à analyser les différents aspects de la problématique soulevée par un « genre », que sa nature polymorphe et son étalement dans la longue durée rendent pratiquement impossible à circonscrire et à décrire de manière exhaustive et définitive. L'auteure tient, en effet, jusque dans sa conclusion, à conserver le caractère *in fieri* de l'entreprise de repérage, de définition, de traitement, de publication de ces ressources textuelles non encore totalement identifiées et inventoriées en France et à l'étranger.

La recherche de Sylvie Mouysset porte sur un *corpus* cohérent de quelque 400 textes collectés dans les bibliothèques, archives départementales, fonds des sociétés savantes, fonds privés d'une bonne part du Sud-Ouest de la France (correspondant aux départements de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Lot et du Tarn), qu'elle entreprend de dépouiller et de classer, armée d'instruments théoriques et méthodologiques forgés auprès des meilleurs auteurs et théoriciens en lettres et sciences humaines et sociales (anthropologues, historiens, philosophes, littéraires, sémioticiens, philologues), choisis à partir d'un très large spectre, ce qui confirme la fécondité d'une approche pluridisciplinaire (Roland Barthes, Michel Foucault, Paul Ricœur, Michel de Certeau, Roger Chartier, Armando Petrucci...). Précisément, le choix de la méthode adoptée – « nécessairement diachronique, forcément

pluridisciplinaire, assurément qualitative et délibérément comparatiste » (p. 17) –, qui guide l'auteure dans le dépouillement et l'analyse de cette base documentaire, fait qu'à aucun moment le lecteur ne se trouve devant une fastidieuse énumération, un catalogue descriptif, ni aux prises avec la sécheresse des évaluations quantitatives et statistiques. De fait, l'objet – en raison de la variation extrême de ses paramètres – se soustrait de lui-même à une approche sérielle et à des généralisations qui pourraient en effacer les traits particuliers.

La première partie de l'ouvrage aborde méthodiquement la question des définitions et du positionnement des historiens selon les théories et les écoles, suivant les conditionnements culturels et idéologiques, régionalistes et nationaux. Dans la France moderne, des tentatives intéressantes de définition apparaissent dès les entreprises ambitieuses des lexicologues (Antoine Furetière notamment) et des Encyclopédistes ; mais ce n'est qu'à partir de « l'âge d'or des pionniers » (1885-1914), marqué par des figures telles que celles de Charles de Ribbe, Tamizey de Larroque, Louis Guibert, et par des entreprises collectives tel le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) – et après une période d'oubli – que ces « livres domestiques » ont acquis un statut scientifique avec la (re)découverte de ces objets d'étude (1961-2005), de Robert Mandrou à Madeleine Foisil, Philippe Ariès, Jean Tricard et Nicole Lemaître, et le vaste programme de recensement engagé par le GDR « Écrits du for privé », dirigé par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu. D'où l'intérêt croissant de nouveaux chercheurs pour ces ego-documents transmis de père en fils – où sont enregistrés, au jour le jour, les comptes, les transactions, les contrats, les mariages, les naissances et les morts –, appréhendés en eux-mêmes (stratégie et modalités d'écriture propres) et non plus en tant que modèles d'une France archaïque à restaurer, ni même comme sources d'informations pour l'historien ou le sociologue. Ainsi, heureusement passée l'« ère des tâtonnements » (J. Tricard), il devient possible de maîtriser avec méthode la multiplicité hétérogène des titres, des dénominations et des contenus, ce que S. Mouysset réalise en recourant non seulement aux textes

(le plus souvent laconiques en indications rédactionnelles) mais aussi aux traités et manuels comptables (Luca Pacioli, Mermet Claret), aux normes officielles (ordonnance de Colbert), qui précèdent ou accompagnent cette production. L'étude du phénomène des « *ricordanze* » qui apparaissent au XIV<sup>e</sup> siècle en Italie, ayant été initiée dès les années 1950 par les travaux de Vittore Branca et Armando Petrucci, et qui s'est poursuivie en direction de la démographie historique avec David Herlihy et Christiane Klaphish-Zuber, a donné lieu depuis les années 1980, avec Angelo Cicchetti, Raul Mordenti et leurs équipes, à une ample enquête historico-géographique et à un effort de définition du genre « livre de famille » (mémoirel, tenu au jour le jour, pluriel, multi-générationnel, concernant la famille). Dès lors le terrain se trouvait suffisamment bien balisé pour que l'auteure puisse procéder à des investigations comparatives dans la France du Sud, ou dans d'autres régions témoin (Alsace), afin de dégager, à son tour, des constantes et des usages propres à des scripteurs, attestés à partir d'une période nettement postérieure, de la fin du XV<sup>e</sup> jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Or, un renouveau d'intérêt analogue pour le phénomène se vérifie dans le reste de l'Europe : d'où une multiplication de travaux et de rencontres consacrés à cette matière, comme en atteste la riche bibliographie.

La deuxième partie, qui pose « La question de l'auteur », conduit à examiner son origine, sa formation, son rôle familial et social, sa relation particulière à l'écriture, ainsi qu'à la lecture ; à constater « une certaine familiarité avec ces livres, même s'il ne s'agit que de livres de comptes ». L'auteur observe que « le mode privilégié de transmission du registre domestique, de père en fils », « réduit considérablement l'accès au patrimoine mémoirel et vient étayer un droit successoral favorable à l'un des enfants, qui est souvent l'aîné mais pas toujours » (p. 105-113). Confronter les différents scripteurs permet de dégager des points communs : une familiarité entretenue avec la pratique scripturaire (marchands, notables, nobles, rares artisans) ; une origine citadine, le plus souvent assortie de responsabilités politiques ; un âge mûr, correspondant à l'état marital et à la charge de chef de famille. En

raison de la valeur d'autorité conférée à l'écrit, le livre assume une fonction patrimoniale et légale, selon les principes découlant du droit romain et du statut juridique qui régissent les familles du Midi de la France : « Le livre de raison incarne, de fait, l'instrument de mémorisation de cette situation originale, en même temps qu'il participe de ce type d'agencement successoral particulier. Il contribue, en effet, à fixer par écrit l'image précise d'un patrimoine indivisible » (p. 117). S. Mouysset soulève alors la question de la place des filles et, plus généralement, du nombre réduit de femmes (« La voix ténue des femmes ») qui ont eu, pendant un temps limité, la responsabilité de tenir le livre (absence ou mort du mari, rares femmes célibataires, héritières de leur père). « Passeuse de mémoire », entre père, mari et fils, la femme qui tiendra le livre devra être d'une scrupuleuse exactitude, sans rien omettre, jusqu'au moment de repasser le flambeau qu'elle n'a pu conserver que pour un temps limité. Les modes et procédés d'écriture sont ensuite analysés quant au choix de la langue (régionale ou officielle, la langue du « for privé » n'est pas celle de l'intime, la langue maternelle) dans leur relation aux sources orales, aux supports matériels. Enfin, ces écritures sont confrontées avec celles d'autres formes privées, mieux identifiées en raison de leur tradition littéraire, comme celle toute proche de l'autobiographie : ce qui permet à l'auteure de mettre en évidence la spécificité des livres de raison – le « pacte de famille » (p. 169) passé avec le seul public auquel sont destinés ces écrits rédigés par le chef de famille – et d'y voir une sorte de « biographie chorale » (p. 178).

L'auteur, marchand ou notable – et c'est la troisième partie qui porte sur « Le temps de vivre » –, témoigne du souci de gérer au mieux le temps, selon de rigoureux principes d'ordre et de mesure, afin d'inscrire sa famille, et son patrimoine économique et moral, dans une durée plurigénérationnelle, illimitée : il applique dès lors une stratégie d'écriture qui se soumet aux règles de la pudeur, de la réserve et du secret, pour mener un subtil travail de médiation entre espace intérieur et monde extérieur, privé et public, déclinés selon les « trois cercles de la sociabilité » : le

« cercle de famille », l'entourage, l'environnement. S. Mouysset nous fait alors découvrir – en dépit des caractères récurrents du modèle largement dominant – dans la trame même des récits, au niveau de l'« infra-ordinaire », l'écho de faits quotidiens vécus, le reflet de sentiments contenus, les réticences à peine dissimulées, les traces de non-dit qui font que chaque texte témoigne de son histoire particulière, non identifiable avec aucune autre, et représente par là même un *unicum*, à l'instar de la destinée dont il constitue la mémoire habilement élaborée et miraculeusement sauvegardée de l'oubli.

Au total, une enquête extrêmement fouillée et riche en documents originaux, qui conduit à une remarquable synthèse de la question : « La pratique de cette écriture ordinaire, extrêmement répandue sous l'Ancien Régime, ne nécessite qu'un savoir écrire et compter fort rudimentaire, qui peut être facilement acquis dans les petites écoles. Ce savoir est aussi un pouvoir. Il permet, en effet, à celui qui sait tenir une plume, d'organiser sa vie et celle des siens, de penser le temps au-delà des limites restreintes de sa propre existence, d'imposer sa vision du monde, enfin, à la société qu'il côtoie tous les jours » (p. 277).

CLAUDE CAZALÉ-BÉRARD

### David Faure

*Emperor and ancestor: State and lineage in South China*

Stanford, Stanford University Press, 2007, XII-464 p.

Se fondant sur des années de travail sur le terrain et dans les archives, David Faure avance dans ce livre des idées importantes sur l'origine et l'évolution des lignages dans la région du delta de la rivière des Perles, sur les relations entre État et société sous les Ming et les Qing dans cette région, ainsi que sur de nombreux autres sujets majeurs, que son style allusif et répétitif ne permet toutefois pas de saisir clairement sans une lecture approfondie.

Son objectif est de savoir si les conclusions qu'il avait tirées d'une recherche menée dans les Nouveaux Territoires de Hong Kong sur

les interrelations entre le village, le lignage et l'État se vérifient également dans le cadre plus large du delta de la rivière des Perles, au sud de la province du Guangdong. Sa thèse consiste à affirmer que « le lignage en tant qu'institution n'était ni plus ni moins que le résultat de négociations menées dans le but d'intégrer la société locale à l'État » (p. 308). Ce processus était autant idéologique que politique, l'idéologie en question étant le néo-confucianisme. À plusieurs reprises, il fait référence à la « révolution rituelle du XVI<sup>e</sup> siècle », qui consista à enseigner aux villageois comment rédiger leurs généalogies et pratiquer le sacrifice aux ancêtres selon des rituels orthodoxes dans des salles des ancêtres, et donna lieu à la destruction, par des fonctionnaires locaux, des cultes qui n'avaient pas reçu l'approbation impériale.

Mais la création du lignage avait aussi un aspect politico-institutionnel dont l'élément fondamental était le système d'enregistrement des impôts, dit *lijia*, imposé au début de l'ère Ming. À cette époque, de nombreux individus du delta de la rivière des Perles cherchèrent activement à s'inscrire au *lijia*. Si le système eut pour effet de créer de l'endettement fiscal, « l'enregistrement de chaque foyer permit de faire valoir des droits » sur d'importantes étendues de terres non cultivées (p. 361). De plus, sans l'inscription au *lijia*, il était impossible de passer les examens littéraires. Tous ces éléments étaient particulièrement importants pour les *Dan* (« gens de l'eau ») qui n'avaient pas le statut de roturier – en effet, ils n'étaient pas considérés comme Chinois – et, de ce fait, ne pouvaient pas défendre légalement leurs grandes exploitations gagnées sur la mer et situées aux marges du delta.

Le système du *lijia* mit la population hétérogène du delta de la rivière des Perles sous la coupe de l'État Ming et conduisit à la formation de proto-lignages. Quand un membre d'une de ces familles obtenait un « diplôme supérieur », sa généalogie était rédigée et une salle des ancêtres construite dans le style officiel. Ainsi naissait un lignage. « À partir de 1600, les lignages et leurs rituels étaient bien implantés [dans le delta de la rivière des Perles]. Cela signifiait que l'influence des lettrés s'était établie... dans toutes les sphères de la société » (p. 146). D. Faure désigne cette élite éduquée

de la fin de l'ère Ming par le terme de *gentry* et par les expressions de « grands lignages » (*magnate lineages*) ou « grands noms » (*great surnames*).

Cependant, le pouvoir des grands lignages se réduisit pendant la période de transition Ming-Qing et, au début de l'ère Qing, les « outils de l'incorporation » permirent à un grand nombre de « lignages ayant une base plus large de regrouper leurs ressources » et de mettre en place des salles des ancêtres et des dotations. En conséquence, « les lignages étaient omniprésents dans le delta de la rivière des Perles au XVIII<sup>e</sup> siècle [et] ne constituaient plus la nouveauté introduite par quelques personnages puissants grâce à leurs liens avec les niveaux supérieurs de la bureaucratie [à la fin de l'ère Ming] » (p. 214). Par exemple, « [au] début du XX<sup>e</sup> siècle, il y avait 393 salles des ancêtres dans la seule ville de Xiaolan » (p. 184). Mais, si les lignages devinrent communs, seuls certains étaient considérés comme appartenant à la *gentry*, étant composés de lettrés diplômés. Les lignages non-lettrés étaient-ils aussi profondément engagés dans le néo-confucianisme que les lignages lettrés ? C'est une question que D. Faure ne soulève pas.

Parmi les lignages démocratisés des Qing, les supra-lignages, comme les appellent D. Faure, étaient très importants et pouvaient posséder des salles des ancêtres dans les villes, voire dans la capitale provinciale, même si leurs membres n'habitaient pas la même communauté. Pour ces groupes de parents, le lignage transcendait la propriété du sol, contrairement à ce qu'affirme Maurice Freedman dont l'important travail sur le lignage chinois sert ici de référence. En effet, la diffusion de l'écriture, l'utilisation accrue de titres de propriété, l'autorité croissante du gouvernement dans le règlement des conflits fonciers, le passage d'une inscription individuelle à une inscription collective aux impôts et, de plus en plus, les généalogies détaillées permettaient à n'importe quel lignage (et non pas aux seuls supra-lignages) de devenir « une communauté sacrificielle, que les membres de ce lignage fassent partie de la même communauté territoriale ou non » (p. 219-220). La croissance économique du XVIII<sup>e</sup> siècle encouragea les lignages collectifs à s'engager dans des activités commerciales comme l'établissement de

marchés et l'achat de fours et d'étangs à poissons, développant ainsi d'autant plus leur caractère collectif. Selon D. Faure, cet état de fait « rend absurde toute distinction stricte [sous les Qing] entre 'marchands' et 'gentry' (ou 'lettrés') » (p. 232). Cela a aussi dû éloigner les lignages de leurs fondations néo-confucéennes, bien que cela ne soit pas évoqué.

D. Faure suggère enfin qu'une fois que le néo-confucianisme fut remplacé par le nationalisme en tant que « théorie dominante de l'État », et le sujet par le citoyen, le lignage était condamné. Cependant, les lignages prospèrent toujours à Taiwan où le nationalisme et le concept de citoyenneté sont plus développés qu'en Chine, mais aussi dans le Fujian où des membres de certains lignages de Quanzhou, Xiamen ou Putian, vivant à l'étranger depuis plusieurs générations, ont maintenu des liens forts avec leurs villages ancestraux. Les effets les plus destructeurs sur le lignage vinrent finalement du parti communiste qui élabora les moyens les plus puissants pour absorber la société locale dans l'État et rendit obsolète le rôle d'intermédiaire exercé par le lignage – un des grands sujets de D. Faure.

Dans le dernier chapitre, D. Faure soulève la question de savoir ce que ses conclusions nous apprennent sur les autres régions de la Chine. À propos de la Chine du Nord, il écrit qu'« il est maintenant possible de dire avec assez de certitudes qu'il est tout simplement faux que le lignage, en tant que forme d'organisation sociale, n'était pas moins commun [ici] qu'en Chine du Sud » (p. 363). Que le lignage soit ou non aussi commun en Chine du Nord que dans le delta de la rivière des Perles (je ne connais aucune source permettant de répondre à cette question d'une manière définitive), il n'était certainement pas aussi important. De nombreuses sources existent qui indiquent que les villages comptant de nombreux noms de famille étaient la norme, bien que certains villages aient été certainement dominés par un seul lignage<sup>1</sup>. Dans le cadre de ma propre recherche, j'ai pu constater qu'il était habituel de trouver dans les villages du Sud du Shanxi et du Sud-Ouest de l'Hebei de nombreux temples dédiés aux divinités (un petit village pouvait en compter une douzaine, voire davantage), mais très peu de temples de lignages ; les études

minutieuses sur le Nord du Shanxi et le Nord-Ouest de l'Hebei, menées par Willem Grootaers, vont dans le même sens. Bien que les lignages (et sans doute plus tard, les alliances de lignages) furent considérés comme les « fondements... de l'ordre social » dans le delta de la rivière des Perles (p. 11), j'indique clairement que les alliances de village étaient la forme essentielle d'organisation sociale dans la Chine du Nord sous les Ming et les Qing. Aussi, une des grandes vertus de cet ouvrage est de souligner les profondes différences qui, à l'instar de celle-ci, distinguent les systèmes socioculturels du Nord et du Sud de la Chine.

L'étude de D. Faure, complexe et variée, comporte de nombreux autres aspects que je ne peux que mentionner : sa sensibilité au paysage et à l'écologie ; son grand savoir sur l'administration financière locale sous les Ming et les Qing ; son attention à l'influence que certains événements peu connus, comme le soulèvement de 1449 du Huang Xiaoyang et les guerres des Yao dans les années 1460, eurent sur la vie dans le delta de la rivière des Perles. La recherche menée par D. Faure sur ces sujets, comme sur ceux discutés plus haut, fait de cet ouvrage une ressource essentielle pour de nombreuses années à venir.

DAVID JOHNSON

1 - À ce sujet, voir, parmi de nombreux travaux, Philip C. HUANG, *The peasant economy and social change in North China*, Stanford, Stanford University Press, 1985, par exemple p. 234-235 ; Myron L. COHEN, « Lineage organization in North China », *The Journal of Asian Studies*, 49-3, 1990, p. 509-534, plus particulièrement p. 511, et les études de Sidney Gamble.

### Roni Weinstein

*Marriage rituals Italian style: A historical anthropological perspective on early modern Italian Jews*

Leyde, Brill, 2004, XI-515 p.

L'ouvrage de Roni Weinstein, issu d'une thèse soutenue en 1996, constitue une somme sur le mariage et ses rituels dans les communautés juives d'Italie des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles.

R. Weinstein érige son livre sur une solide assise : les travaux parus dans les deux dernières décennies sur les communautés italiennes (Robert Bonfil) et sur le mariage ou la famille dans ses microsociétés (Kenneth Stow, Esther Cohen, Elliott Horowitz), mais il se prévaut aussi d'une imposante bibliographie sur le mariage dans les sociétés chrétiennes ou les communautés juives en terres d'Islam. Si manque à la panoplie de ses sources une documentation comparable aux livres de famille des contemporains chrétiens, qui a dans une large mesure fondé les analyses récentes du mariage italien médiéval, R. Weinstein s'est appuyé sur un matériau très largement inédit – *responsa*, libelles manuscrits, imprimés récapitulant des conflits, littérature de fiction ou de morale, correspondances et manuels, contrats de mariage et autres documentations légales, etc. Son caractère épars et hétérogène a non pas découragé mais plutôt aiguillonné le courage de ce chercheur acharné à le débusquer. Sa quête dans des archives et bibliothèques perdues à travers le monde rend son travail d'autant plus précieux.

Le livre suit l'ordre des différentes phases menant à la formation du couple. Après une substantielle introduction présentant la problématique et les sources, on passe de la recherche du partenaire conjugal aux actes établissant l'accord des familles, à leur publication et aux cadeaux l'accompagnant, enfin au mariage et à la noce. Introduits de façon un peu déroutante dans ce déroulement temporel, deux chapitres discutent l'un du sens de l'honneur et des dangers représentés par la médisance, l'autre du rôle des jeunes dans tout le déroulement du rituel. La plupart des chapitres se terminent par un résumé de leurs développements qui, cependant, intègrent des éléments d'information nouveaux et des argumentations inédites. Le livre est donc touffu et l'absence d'un glossaire des termes hébreux exige souvent du lecteur un effort supplémentaire, récompensé, il faut le dire, par la richesse foisonnante d'une information par ailleurs solidement maîtrisée.

Pour R. Weinstein, le décryptage des rituels juifs du mariage en Italie doit partir du principe plus général que « l'improvisation est essentielle » dans l'interprétation que les acteurs donnent du rituel auquel ils participent ; autre-



ment dit leurs « performances » n'exigent pas qu'ils comprennent et explicitent tous de la même manière leurs actes. Ce serait particulièrement vrai en Italie, où le recours à l'oral et à la tradition de la communauté locale l'emporte sur la confiance faite ailleurs à la *halakhah* et aux débats entre talmudistes ou rabbins et juristes, qui enracinent au contraire leur discussion des rites dans les traditions écrites d'origines différentes. Pour le chercheur, il s'agira alors non seulement de décrire à chacun des stades du processus matrimonial les manières dont le rituel est exécuté, mais aussi d'examiner les justifications venues de tous côtés qui en sont offertes, y compris les discours locaux et ceux de la pratique ; il lui reviendra finalement de déchiffrer la juxtaposition et l'ambiguïté des interprétations qui en résultent.

L'un des grands mérites de R. Weinstein est de désenclaver doublement l'étude des rituels juifs du mariage : d'abord en les extrayant d'une tradition d'interprétation legaliste et d'une historiographie insensible aux évolutions et aux transferts culturels ; ensuite, en les situant aussi exactement que possible dans leur environnement chrétien et en dégageant les interférences que cette proximité a pu entraîner. Le livre regorge d'informations sur les différentes phases du rituel et ses gestes, ses objets et ses acteurs, et elles retiendront à juste titre l'intérêt des spécialistes du mariage dans l'Europe ancienne. On ne saurait évidemment évoquer ici tous les points où l'auteur nous incite à jeter un regard neuf sur le mariage juif dans l'Italie de la Renaissance ; je voudrais plutôt insister sur quelques aspects des interprétations offertes par le livre et sur leur caractère problématique.

L'un des intérêts principaux de cet ouvrage concerne les spécificités des rituels des communautés italiennes par rapport, d'une part, aux pratiques chrétiennes environnantes et, de l'autre, aux conceptions et comportements introduits par les émigrants ibériques ou suggérés par les débats que poursuivaient les rabbins d'un coin à l'autre du monde méditerranéen et européen. Quant au premier point, R. Weinstein montre que les échanges et les influences sont multiples entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. Sur la recherche du conjoint idéal, des ressemblances existent indiscutablement entre les chrétiens et les juifs italiens, les pratiques de ces derniers

différant notablement de celles des communautés ashkénazes, ottomanes ou d'Afrique du Nord : les familles juives d'Italie préfèrent promettre leurs filles en mariage après la puberté et les marier vers 18 ans (comme leurs contemporains chrétiens) et, s'ils se mettent en quête d'une femme pour leurs garçons avant leurs 20 ans, ils pensent comme un Giovanni Morelli, par exemple, que le mariage trop précoce des garçons préconisé par les anciens vient de ce que les hommes d'antan étaient plus vigoureux. Témoigneraient aussi de ces concordances entre juifs et chrétiens, outre le vocabulaire (souvent commercial) des négociations, la nécessité des médiateurs (*mezzani*) dans la conclusion des accords matrimoniaux, l'intérêt porté au développement harmonieux de la vie sexuelle du nouveau couple, les rites de la *mattinata* – le charivari italien – menés par les jeunes pour sanctionner les unions jugées inégales, la place centrale conférée à la remise de l'anneau nuptial et aux cadeaux du mari, l'entrée processionnelle de la mariée dans la cité de son époux, la séparation des époux pendant la semaine suivant les noces et avant la cohabitation définitive, etc. Mais ce serait surtout le maintien de l'essentiel des rites dans le cadre privé et l'accent mis sur le consentement des époux, considéré comme constitutif du mariage, qui suggéreraient l'existence d'un « espace symbolique commun » entre usages juifs et chrétiens d'Italie, alors que les prescriptions halakhiques n'accordent pas de place à l'expression du consentement, en particulier à celui de l'épouse.

Les interférences entre la société chrétienne et les communautés juives se manifestent en outre dans le redoublement et le prolongement des accords conclus selon les traditions juives locales par des actes passés devant des notaires publics italiens qui permettront l'éventuel recours aux cours de justice chrétiennes. Ces pratiques dévoilent certes des arrière-pensées, puisqu'elles facilitent des stratégies visant à accroître les avantages établis par les premiers contrats entre partenaires juifs, ou des rétractions conduisant à des ruptures admises par la coutume juive. Mais, plus important, elles révèlent le « continuum socio-culturel » sur lequel se fondent les rapports entre juifs et chrétiens. De ce point de vue, un tableau

comparatif des phases, éléments et terminologie des rituels chrétien et juif aurait été bienvenu et aurait permis de mieux saisir leurs parallélismes et leurs discordances, car l'auteur s'en est trop souvent tenu à juxtaposer ses analyses des rituels juif puis chrétien, sans aller jusqu'au bout de la comparaison attendue. Et l'on regrettera que quelques images n'aient pu être admises par l'éditeur – l'auteur en cite pourtant à propos de la remise de l'anneau ou du cortège de la mariée, elles auraient pu être utilement mises en regard de l'abondante iconographie chrétienne du mariage à la Renaissance.

D'un second point de vue, celui de la différenciation avec les traditions juives importées par l'immigration espagnole ou ashkénaze, R. Weinstein montre les résistances de communautés qui tiennent à leurs usages, à leurs conceptions de l'honneur, à l'importance qu'elles accordent au consentement, et en conséquence à leur interprétation du statut des cadeaux rituels par laquelle elles refusent que ces « dons » aient, comme dans la tradition halakhique, des conséquences légales irrémédiables et viennent en contradiction avec le nécessaire consentement des futurs époux. Par ailleurs, même lorsqu'ils insistent sur la sexualité liée au mariage, les juifs des cités italiennes tendent à gommer les aspects magiques de rites particuliers. Alors que ces derniers sont fréquemment expliqués dans ce sens par les commentateurs ashkénazes ou espagnols, eux les justifient par le rappel d'événements bibliques fondateurs ou par une surinterprétation morale.

La confrontation avec les enseignements et traditions venus de l'étranger s'est faite plus vive du moment où l'enfermement dans les ghettos a rapproché les juifs italiens des populations immigrées et rendu plus aiguës leurs résistances, mais également plus argumentés les débats et les interprétations. La ghettoïsation a aussi pour effet indirect de renforcer le contrôle social sur les familles et les jeunes. La rétribution des médiateurs patentés et, en contrepartie, l'apparition de chasseurs de dot, la cour amoureuse étalée dans la rue seraient ainsi, à des titres divers, suscités par la promiscuité du ghetto. L'enfermement et la solidarité rituelle devant les innovations proposées par l'immigration espagnole ou ashkénaze auraient enfin

contribué à rétrécir le fossé entre notables et menu peuple. Selon R. Weinstein, chez les juifs des villes italiennes, le modèle, qu'il appelle « civilisé », du mariage chez les riches, proche de celui des chrétiens aisés, prendrait à l'époque moderne ses distances avec le modèle « ludique » des classes moyennes qui accepte des traits carnavalesques. Faut-il admettre avec lui le parallélisme de cette évolution dans les communautés juives avec celle des milieux chrétiens, où les notables, par leurs comportements rituels, se « distingueraient » de façon croissante des autres groupes sociaux à l'époque moderne ? On objectera que dans l'Italie des communes et des cités marchandes le contraste entre les rituels matrimoniaux des riches et pauvres ou « médiocres » était extrêmement marqué dès les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Ici, comme en d'autres endroits du livre, l'auteur s'est peut-être laissé prendre par une lecture globalisante de l'historiographie des rituels chrétiens du mariage avant et après le concile de Trente, et ses analyses sont parfois victimes de l'aplatissement atemporel qui en découle. Le lecteur, du reste, regrettera que les très nombreux textes cités et traduits en anglais ne soient pas datés, au moins approximativement (et que la langue dans laquelle ils sont rédigés ne soit pas indiquée); il déplorera de même que l'absence d'un index des noms et des lieux interdise de retrouver et regrouper *a posteriori* les opinions et les textes marquants et de mieux saisir les évolutions.

On peut noter un autre gauchissement de la perspective dans les remarques sur la pauvreté en éléments magiques de la culture des juifs des cités d'Italie comparée à celle de leurs voisins chrétiens. Cette différence ne repose-t-elle pas sur une comparaison inadéquate, à savoir entre une population exclusivement citadine et pétrie de culture écrite et des sociétés paysannes imparfaitement christianisées dont le clergé s'acharnait à éradiquer les « superstitions », et où les folkloristes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles voulaient détecter les « survivances » et les « archaïsmes ». Au nombre de ceux-ci, bien sûr, le vieux fond des pratiques magiques, dont la critique fut le cheval de Troie pour les enseignements chrétiens de la modernité catholique. Il semblerait plus opportun et profitable de comparer aux gloses des experts juifs, plutôt que les condam-

nations des clercs chrétiens, les interprétations symbolisantes et historicisantes d'un Marco Antonio Altieri qui, vers 1500, élabore une interprétation humaniste très poussée des rituels romains du mariage.

Il reste qu'à la question fondamentale de savoir si, dans un monde de fortes interrelations, les juifs italiens font partie de l'histoire européenne, R. Weinstein répond clairement par l'affirmative. Ses réponses les plus riches portent sur la société chrétienne locale, mais, au-delà de l'horizon italien, son travail laisse percevoir la profusion des échanges que les débats sur le mariage ont suscités entre des communautés dispersées à travers l'Europe et le monde méditerranéen. Ce livre restera une pierre miliare dans l'exploration et la compréhension des dynamiques culturelles qui ont suscité autant la résistance que l'acculturation.

CHRISTIANE KLAPISCH-ZUBER

**Roni Weinstein**

*Juvenile sexuality, Kabbalah, and Catholic reformation in Italy: Tiferet bahurim by Pinhas Barukh ben Pelatiah Monselice trad. par B. Stein, Leyde, Brill, 2009, 450 p.*

Le *Tiferet bahurim* (*La gloire des jeunes hommes*) de Pinhas Barukh ben Pelatiah Monselice est un traité destiné aux jeunes hommes sur le point de se marier afin de leur inculquer des conseils de vie conjugale et des normes de comportement sexuel. Rédigé et copié à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par un prêcheur, enseignant et scribe de Ferrare, cet ouvrage constitue un remarquable, autant qu'exceptionnel, exemple de littérature éthique en hébreu (*sifrut musar*).

L'ouvrage prolonge les modèles d'écriture et les répertoires de vertus propres aux livres éducatifs de la théologie médiévale, notamment lorsqu'il fait l'apologie de l'humilité, de la modestie, de la bonne réputation ou qu'il condamne l'immoralité et l'arrogance. Mais il répercute surtout les mutations culturelles qui interviennent à l'époque pré-moderne dans les communautés juives d'Italie. Les livrets édifiants, les sermons, les traités de morale, jusqu'à considérés comme secondaires par rapport aux codes légaux, aux commentaires bibliques

ou aux traités philosophiques, témoignent du processus de modernisation de la société juive. Le propre du *Tiferet bahurim* est de mettre l'accent, en se fondant sur des sources talmudiques et des codes de droit coutumier, sur des questions concrètes de la vie privée, depuis le mariage, l'amour conjugal, la conduite du ménage, la famille, les relations entre enfants et parents ou l'éducation. Un thème central reste la sexualité, notamment la rencontre amoureuse, la civilité courtoise, les conseils sur la nuit de noces et la sainteté de l'acte sexuel dans la vie du couple. L'auteur privilégie les sources qui portent sur les détails de la pureté rituelle, l'observance concrète de la loi et la lutte contre les déviances. Il insiste sur le contrôle des émotions comme facteur de régulation sociale, alors que les jeunes mariés rentrent dans la vie adulte.

Le *Tiferet bahurim* témoigne du profond changement qui s'opère à cette époque dans la perception du corps. Il n'est plus seulement entrevu dans sa dimension sacrée, magique, mais, à l'instar des traités de médecine, comme une machinerie complexe nécessitant un contrôle constant par l'éducation, l'ascétisme, l'hygiène et la maîtrise des pulsions. Le corps est également placé au centre de la pratique religieuse, en tant qu'il participe à la pratique des commandements, au service divin et qu'il reflète des réalités supérieures. L'une des évolutions les plus notables concerne la dissémination des enseignements kabbalistiques qui deviennent un aspect central des manuels éthiques. La ritualisation d'éros est entrevue dans sa dimension théosophique, comme un point de rencontre entre l'en-haut et l'ici-bas. L'union des époux symbolise l'harmonie entre les attributs divins (*sefirot*), la rencontre entre Dieu et sa présence (*shekhinah*), de même que l'acte immoral est stigmatisé comme renforçant le pouvoir du mal et des forces démoniaques.

Ce traité éthique met en lumière le rôle social de l'intelligentsia secondaire comme « agent de changement » et la formation d'un nouveau lectorat composé des couches moyennes de la société juive. Rédigé en hébreu à une époque où l'essor de l'imprimerie permet la diffusion accrue de livres populaires, l'ouvrage consacre le passage d'une transmission restreinte au sein de cercles fermés, soit

érudits, soit liés à des réseaux familiaux, à une diffusion élargie. Celle-ci participe à la dissémination d'idées éthiques, piétistes, mystiques parmi un lectorat formé de jeunes femmes, de jeunes hommes peu lettrés qui se l'approprient sans passer par la médiation d'un maître ou d'un savant. Les nouveaux codes de comportement sont, d'autre part, transmis dans un réseau d'associations pieuses, de confraternités saintes (*Hevrot*) qui se développent dans la société juive et deviennent des espaces de régulation des conduites, de répression des déviances et de diffusion de règles de civilité. L'ouvrage traduit, en même temps, la porosité culturelle qui caractérise cette époque. Il témoigne des contacts, des passages entre les sources juives et les textes chrétiens, et il se fait l'écho de courants spirituels propres à la Contre-Réforme italienne, qui visent à inculquer des normes de morale familiale, à christianiser la vie sexuelle et la relation au corps. Le traité n'est pas sans rappeler les manuels d'instruction religieuse, les catéchismes, les sermons, diffusés dans les écoles religieuses, les collèges, en chaire ou dans les confréries saintes, et fondés sur l'idéal de la *civiltà cristiana*. Centrés sur la chasteté, la modestie, la dévotion, la confession et la lutte contre la sensualité, nombre de ces traités furent imprimés en Italie au XVII<sup>e</sup> siècle.

Certes, on pourrait objecter qu'il ne s'agit que d'un traité qui ne peut répercuter toute la complexité des changements culturels propres à l'époque pré-moderne. Cet argument est toutefois largement démenti par l'érudition de l'auteur dont l'étude religieuse, culturelle, sociale est toujours resituée dans le contexte général de la culture juive et chrétienne à l'âge baroque. L'analyse de ce texte singulier se déploie par ramification, comparaison et approfondissement jusqu'à former la base d'une vaste enquête sur l'évolution des mentalités et sur les mutations culturelles qui caractérisent la société juive à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Très érudit, finement analysé, ce livre constitue une contribution importante à la compréhension du *processus de civilisation* et de modernisation de la vie juive à l'époque pré-moderne. L'étude originale, approfondie, de Roni Weinstein est suivie d'une version intégrale en hébreu du texte manuscrit de Pinhas Barukh ben Pelatiah

Monselice, accompagné de notes sur les sources utilisées par l'auteur. Ce texte, et la remarquable étude qui l'éclaire, nous rappellent combien les ouvrages éthiques (*sifrei musar*) restent d'une importance capitale dans la perspective de l'histoire culturelle du judaïsme italien et de l'anthropologie religieuse des textes de la tradition hébraïque.

JEAN BAUMGARTEN

### **Myriam Greilsammer**

*La roue de la fortune. Le destin d'une famille d'usuriers lombards dans les Pays-Bas à l'aube des Temps modernes*

Paris, Éditions de l'EHESS, 2009, 411 p. et 16 p. de pl.

L'histoire se noue autour d'une œuvre de commande parue en 1563 à Anvers sous le titre *Den uutersten wille van Lowys Porquin*, qui, avec plus d'une vingtaine d'éditions jusqu'en 1727, servira comme manuel de référence pour l'éducation religieuse des petites écoles aussi bien dans les provinces du Sud que dans celles du Nord des Pays-Bas. Au moment où il passe commande du texte, Lowys Porquin, un lombard originaire de Chieri, est un patricien de bonne réputation, vivant (en apparence) de ses rentes à Bergen op Zoom. En publiant ce qui est censé être l'histoire de sa famille à laquelle il joint ses dernières volontés, Porquin cherche à affermir son statut social actuel. L'instrumentalisation du récit de vie de cet usurier est la marque caractéristique qui explique tant son origine que l'usage pédagogique qui en sera fait. Plus que l'expression d'un fait social, il en est un des vecteurs.

L'analyse que propose Myriam Greilsammer s'organise en trois grandes parties qui retracent successivement la réussite d'une famille de Lombards dans les Pays-Bas du XVI<sup>e</sup> siècle, la genèse et la généalogie de la pseudo-confession de Porquin et l'apparent paradoxe de son usage par les deux confessions ennemies. Une référence double, à l'histoire de M<sup>e</sup> Chapelet (Cepparello/san Ciappelletto) du *Décameron* de Boccace d'une part et à l'anti-héros cher à Carlo Ginzburg et Giovanni Levi d'autre part, introduit les approches croisées censées cou-

vrir le champ qui va des stratégies de destination de l'auto-récit comme acte social au déchiffrement du rôle joué par la fiction ou plus simplement la duperie dans une société en quête de son équilibre. En quoi l'histoire de Porquin-Cepparello est-elle, au-delà de la « malléabilité » du message religieux, révélatrice des antagonismes conjoncturels et de la continuité structurelle de la société contemporaine ?

Les réponses qu'apporte la première partie reposent sur une analyse des fonctions usuelles dans une période de crise. De Ziericksee à Middelbourg, on suit Porquin sur la voie de la fortune qui, après qu'il a tenu une table de prêt, le mène grâce à l'acquisition de l'octroi de la ville à l'anoblissement. C'est un pas décisif dans une stratégie d'intégration qui lui permettra, à partir de 1553, à peine vingt ans après son arrivée d'Italie, de « se fondre dans la masse anonyme et vertueuse des 'bons' citoyens ». Tout en dirigeant de loin la table de prêt de Middelbourg et en resserrant ses liens avec son frère et ses neveux impliqués dans les mêmes affaires, il amorce à Bergen op Zoom la carrière d'un bourgeois ordinaire vivant des revenus de sa fortune immobilière et d'une importante activité industrielle. La stabilité du réseau, caractérisé par des partages et ententes, est pour l'essentiel la clef du succès et la raison de la réussite d'une dissimulation rendue possible par les complicités ecclésiastiques et municipales caractéristiques d'une société marchande en constante restructuration.

La transformation, pour ne pas dire la « capitalisation » de l'acquis, passe par la reconstruction narrative du passé, dont le testament de Porquin marque l'aboutissement. Que celle-ci soit l'expression d'un acte social réagissant aux circonstances présentes et répondant à une demande sociale, c'est là le constat que dresse l'analyse subtile de la genèse du testament dans la deuxième partie. S'attachant aux codes du genre et au choix du rédacteur comme à la détermination du mode de l'impression et de son illustration, l'auteur s'emploie à déchiffrer les messages pluriels d'un texte et en offre une lecture polysémique. S'adressant à un poète rhétoricien, Porquin choisit l'ambivalence doctrinale qui s'attache à une longue tradition littéraire, à certains égards proche de la Réforme.

Il existe de ce fait une concurrence réelle entre la mystification recherchée et l'ambiguïté fondamentale d'un texte qui renvoie pour l'essentiel à ce que M. Greilsammer n'hésite pas à qualifier de « bouillon de culture subversif ». Exemples et citations bibliques, imagerie dévote – tout autorise une double lecture qui laisse soupçonner un large substrat commun dans une société traversée par des courants confessionnels contradictoires. C'est dans ce contexte que l'analyse se montre particulièrement pertinente en multipliant les perspectives sur la diversité de la réception possible d'un texte qui d'entrée de jeu semble compter avec un lecteur implicite que la stratégie de destination et l'impression définissent, contrairement aux règles du genre, en dehors de la seule famille.

Imprimé en « lettres de civilité », c'est-à-dire en lettres gothiques façon d'écriture, il participe par le seul choix des caractères typographiques à l'émergence d'un public nouveau. Adopté dans le Nord et dans le Sud des Pays-Bas comme manuel d'apprentissage de lecture, il connaît un succès aussi rapide que durable en servant à l'instruction de la jeunesse. C'est à cette réception convergente, dépassant le clivage religieux, qu'est consacrée la troisième et dernière partie de l'analyse. La faille dans laquelle se glisse le texte de Porquin est de toute évidence aussi bien thématique, pédagogique, qu'iconographique. L'ouvrage touche par son conformisme voulu au fond commun de sociétés dans lesquelles s'affirment les valeurs bourgeoises. De la vie familiale à la relation entre les sexes, de l'éducation des filles au mariage, de la domestication des sens à la déontologie marchande, le manuel satisfait les besoins d'orientation d'une société en transformation en affirmant des valeurs durables dont la bonne foi et le labeur, synonyme de mérite.

L'ouvrage de Porquin est-il une « œuvre schizophrène » ou plus subtilement un « prototype de propagande moderne » ? Par rapport au genre des mémoires et récits autobiographiques, on doit sans doute retenir que c'est le présent de l'acte d'écriture, soit l'effet d'une simple commande, qui détermine largement la représentation des faits et gestes passés. Quant à sa réception comme instrument éducatif, il était important, comme le souligne M. Greilsammer,

que le texte de Porquin véhicule pour l'essentiel des valeurs traditionnelles, voire « réactionnaires », qui pendant plus d'un siècle et demi ont été mises au service du changement. La dissimulation, imposée par l'appartenance à plusieurs réseaux relationnels, affecte ainsi le sort posthume du texte tout comme le reflet de la vie active structure le message jusque dans quelques remarques qui peuvent surprendre : « Adopte en tant que patrie de tes pères l'endroit où tu te sens bien [...] Mais ne médies pas des autres pays, ne nuis à personne, et ne cherche pas à te mêler à d'autres partis que le tien, mais recherche tes égaux. Apprécie la liberté [...] La liberté excède toutes les richesses du monde » (p. 334).

Tout en se référant à la *micro-storia*, l'exposé que présente M. Greilsammer évite toute dérive anthropologique ou culturaliste. Elle fait largement appel aux archives locales et à la littérature la plus récente. Mais la véritable force de cette analyse réside dans la multiplication des angles d'attaque qui ne l'enferme dans aucune discipline, qu'il s'agisse de l'histoire économique, sociale ou religieuse, tout en intégrant les résultats de la recherche récente dans ces différents domaines. L'éclatement heuristique des niveaux d'analyse et de la multiplicité des approches telles qu'on peut les saisir à travers les pratiques de prêt, l'histoire du livre, les pratiques dévotionnelles et éducatives répondent de façon tout à fait adéquate au défi que constitue ce récit de vie d'un usurier ordinaire qui veut à tout prix être « comme les autres ».

JOCHEN HOOCK

### **Anna Bellavitis**

*Famille, genre, transmission à Venise au XVI<sup>e</sup> siècle*

Rome, École française de Rome, 2008, 242 p.

Résultat d'une recherche minutieuse, l'ouvrage d'Anna Bellavitis analyse les comportements successoraux des Vénitiens au XVI<sup>e</sup> siècle. L'auteur y poursuit ses travaux sur les pratiques sociales des hommes et des femmes de Venise, en étudiant le droit et ses applications en matière de succession, dans le contexte

encore prospère du *Cinquecento*. La société vénitienne, « complexe et en pleine mutation » (p. 1), constitue un terrain d'étude idéal et, de façon originale, tous les groupes sociaux sont ici considérés, gens du peuple, citoyens et patriciens.

Au cœur de ce travail, les modalités de transmission au sein des familles – transmission des biens, des savoir-faire et des traditions familiales, mais aussi des droits et des responsabilités – qui révèlent dans quelle mesure les lois et leurs usages conditionnaient la construction des identités individuelles et collectives, et participaient de la reproduction familiale et de la mobilité sociale. Cas après cas, Anna Bellavitis bâtit un inventaire des pratiques successorales, montrant comment, en matière de succession et de transmission, normes juridiques et choix individuels se combinaient. L'impression d'ensemble demeure celle d'une grande variété et disparité des configurations et situations familiales.

En matière de droit familial, l'appareil législatif établi à Venise à partir du XIII<sup>e</sup> siècle continuait d'être utilisé, malgré des modifications, quelque trois siècles plus tard. Le droit vénitien, objet d'une longue tradition historiographique, combinait classiquement une tradition romaine et des spécificités locales, issues de l'héritage communal médiéval. Les institutions publiques et l'État jouaient en particulier un rôle fondamental dans la gestion des affaires familiales et l'auteur replace cet élément dans le débat plus général sur la « disciplinarisation » opérée par les États modernes. Les Vénitiens du XVI<sup>e</sup> siècle connaissaient leurs droits et l'affirmation de ces droits participait ainsi de la construction de l'État.

Deux configurations spécifiques sont tour à tour étudiées : la succession légitime d'abord, telle qu'elle est dite par la loi et par les juges qui la font appliquer et qui apparaît dans les sentences rendues, en matière de succession, par les cours civiles dans l'exercice quotidien de leur activité ; la succession testamentaire ensuite, telle que les acteurs la prévoient à travers leur testament.

La première partie se concentre sur trois situations spécifiques : les cas d'héritage *ab intestato*, les procédures de restitution des dots et celles de mises en tutelle des mineurs, dont le détail n'aurait pas été réglé par le testament.

Les cours civiles, *Giudici del Proprio* et *Giudici di Petizion*, devaient alors décider de l'issue à donner aux éventuels conflits familiaux. Le corpus est ainsi constitué d'une sélection de leurs sentences, trois ou quatre années au milieu et à la fin du siècle. Les nombreux exemples étudiés révèlent la grande variété des solutions adoptées, mais malgré ces variations, en particulier liées à l'origine sociale des acteurs, toutes les décisions reposaient sur le principe fondamental de la transmission père/fils qui fondait « le pivot autour duquel s'articul[ai]ent les normes » (p. 202). Cela n'empêchait pas néanmoins les veuves, les mères et même les filles de se voir protégées par la loi, et d'être dotées de droits en matière de succession.

Plus classiquement, la seconde partie explore un grand nombre de testaments, une source à l'origine, depuis une trentaine d'années, d'innombrables monographies de plus ou moins grande qualité. On pourra regretter alors l'absence d'une recherche bibliographique exhaustive dans ce domaine, au moins pour le champ des études vénitienes. L'auteur cherche ici les régularités et les originalités dans les pratiques testamentaires des hommes et des femmes issus de tous les groupes sociaux, sauf du patriciat. L'éloignement revendiqué d'une approche « culturaliste » du genre l'incite à croiser les catégories hommes/femmes avec des catégories plus classiques de l'histoire sociale. Trois groupes sont ainsi définis : « artisans et 'gens du peuple' », « le monde du commerce », « docteurs, notaires, secrétaires de la République ». C'est la mention de l'activité par le testateur qui a été retenue comme critère déterminant pour établir la composition de ces groupes. Mais il n'est pas certain que cet élément suffise à justifier le choix de ces « frontières » sociales. Ainsi, le « commerce » était loin de représenter une pratique unique et unifiée, et quelques nuances auraient peut-être permis de considérer un groupe plus homogène.

Les discours et les pratiques de succession élaborés par les hommes et les femmes de chacun de ces trois groupes révèlent leur conception de la famille, la position des différents héritiers, leur perception du métier et de l'activité, les décisions relatives aux biens matériels. Les choix successoraux propres à chaque

famille apparaissent alors comme des facteurs déterminants dans leur propre définition et leur configuration.

Des tableaux synthétiques résument, tout au long de l'ouvrage, les informations recueillies, mais on peine parfois à les exploiter. Sans doute auraient-ils été plus faciles à comparer s'ils avaient été placés en regard les uns des autres, car si, comme l'affirme A. Bellavitis, les hiérarchies socio-économiques se traduisent par des conceptions et des comportements successoraux différents, il demeure difficile de prendre l'ensemble de la mesure de ces divergences et/ou similitudes.

La mise en perspective de la législation et de son application, ainsi que l'articulation entre histoire juridique et histoire sociale confirment l'intérêt de l'approche méthodologique choisie. L'ouvrage d'A. Bellavitis apporte de nombreux éclairages sur les modalités de la reproduction familiale et sociale à Venise, démontrant que c'est bien dans la tension entre la norme et sa mise en pratique que les acteurs trouvent à exprimer, individuellement ou collectivement, leur identité et leur part d'autonomie.

CLAIRE JUDE DE LARIVIÈRE

### **Chiara La Rocca**

*Tra moglie e marito. Matrimoni e separazioni a Livorno nel Settecento*

Bologne, Il Mulino, 2009, 445 p.

Fruit d'une thèse de doctorat, l'ouvrage de Chiara La Rocca offre une étude détaillée de la vie conjugale dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, centrée en particulier sur l'histoire de la séparation. Pour conduire sa recherche, l'auteur s'est basé sur les fonds des tribunaux ecclésiastiques et laïcs du port toscan de Livourne de 1766 à 1806, un découpage de quarante années justifié par trois césures juridiques et institutionnelles d'importance : la création d'une magistrature ecclésiastique indépendante à Livourne en 1766 ; la réforme du 30 octobre 1784, sous le règne du grand-duc Pierre-Léopold, qui transfère les compétences en matière de contentieux matrimonial aux cours de justice séculières ; enfin, en 1806, l'introduction en Toscane du Code Napoléon,

qui revient sur la « libéralisation » du divorce par consentement mutuel, prévu par la loi révolutionnaire de 1792. Au cours de ces quarante ans, plus de 200 demandes de séparation ont été présentées aux tribunaux livournais par des couples qui réclamaient une *separatio quoad thorum et cohabitationem*, c'est-à-dire une séparation du lit et de la table, temporaire ou perpétuelle, interrompant le devoir conjugal et la cohabitation, et qui pouvait être accordée par un juge ecclésiastique en fonction de critères canoniques précis. Les requêtes en question émanaient principalement des classes moyennes et pauvres de la ville, celles des artisans, petits commerçants et boutiquiers, une catégorie de population souvent négligée par les études sur le port toscan, qui ont eu tendance à privilégier plutôt l'histoire de l'économie portuaire et des diasporas marchandes.

À partir des procès-verbaux établis à la suite des requêtes de *separatio thori*, C. La Rocca a pu reconstruire avec une grande finesse l'histoire et les itinéraires des couples livournais, en s'attachant tout d'abord à décrire la « construction du mariage », autrement dit les différentes étapes qui vont du choix du conjoint aux fiançailles en passant par les promesses d'accords et d'arrangements entre familles. Elle rappelle l'investissement social des époux et de leurs proches autour du mariage, enjeu bien souvent d'alliances professionnelles et de constitution de clientèles, mais aussi possible source de conflits entre parents et enfants. L'établissement du montant de la dot, symbole du rang de la famille et de son honorabilité, les questions de transfert de propriété, le temps consacré à élaborer des stratégies matrimoniales, y compris dans les classes les plus pauvres d'une société d'Ancien Régime, montrent à quel point les mariages ont un rôle essentiellement économique et matériel, à rebours de l'idée d'une apparition, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un nouveau modèle conjugal basé davantage sur l'inclination et l'affectivité. L'un des apports du livre est d'ailleurs de constater qu'il n'y a nulle trace à Livourne de l'émergence d'une « révolution romantique » qui proposerait un nouveau modèle de couple, comme cela a pu être décrit pour d'autres contextes<sup>1</sup>.

Le travail de C. La Rocca sur la conflictualité matrimoniale est également une contribution à l'histoire du droit et des institutions<sup>2</sup>.

Les nombreux textes tirés des procès-verbaux et des interrogatoires (plus précisément des *posizioni*) permettent de mettre en lumière non seulement le langage juridique des normes conjugales et matrimoniales au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais aussi celui des acteurs, montrant tout l'intérêt d'une étude précise des procédures. C'est d'ailleurs l'une des grandes richesses du livre que de ne pas se concentrer sur un seul type d'archives judiciaires, mais bien de confronter constamment les procès ecclésiastiques des archives diocésaines et les procès civils de l'auditeur du gouverneur de Livourne, les affaires de pensions alimentaires ou de restitutions de dots, les inventaires, les registres de baptême, etc. Le pluralisme juridique en vigueur, ainsi que les nombreux mécanismes de recours institutionnels, conduisent les acteurs à de fréquents allers-retours entre les différentes institutions compétentes en matière de séparation : un décret ecclésiastique de *separatio thori* pouvait par exemple renforcer une demande de versement de pensions alimentaires auprès du tribunal civil de la ville.

L'historienne dresse un tableau systématique, quantitatif et statistique des 214 affaires de séparations à Livourne de 1766 à 1806 – un nombre relativement faible si on le rapporte aux 300 mariages célébrés chaque année en moyenne dans le port toscan ; l'auteur complète cette vue d'ensemble par une approche par cas – une démarche qu'elle qualifie de « micro-historique » (p. 18) et qui oblige à revoir à la hausse la fréquence des séparations, nuancant de la sorte l'idée d'une nécessaire stabilité matrimoniale sous l'Ancien Régime. En effet, C. La Rocca montre que la requête de *separatio thori* est un moyen parmi d'autres à la disposition des couples pour régler une crise conjugale. Si elles contreviennent certes aux règles canoniques et aux normes, beaucoup d'autres voies peuvent néanmoins être empruntées par les acteurs pour se séparer. Ainsi la séparation de fait était courante dans la pratique, sans que les époux jugent utile de réclamer l'aval des autorités, ce qui laisse supposer que de nombreuses séparations de fait consensuelles n'ont pas laissé de traces dans les archives. Quand ils se rendent au tribunal, maris et femmes sont parfois séparés depuis plusieurs mois ou plusieurs années ; d'autres encore se séparent puis se réconcilient à plusieurs reprises. Le recours



aux tribunaux émane le plus souvent de femmes qui dénoncent des maris adultérins, ivres, violents, ou dont l'absence pour raison professionnelle les a d'ores et déjà conduits à une séparation de fait. Quand elles ne déménagent pas, les femmes peuvent trouver refuge dans le voisinage ou chez des parents, dont C. La Rocca montre qu'ils prennent directement part à la vie et à l'histoire du couple, du mariage à la séparation : l'étude des actes notariés (notamment de la *confessio dotis*, source d'importance pour l'analyse de la conflictualité matrimoniale) révèle notamment le poids des familles dans la constitution des contrats dotaux et dans l'établissement d'accords privés sur la restitution de la dot en cas de crise conjugale.

Le recours aux institutions judiciaires est donc bien souvent l'ultime étape pour tenter de régler les contentieux de couple ; prévalaient tout d'abord les arbitrages de médiateurs en tous genres, les tentatives de compromis et de solutions « à l'amiable ». L'action devant les tribunaux servait dès lors à légitimer des situations de fait ou à faire pression sur l'une des deux parties. Avec les parents, les voisins ou les proches, les curés et les ecclésiastiques tentaient également de résoudre en amont ce qui était perçu comme un véritable scandale menaçant l'ordre public. L'étude montre ainsi la collaboration étroite de l'Église et de l'État toscan, comme en témoigne l'activité du prévôt (*proposto*) Antonino Baldoventi, curé de Livourne et émule de l'évêque réformateur Scipione de' Ricci, proche du grand-duc Pierre-Léopold. C. La Rocca pointe les nombreux échanges d'informations qui existaient entre les différents acteurs institutionnels à propos des couples livournais en conflit, et leurs tentatives conjointes visant à discipliner les comportements conjugaux et à réduire la visibilité des litiges domestiques. Cette recherche du consensus culmine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle où augmentent de manière exponentielle, à partir de 1797, les demandes de séparation par consentement mutuel. Au-delà des effets de la loi française de 1792, l'auteur lit cet accroissement comme la manifestation d'une demande sociale, non seulement de la part des couples eux-mêmes qui sollicitent une séparation rapide et économique, mais aussi de la part de l'État et de l'Église, inquiétés par les désordres conju-

gaux. Les itinéraires de couples livournais retracés dans le livre éclairent par conséquent tout à la fois la pluralité des pratiques sociales et juridiques en matière de séparation, et les mutations de l'armature normative matrimoniale et conjugale à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

GUILLAUME CALAFAT

1 - En l'occurrence l'Angleterre (Lawrence STONE, *Road to divorce: England 1530-1987*, Oxford, Oxford University Press, 1990), et Neuchâtel (Jeffrey WATT, *The making of modern marriage: Matrimonial control and the rise of sentiment in Neuchâtel, 1550-1800*, Ithaca, Cornell University Press, 1992).

2 - L'ouvrage s'inscrit en cela dans la lignée de plusieurs publications des *Annales* de l'Institut historique germano-italien de Trente. Citons, notamment, Silvana SEIDEL MENCHI et Diego QUAGLIONI (dir.), *Coniugi nemici: la separazione in Italia dal XII al XVIII secolo*, Bologne, Il Mulino, 2000, et Daniela LOMBARDI, *Matrimoni di antico regime*, Bologne, Il Mulino, 2001.

### Roberto Bizzocchi

*Cicisbei. Morale privata e identità nazionale in Italia*

Rome/Bari, Laterza, 2008, 361 p. et 12 p. de pl.

Vivre quotidiennement aux côtés d'une femme mariée en bénéficiant de l'assentiment de son époux : telle était la possibilité qui s'offrait à un sigisbée, ou chevalier servant, dans l'Italie nobiliaire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Parfaitement étrangère à nos habitudes, au point qu'on ne peut plus guère aujourd'hui la rapprocher que des formes de polyandrie pratiquées au sein de certaines tribus africaines, cette réalité sociale s'éclaire dans toute sa complexité au terme d'une enquête historique scrupuleuse, menée par l'auteur des *Généalogies fabuleuses*<sup>1</sup>. À rebours de toute interprétation polémique ou moralisatrice, Roberto Bizzocchi restitue les multiples résonances culturelles et politiques du sigisbéisme, produit historique du mariage contraint de l'Ancien Régime et d'une aspiration à la liberté contemporaine des Lumières. Cette analyse est rendue possible par le recours à une documentation de première main, consis-

tant en des journaux personnels comme celui de l'aristocrate de Lucques Luisa Palma Mansi, des correspondances privées, des mémoires diplomatiques, sans oublier les récits de voyageurs et le théâtre de Goldoni. Les enseignements tirés de cette documentation croisée révèlent combien le décroisement des sources s'impose à l'histoire sociale lorsqu'elle s'enrichit de perspectives culturelles.

Le premier chapitre est l'occasion de retracer les origines du sigisbéisme, clairement associées aux bouleversements impulsés par la sociabilité des Lumières dans le comportement des familles nobles. Le terme de *cicisbeo*, qui fait son entrée autour de 1710 dans le vocabulaire italien, se réfère peut-être aux murmures prononcés à l'oreille des dames par leurs galants serveurs. Il est en tout cas lié à la diffusion dans la péninsule de ces « conversations » féminines et mondaines inspirées du modèle français. S'il permet aux femmes de la noblesse de s'émanciper de la figure de servante que leur avaient assignée la Bible et les prédicateurs de la Contre-Réforme, s'il leur offre la possibilité d'échapper au despotisme conjugal d'un époux qu'elles n'ont point choisi, le sigisbéisme n'ouvre pas pour autant la voie à un libertinage sans retenue. Le chevalier servant, auquel le mari délègue tacitement la garde de son épouse, se trouve en bonne position pour contrôler cette dernière et faire en sorte qu'elle ne multiplie pas les aventures galantes. Les sigisbées se seraient ainsi particulièrement bien acclimatés dans une Italie du *Settecento* qui, tout en s'ouvrant aux Lumières, n'en demeurerait pas moins profondément formaliste.

Le deuxième chapitre tisse un lien fécond entre le succès du sigisbéisme et les caractères spécifiques de la société d'Ancien Régime. La volonté des familles nobles de privilégier un héritier unique afin de ne pas subdiviser leur patrimoine engendrait un nombre conséquent de cadets célibataires, prompts à devenir d'habiles chevaliers servants. Si le nom du sigisbée ne figurait pas comme le veut la légende au sein du contrat de mariage, le choix de sa personne relevait d'une cooptation entre pairs impliquant l'aval du mari et de son entourage. Le sigisbée se devait ensuite d'obéir à des règles de comportement très précises, relevant aussi bien de la discrétion que de l'assiduité auprès de la dame. Les rapports sociaux engen-

drés par les triangles mari-femme-sigisbée se distinguaient en somme par leur caractère fortement ritualisé, ce qui limitait très largement leur potentialité subversive.

Un troisième temps de l'analyse est consacré aux variables possibles du sigisbéisme dans le champ social, géographique et politique. Une *Relation de l'État de Gênes* expédiée en 1737 par le diplomate Jacques de Campredon révèle la prégnance de cette pratique dans le système de gouvernement des Républiques oligarchiques italiennes. Prolongeant les dynamiques issues des alliances matrimoniales, le sigisbéisme contribuait en effet à enrichir les échanges et les équilibres au sein des noblesses citadines. Cette influence politique du système des chevaliers servants se laisse davantage entrevoir dans les anciennes Républiques (Gênes, Venise, Lucques, Florence), au sein desquelles les groupes nobiliaires continuent à jouer un rôle prégnant à la tête de l'État, que dans les monarchies dynastiques ou électives (Naples, Turin, Rome), où les aspirations nobiliaires sont canalisées en direction des souverains et de leurs cours. Pourvue ou non de résonances politiques, la pratique sociale du sigisbéisme tend néanmoins à se diffuser de proche en proche à travers toute l'Italie, jusque dans les cours cardinales romaines et dans les salons de la noblesse napolitaine et palermitaine, au rythme de l'ouverture progressive mais bien réelle des capitales méridionales à la sociabilité des Lumières. Les chevaliers servants ne colonisent en revanche que très marginalement les diverses couches de la hiérarchie sociale italienne, les valeurs qu'ils incarnent demeurant largement étrangères à l'éthique de décence morale de la bourgeoisie. On peut regretter que l'auteur n'ait pas poussé aussi loin l'analyse sur les variantes européennes du sigisbéisme, ou tout au moins sur son adoption par les résidents étrangers en Italie, dont l'influence se trouve trop souvent occultée par une focalisation des études sur les milieux voyageurs. Par-delà les cas emblématiques de Montesquieu à Rome ou de Denon à Venise, il resterait à comprendre dans quel cadre les étrangers ayant séjourné dans la péninsule ont pu devenir à leur tour des chevaliers servants.

L'avant-dernier chapitre aborde de front la question des postures sentimentales et des pratiques sexuelles engendrées par le sigisbéisme.

Les observateurs contemporains furent à ce titre partagés entre deux visions pour le moins contradictoires : celle d'une activité sexuelle débordante et sans contrôle, ou celle d'une continence sexuelle tributaire du vieil héritage de l'amour courtois renouvelé par le processus plus récent de civilisation des mœurs. La vérité est sans nul doute à situer entre ces deux extrêmes... Il demeure en tous les cas que le sigisbéisme sut ouvrir la voie à d'authentiques passions amoureuses, comme celle qui unit entre 1766 et 1776 Pietro Verri à la sœur de Cesare Beccaria. Il est donc bien légitime de s'interroger sur l'attitude des familles nobles face au doute sur la paternité des fils que pouvait générer la présence des chevaliers servants. Par-delà les diverses stratégies contraceptives, il semble que le risque de naissances illégitimes ait été assumé, dans un contexte de crise démographique de la noblesse, et dans la mesure où les triangles mari-femme-sigisbée n'outrepassaient pas les frontières sociales de l'élite nobiliaire.

L'ouvrage s'achève en interrogeant la disparition assez soudaine de la figure du sigisbée dans l'Italie du XIX<sup>e</sup> siècle. De la génération de Pietro Verri à celle d'Alessandro Manzoni, la morale privée semble avoir subi dans la péninsule un bouleversement radical. Elle le doit en large part à l'influence des conceptions rousseauistes de l'amour filial et domestique, qui contribuèrent à opposer de manière définitive l'Europe romantique du XIX<sup>e</sup> siècle à l'Europe galante du XVIII<sup>e</sup>. Comme se plaisait à le souligner Stendhal, la domination française imposée à l'Italie entre 1796 et 1814 contribua aussi largement à la disparition des chevaliers servants. Les héritiers de la Révolution et les thuriféraires de Napoléon cherchèrent en effet à imposer dans la péninsule un idéal de vie privée sobre et vertueuse modelé sur celui des Républiques antiques. Cette volonté théorique de régénération des mœurs se concrétisa dans la promotion d'une sociabilité nouvelle élargie aux catégories bourgeoises, en lieu et place des conversations nobiliaires. L'ultime salve qui contribua à faire disparaître les sigisbées s'inscrit cependant dans le contexte du *Risorgimento*. Des auteurs tels que Simonde de Sismondi, dans son *Histoire des Républiques italiennes*, portèrent aux sigisbées le coup de grâce en faisant d'eux le symbole de l'infériorité morale de la

péninsule par rapport au reste de l'Europe. La mise en avant du mariage et de la famille comme fondements de la nation par les promoteurs du *Risorgimento* eut ainsi pour corollaire une diabolisation de la pratique du sigisbéisme, qui contribua pendant longtemps à en obscurcir les dynamiques sociales et les ressorts cachés. Tout le mérite de l'ouvrage de R. Bizzocchi est de les avoir si subtilement remis en lumière.

GILLES MONTÈGRE

1 - Roberto BIZZOCCHI, *Généalogies fabuleuses. Inventer et faire croire dans l'Europe moderne*, Paris, Éd. Rue d'Ulm, [1995] 2010.

### Claire Chatelain

*Chronique d'une ascension sociale.*

*Exercice de la parenté chez de grands officiers, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*

Paris, Éditions de l'EHESS, 2008, 430 p.

Les Miron sont connus comme une maison de robe dont plusieurs membres se sont fait remarquer à divers titres dans les convulsions de l'histoire politique des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Dans ce dense ouvrage d'histoire sociale issue d'une thèse de l'EHESS, Claire Chatelain nous propose non seulement une histoire de leur ascension et de leur déclin, mais elle présente aussi une analyse socio-politique systématique des conditions de leur reproduction sur six générations.

La première partie est un récit de l'histoire de la maison. À partir du premier ancêtre connu, originaire de Catalogne et médecin de la reine Anne en 1492, les Miron formèrent d'abord une lignée de médecins au service du roi. Le troisième épousa une Morvillier, fille d'une Hurault, qui le fit entrer dans l'affinité des familles de secrétaires d'État. En mariant cinq fils, ce couple a réussi une expansion que les générations suivantes n'allaient plus jamais reproduire. Ces cinq fils ont servi les rois Valois en leur apportant des compétences diverses et très techniques : l'aîné fut reçu au parlement de Paris en 1555, puis nommé lieutenant civil du Châtelet, les autres furent officier de finances, médecin d'Henri III, négociateurs. On connaît les achats de seigneuries de trois d'entre eux : 11 000 livres environ pour le magistrat, 28 000 pour le médecin du roi, mais 117 000 pour

l'intendant de finances. Puis les descendants de l'aîné ont accédé aux charges municipales et aux offices anoblissants des cours souveraines. Mais pour ces serveurs des Valois, l'avènement des Bourbons fut une première étape de la défaveur et leur ascension a culminé en la personne d'un intendant du Languedoc. Après la journée des Dupes, la branche aînée a glissé dans l'opposition frondeuse (le fils de l'intendant fut massacré en 1652 au cours de la journée de l'Hôtel de Ville). La branche cadette issue du médecin d'Henri III, dans laquelle la réussite de l'archevêque de Lyon resta isolée, a dû renoncer aux offices en même temps qu'à la faveur royale, et n'a trouvé à s'allier qu'avec des familles sur le déclin politique. Le nombre des lignées déclina à trois puis deux, et la restriction du mariage des fils contribua beaucoup à l'extinction de la maison à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Cette histoire familiale est fondée sur des sources imprimées nombreuses, mais aussi sur une extraordinaire série d'actes notariés découverts par l'auteur dans plus d'une quarantaine d'études du Minutier central des Archives nationales. Cette véritable mine, et les problématiques d'anthropologie sociale qui l'éclairent, permettent à l'auteur d'étudier les mécanismes de la reproduction familiale dans le vaste groupe formé à la fois par les Miron et les familles alliées (27 font l'objet de tableaux généalogiques). Ces mécanismes s'ordonnent selon trois registres majeurs : l'alliance matrimoniale, les offices et les seigneuries. La conjoncture de longue durée, présentée tout d'abord, est marquée par une inflation continue des dots et des douaires depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> jusqu'au troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle (il reste à vérifier si ce mouvement est seulement « parallèle » à la hausse des prix des offices, p. 154). Le marché des offices, quant à lui, a été rythmé par les édits royaux, notamment la paulette qui a accru la hausse des prix et la fixation des prix de 1665 qui a provoqué une forte dévalorisation.

Nous regroupons ici, pour plus de simplicité, les pratiques familiales selon deux points de vue successifs, la synchronie et la diachronie. Dans la première, le mariage et l'achat d'un office étaient étroitement articulés. Dans la Coutume de Paris, une part de la dot avait le statut de bien meuble et entrait dans la commu-

nauté conjugale, ce qui permettait de l'employer à l'achat d'un office qui était déclaré bien propre de l'époux : mariages et achats de belles charges coïncident souvent. L'acquisition d'offices était possible à condition d'être affilié à une clientèle. Le chapitre 6 met très bien les alliances en lumière en rassemblant tous les contrats de mariage de chaque fratrie, ce qui permet de déceler que les futurs conjoints ont fait des choix, tel cherchant une source de dignité, tel préférant un apport financier ; ainsi, sans que ce concept soit galvaudé comme il l'est souvent, sont véritablement identifiées des stratégies matrimoniales. Du point de vue diachronique, dans la transmission d'une génération à l'autre, frappante est la différence de comportement à propos des seigneuries et des offices. Les seigneuries étaient volontiers transmises et sont devenues les noyaux durs des patrimoines, « la substance identificatrice » des lignées. Lors de leur partage, l'importante question du droit d'aînesse est abordée tardivement ; avec les deux tiers de la seigneurie paternelle, ce droit fut réclamé par le fils aîné du premier lieutenant civil (1572), mais non sans contestations. Les offices, en revanche, ne furent jamais transmis de père en fils, parce que les Miron maintenaient un esprit de partage égalitaire, tâchaient de marier presque tous leurs enfants et répugnaient à instituer un aîné. Cette pratique, qui limitait la spécialisation fonctionnelle et empêchait la formation de « dynasties », était conforme à un modèle social du monde de l'office au XVI<sup>e</sup> siècle : les charges circulaient au gré des échanges interlignagers.

Ces pratiques successorales étaient constitutives d'« un groupe social aristocratique médian », conjoignant des caractères roturiers et nobiliaires (p. 277). Or, à propos de ce qui était fondamental à plusieurs titres, l'alliance matrimoniale, l'auteur discerne des évolutions convergentes. L'équilibre des alliances, c'est-à-dire leur caractère égalitaire ou inégalitaire, a longtemps consisté en une légère hypogamie des fils, ceux-ci étant mariés dans des lignées en ascension récente, tandis qu'au XVII<sup>e</sup> siècle a été préférée une égalité de dignité. Du fait de l'inflation des dots, les Miron durent alors « faire un effort accru pour concentrer les capi-

taux disponibles en quelques grosses dots, en augmentant le nombre de descendants voués au célibat » (p. 158). Quant aux alliances conclues dans la parenté, longtemps des jeux complexes d'alliances exogames furent conclus entre « alliés de consanguins d'alliés », ce qui mobilisait « une mémoire de la parenté cognatique » (p. 260). Or, à mesure que l'on avance dans le XVII<sup>e</sup> siècle, l'auteur affirme que se multiplient les mariages avec de proches consanguins, aux limites de l'interdit, en raison de la volonté d'épouser « au même » dans l'aristocratie des magistrats des cours souveraines. Il y a là « un resserrement lignager » analogue au phénomène d'extension du célibat et de généralisation des primogénitures, connu dans la noblesse d'épée et d'autres élites européennes, et sur lequel l'attention a été appelée récemment par Gérard Delille. « Quelque chose se perd », alors, du rapport préférentiel qui autrefois résultait d'une commune appartenance à une parentèle (p. 272). Il en a résulté une « déstructuration des anciennes solidarités », qui aurait joué un rôle important dans l'extinction des Miron. Difficiles à démontrer, ces deux hypothèses sont très importantes et séduisantes. Enfin, après celle des habitats et autres vecteurs de mémoire lignagère, vient l'étude des conflits, graves surtout entre alliés : comme il n'avait laissé que des filles, la succession du « massacré » de 1652 a occasionné « trente-trois ans de guerre interne ». Dans un mode de filiation globalement cognatique, « la définition patrilinéaire des lignages contribuait à leur mise en compétition pour l'obtention des biens ». Or les lignées « voulurent renforcer » cette définition patrilinéaire tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle (p. 361).

Dans l'ensemble, le plan des deux dernières parties ne facilite pas une compréhension d'ensemble, non plus que l'écriture souvent difficile, mais le rassemblement d'actes notariés extrêmement nombreux fournit une documentation très riche qu'éclairait au surplus des problématiques récentes d'anthropologie historique. Ainsi, dans le cadre d'une monographie à l'échelle d'un lignage et de deux longs siècles, c'est une réflexion générale qui est proposée, une très riche contribution à l'hypothèse d'une ample inflexion des rapports de parenté au XVII<sup>e</sup> siècle.

MICHEL NASSIET

### Elie Haddad

*Fondation et ruine d'une maison. Histoire sociale des comtes de Belin, 1582-1706*

Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2009, 560 p.

Monographie extrêmement approfondie sur une lignée de noblesse d'épée et ses pratiques sociales, culturelles et politiques, cet ouvrage est aussi le support d'un ambitieux effort de théorisation à partir du concept anthropologique de « maison ». Cette lignée n'a existé que pendant quatre générations, et cette histoire est aussi celle d'un déclin, d'un appauvrissement et d'une extinction, un type de phénomène dont l'étude reste assez rare. Elle remonte à un acte fondateur, le mariage d'un cadet de Gascogne avec Renée d'Averton, héritière des seigneuries d'Averton et de Belin dans le Maine (1582). Maître de camp du régiment de Picardie, le mari, François, fut gouverneur de Paris pour la Ligue, se rallia à Henri IV, puis devint gouverneur du jeune prince de Condé. Son fils François II, tombé en disgrâce pour avoir été fidèle à Marie de Médicis, se retira de la cour et se conduisit en mécène. La troisième génération fut la seule à compter deux fils mariés, Emmanuel et René, qui tous deux furent tués après respectivement quatre et trois ans de mariage. Le fils aîné du premier épousa enfin la fille unique du second, et la stérilité de ce couple provoqua l'extinction de la lignée.

Comme cette famille passa la plupart de ses actes notariés à Paris, les sources patiemment rassemblées sont surtout des actes extrêmement nombreux issus de 29 études du Minutier central. Cette documentation très riche et cohérente permet une analyse systématique de la parenté d'un groupe élargi aux lignées alliées (21 font l'objet de tableaux généalogiques). Les dots s'envolent, très au-delà de la dévalorisation de la monnaie de compte, et de la même façon que dans la noblesse de robe, ce qui désigne une cause plus générale que la hausse des prix des offices. L'auteur retrouve, pour la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, des caractéristiques déjà observées. Du point de vue du caractère égalitaire ou inégalitaire des alliances, « l'hypogamie féminine domine » alors, c'est-à-dire que les filles étaient mariées à un niveau inférieur (p. 92). Quant à la nuptialité, les

familles mariaient la plupart des enfants, garçons et filles. Au XVII<sup>e</sup> siècle en revanche, la nuptialité est pratiquement diminuée de moitié. Alors que la proportion des fils et filles mariés par rapport aux enfants survivants est respectivement de 80 et 82 % avant 1582, elle baisse à 40 et 44 % pour les enfants nés de parents mariés après 1592. Ce phénomène n'est autre que la montée de la primogéniture signalée par Gérard Delille. L'auteur a raison de penser que l'inflation des dots ne peut être la seule cause de cette évolution majeure, car les dots sortants étaient compensées par les dots entrantes ; mais, précisément, cette compensation explique la diminution du nombre des dots à payer dès lors que les familles ont préféré des alliances sur un pied d'égalité, lesquelles impliquaient des dots très supérieures à celles de filles mariées de façon descendante. Cette nuptialité basse et la mortalité au combat ont été deux causes majeures de l'extinction.

Les conflits successoraux furent effroyablement complexes à cause notamment des substitutions sur des biens apportés par des épouses. Le troisième chapitre fournit, phase après phase, des mesures de la fortune et de la déstabilisation de celle-ci. La gestion du patrimoine était l'objet de beaucoup d'attention. En rapprochant les actes notariés, l'auteur découvre que certains se relient entre eux car ils servirent à élaborer des « montages financiers ». Il rend compte ainsi de la part du crédit dans la fortune, des usages de la rente constituée, et de l'endettement progressif qui a conduit la lignée à la ruine. L'appauvrissement de celle-ci apparaît alors comme le résultat de trois sortes de causes : la concentration des dettes ; des conflits successoraux, surtout l'interminable conflit de la succession de François II (mort en 1638) ; enfin des accidents de cycle de vie : les décès prématurés des deux fils mariés du précédent (en 1637 et 1642), lesquels ont obligé à payer très longtemps deux douaires, et à rembourser deux dots sans qu'il fût possible de les récupérer plus tard en tant qu'héritages parce que le fils d'une des veuves, le dernier mâle de la maison, est mort au combat sans laisser d'enfants (1667). Tout cela montre l'insigne fragilité d'une lignée de noblesse d'épée.

Le quatrième chapitre présente plusieurs figures féminines, veuves et/ou héritières. Il

confirme le rôle important et l'autonomie des héritières adultes ; en datant le château d'Averton des années 1560, l'auteur montre qu'il fut construit au début du premier mariage de Renée d'Averton dans le but de marquer la puissance de la lignée de celle-ci et à son instigation. Sa sœur étant morte en voyage, Renée d'Averton accusa en 1639 son beau-frère de l'avoir empoisonnée, lequel, emprisonné puis élargi faute de preuves, tua son accusateur et obtint le pardon du roi. Terminé par une vengeance, ce conflit avait pour enjeu le contrôle de la fille unique du couple en en obtenant la tutelle. Le cinquième chapitre étudie les engagements politiques et religieux, montre que l'absence de charges rémunératrices contribua à fragiliser le patrimoine, et comment les clientèles se reliaient aux relations de parenté. Le dernier chapitre peut alors insérer le patronage littéraire dans l'histoire sociale de sa lignée ; l'intervention de François II dans la querelle du *Cid* révèle la difficulté, pour un noble de province, à affirmer un patronage autonome face à celui de Richelieu.

On l'a dit, l'auteur ambitionne d'expliquer un grand nombre de faits à partir du concept de « maison », défini par Claude Lévi-Strauss comme « une personne morale détentrice d'un domaine composé à la fois de biens matériels et immatériels », et telle, précise-t-il ici même, que « l'alliance vaut la filiation et la filiation vaut l'alliance ». Or de cette dernière caractéristique relève effectivement le mariage de l'héritière d'Averton et de Belin en 1582 avec un cadet de Gascogne. Ce contrat donne la « seigneurie de Belin » au mari, en usufruit, puis au fils aîné à naître, « en pleine propriété », à charge pour eux de porter « le nom, armes et cry de la maison d'Averton » (pour autant la terre de Belin n'était pas « substituée au profit des aînés », p. 126). Les éléments d'identité, qui habituellement sont transmis par filiation patrilinéaire, le sont effectivement ici par alliance. Le mari a renoncé à son identité paternelle, ce qui n'était concevable qu'en vue d'un mariage extrêmement avantageux ; la mesure des patrimoines, en effet, en vérifie magnifiquement l'inégalité : l'héritière d'Averton et de Belin avait un revenu de plus de 25 000 livres (un capital de l'ordre de 750 000 livres), quand le futur, avec ses gages

de gentilhomme de la maison du roi et de maître de camp, avait moins de 5 000 livres. Il se pourrait que le caractère inégalitaire des alliances soit constitutif des sociétés à maison.

La question est de savoir si l'équivalence théorique filiation-alliance rend compte effectivement de tout ce qui lui est attribué par l'enthousiasme de l'auteur. Certains commentaires outrepassent les faits. Du fait que les notaires donnent au fils le titre de « comte », un titre de complaisance, quand son père continue à se faire appeler « seigneur de Belin », il est extrêmement imprudent d'en déduire que le fils « devenait le chef de la lignée avant la mort de son père » (p. 115). Le mariage du fils unique avec sa cousine germaine co-lignagère et héritière est bien une façon de reconcentrer le patrimoine, mais n'est pas un accroissement du danger de « non-perpétuation » (p. 105 et 374), car on ne sache pas que les mariages de cousins germains soient moins féconds que les autres. Cet exemple révèle une tendance à valoriser à l'excès le structural au détriment de l'aléatoire, dont il revient aussi à l'historien de mesurer la part. On notera également que le concept de « matrilignée » est employé sans être défini (p. 92), comme s'il allait de soi, quand ceux de « patrilignage » et d'« inflexion patrilinéaire » font l'objet de discussions, et quand on se rappelle que la filiation n'est pas la descendance. On comprend mal, enfin, comment l'auteur délimite les familles qui ont pu constituer des « maisons » et les autres.

Reste que certaines hypothèses sont vérifiées ou bien étayées. Le fait que, maisons ou patrilignages, ces entités aient eu un « fonctionnement collectif » (p. 368) ; le fait que des femmes aient pu accéder à des situations de pouvoir non à cause de « failles » du système socioculturel, mais parce qu'elles étaient héritières ou très bien dotées, en l'occurrence à la suite d'une alliance hypogamique. Il y a bien eu, incontestablement, un « renforcement de l'inflexion patrilinéaire » au XVII<sup>e</sup> siècle, et un abaissement de la nuptialité, lié très probablement au renoncement aux alliances inégales. Mais faut-il parler de « *mutation* à la fois anthropologique, sociale et culturelle de la noblesse » (p. 150-151) ? C'est sous-estimer l'inflexion patrilinéaire de celle-ci dès les XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : si nombre d'alliances furent choi-

sies alors pour perpétuer l'identité d'une patrilignée, c'est que l'attachement à celle-ci était déjà intense. On le voit, la monographie est ici extrêmement féconde : le rassemblement cohérent de sources très riches nourrit, au cœur du social, une réflexion stimulante comme il en est peu.

MICHEL NASSIET

### **Sebastián Molina Puche**

*Poder y familia. Las élites locales del corregimiento de Chinchilla-Villena en el siglo del barroco*

Murcia/Cuenca, Universidad de Murcia/  
Ediciones de la Universidad Castilla-  
La Mancha, 2007, 276 p.

Cet ouvrage présente une étude des mécanismes de reproduction sociale des élites locales d'une petite région de l'Est de la Nouvelle Castille, centrée sur ce qui est aujourd'hui la province d'Albacete, au XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'influence de Murcie, de Cuenca ou de Tolède, les villes les plus proches, se fait à peine sentir sur une contrée dépourvue de centres urbains importants, dont la seule unité réside dans une ancienne histoire commune. La circonscription étudiée est constituée en effet des terres saisies par le roi, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, sur le marquisat de Villena. Par la suite, l'absence de pôle fort entraîne son fractionnement entre plusieurs entités administratives. Ce manque de structuration permet de voir fonctionner à l'état le plus pur possible un groupe dirigeant dont tout montre qu'il a fourni l'essentiel de l'encadrement politique territorial de l'Espagne à l'époque moderne. Il est excellemment défini par l'auteur comme une élite, tout à la fois élite de fortune, de prestige, d'ancienne honorabilité, de savoir et de pouvoir, agissant par le contrôle du gouvernement municipal au niveau local. Il se compose d'une trentaine de familles dont on suit le destin, essentiellement à travers les listes fiscales municipales et les archives notariales. Les archives d'État sont également mobilisées pour retrouver les grâces royales dont ces familles bénéficièrent. Je regrette personnellement que ni les délibérations

municipales, ni les sources judiciaires, dont j'ai eu l'occasion de montrer la richesse pour l'histoire de ce groupe, n'aient été mises en œuvre.

L'ouvrage s'ouvre sur une excellente description de l'évolution des structures administratives territoriales. Remarquable de clarté, elle devrait être lue par quiconque s'intéresse à la géographie administrative de l'Ancien Régime, tant elle illustre son immense complexité, la superposition des niveaux et le caractère dynamique. Suit une description des bases économiques de la différenciation sociale. La fortune est essentiellement terrienne. Des propriétés de 100 à 400 hectares de terres non irriguées par famille, très rarement plus de mille, en exploitation directe et dont le principal revenu réside dans la production de laine de mouton, en forment l'essentiel. Les terres irriguées, louées à des fermiers, sont de moindre importance, sans être négligeables. L'apport des loyers immobiliers, des rentes mobilières, des revenus tirés de l'exercice de charges publiques ne sont que des appoints. Tout cela confirme les travaux déjà anciens de Jerónimo López-Salazar sur la Manche. Certaines affirmations sur la rigidité des stratégies économiques induites par les patrimoines de mainmorte ne semblent guère prendre en compte les apports de l'historiographie récente sur la question, ceux de Bartolomé Yun Casalilla notamment, et encore une fois les miens. On retiendra surtout une observation annexe. C'est au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle seulement que ces élites, dont bien peu de familles sont d'ancienne *hidalgúta*, entreprennent de se doter massivement des signes extérieurs qui marquent la noblesse : lettres exécutoires d'hidalgo, habits des ordres militaires, hérédité des charges municipales et, dans quelques cas, seigneuries. C'est un retard d'un gros demi-siècle par rapport aux principales villes de Castille. L'auteur y voit avant tout la conséquence de la mise en vente concomitante de ces titres et honneurs par le roi. Sans nier l'importance de l'échange monétaire en ces matières, je ne le suivrai pas dans la rigidité avec laquelle il envisage ce lien. Je constate surtout que nous avons là un intéressant témoignage sur la chronologie de la pénétration de l'influence de l'État dans la vie sociale de l'Espagne profonde, par le biais de

la distribution d'honneurs dont le souverain a le monopole ; car ce que nous savions jusqu'ici de la question avait surtout été étudié dans des espaces plus urbains.

La dernière partie, certainement la plus importante, traite des stratégies de transmission des patrimoines. Elle présente un groupe fort différent de ce que Santiago Aragón Mateos – son absence dans la bibliographie est réellement surprenante – et moi-même, parmi d'autres, avons observé naguère en Estrémadure. Les élites du marquisat fondent leur survie sur le mariage presque systématique des enfants, sur le souci du maintien de l'équilibre entre les héritiers, sur la priorité donnée à l'établissement de liens familiaux avec d'autres familles. Nous avons quant à nous décrit un modèle défensif qui reposait sur le sacrifice massif des cadets, sur un taux de célibat étonnamment élevé, sur des stratégies axées vers la préservation du patrimoine, conduisant à la multiplication des mariages consanguins et à l'épuisement biologique du groupe, évident à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La comparaison, si elle était possible, pourrait être d'autant plus passionnante que des études partielles semblent marquer l'existence d'un tel modèle dans d'autres régions, caractérisées comme celle-ci par l'implantation tardive d'une élite sociale stabilisée.

Les conclusions de l'auteur me paraissent malheureusement infondées. L'absence de reconstitution des familles le prive d'une mise en perspective fondamentale. Sa propre difficulté à concevoir des modes de fonctionnement différents de l'actuel jette un doute sérieux sur la pertinence de sa lecture. Le mariage des laïcs est pour lui une évidence qui l'empêche littéralement de voir le célibat non ecclésiastique ; tout comme la priorité donnée au bien-être des enfants, qui l'empêche non moins littéralement de percevoir les stratégies patrimoniales. L'absence de comparaison fausse les échelles : le fait que 18 % des enfants soient membres du clergé lorsque testent les parents lui paraît le signe d'une désaffection profonde vis-à-vis des carrières cléricales, et qu'une dispense soit nécessaire dans presque 40 % des mariages la preuve d'une forte exogamie. La démonstration ne s'appuie que sur l'analyse d'une petite demi-douzaine de cas,



que l'auteur ne saisit jamais que sur trois ou quatre générations et où il ne s'intéresse qu'à la famille proche, alors que tout montre à la fois la profondeur chronologique et l'extension sociale des stratégies mises en œuvre. En dépit d'évidentes qualités de sérieux et de réflexion, domine le regret d'une occasion manquée.

JEAN-PIERRE DEDIEU

### **Stéphane Minvielle**

*Dans l'intimité des familles bordelaises.*

*Les élites et leurs comportements au XVIII<sup>e</sup> siècle*  
Angers, Éditions Sud Ouest, 2009, 479 p.

À l'aide des méthodes de la démographie historique, de la généalogie, de l'histoire de la famille et de l'histoire sociale, Stéphane Minvielle fait pénétrer le lecteur dans « l'intimité des familles bordelaises » au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'étude repose sur le dépouillement de plus de 78 000 actes de mariages, baptêmes et sépultures, analysés grâce au logiciel CASOAR mis au point par Jean-Pierre Bardet à l'université de Paris IV Sorbonne. 9 585 familles ont été observées, parmi lesquelles 4 964 sont des familles stables qui ont pu être suivies jusqu'à la fin de la vie commune des conjoints. Le plan de cet ouvrage issu d'une thèse soutenue en 2003 suit les grandes étapes de la vie familiale depuis le mariage, au cœur d'enjeux sociaux, familiaux mais aussi personnels. La mesure de la fécondité des familles fait l'objet de la deuxième partie, puis l'auteur termine avec un bilan sur la reproduction biologique et sociale du groupe.

Dès les premières pages, S. Minvielle revient sur le concept de stratégie matrimoniale, car même si l'idéal semble toujours d'épouser son semblable pour maintenir ou améliorer sa position sociale, toutes les alliances ne peuvent se réduire à ce type d'approche. Malgré tout, on se marie généralement entre soi, l'homogamie étant d'autant plus forte que la position sociale des époux est élevée. Par contre, l'homogamie professionnelle est beaucoup moins nette. Les comportements des élites bordelaises témoignent de leur capacité à imposer un modèle matrimonial dont les parents sont les garants et qui a pour but de maintenir une forte stabilité, voire une certaine ferme-

ture sociale. Le mariage des hommes est extrêmement tardif (33,8 ans), et en constante augmentation sur l'ensemble de la période; celui des femmes s'établit à 25,1 ans, ce qui fait que de nombreux couples se caractérisent par des différences d'âge importantes. Les prescriptions religieuses relatives au mariage sont encore très suivies tout au long du siècle, les contrats sont l'objet d'une préparation soignée, les familles engageant des sommes parfois considérables. Le montant et la composition des dots sont minutieusement analysés; ils révèlent la domination sans partage de la noblesse pendant la première moitié du siècle, celle-ci étant progressivement rejointe par le négoce en fin de période.

La fécondité des élites bordelaises connaît de profonds changements au XVIII<sup>e</sup> siècle. Si la limitation des naissances est largement pratiquée (le nombre moyen d'enfants par couple chute de moitié au cours du siècle), l'auteur s'interroge sur l'existence de modèles différents liés au lieu de résidence, à l'appartenance religieuse ou à la situation familiale. Alors que la descendance des couples unis entre 1685 et 1779 était forte, les choses changent radicalement ensuite avec un nombre moyen d'enfants par couple qui passe de 8,5 à 4 au début de la Révolution: on peut bien parler ici d'un véritable « toboggan contraceptif » selon l'expression consacrée. Le modèle bordelais est proche de celui des Rouennais étudiés par J.-P. Bardet, mais la chronologie est différente, le début de la baisse de la fécondité étant plus tardif à Bordeaux. La contraception se fait au moyen de l'arrêt (l'âge des femmes à la dernière maternité est en net recul) et de l'espacement des naissances (l'allongement des intervalles entre les naissances est manifeste), la combinaison des deux stratégies apparaissant comme une originalité bordelaise. Le facteur religieux ne joue pas à Bordeaux un rôle majeur dans la mise en place de la limitation des naissances. Il existe par contre une géographie différentielle de la fécondité qui est directement liée à la condition sociale des familles. La noblesse est la première à réduire sa descendance, le monde du négoce est le dernier, la bourgeoisie des talents (professions liées au droit et à la santé) apparaissant en situation intermédiaire et, surtout, avec des comportements hétérogènes

au sein du groupe. Des analyses nominatives très fines se combinent harmonieusement avec les analyses macro ; elles viennent tempérer une vision qui pourrait sembler schématique du phénomène de la contraception.

Dans la dernière partie, S. Minvielle envisage la manière dont se fait la transmission de la position sociale et du patrimoine. Il montre notamment que la chute de la fécondité n'a pas eu d'effets drastiques immédiats sur l'avenir de nombreuses familles. Avec une mortalité dont le niveau est loin d'être catastrophique, les élites se trouvent dans une situation relativement favorable comparativement aux autres groupes, ce qui permet aux familles, en dépit d'une fécondité réduite, d'assurer leur maintien pendant plusieurs générations dans le groupe dominant. L'observation des fratries est l'occasion pour l'auteur de s'intéresser à la place de l'enfant dans les familles et de conclure au renforcement de sa position dans le cercle familial. Les mécanismes de la reproduction sociale et l'existence d'un creuset bordelais n'ont pas empêché le renouvellement du groupe et une réelle ascension sociale. Le renouvellement est lié à la prospérité économique du port, celle-ci créant un contexte favorable à la constitution de nouvelles fortunes, en particulier dans le négoce. De plus, la ville démontre sa capacité à attirer de l'extérieur des élites soucieuses d'enrichissement et de reconnaissance sociale.

Le texte est dense mais clair et de lecture agréable. Les outils statistiques sont parfaitement maîtrisés et une grande abondance de graphiques et de tableaux vient soutenir le raisonnement. Les analyses micro-historiques et les histoires de familles sont particulièrement bienvenues ; elles montrent le renouveau que peuvent connaître les études démographiques.

SCARLETT BEAUVALET

**Marion Trévisi**

*Au cœur de la parenté. Oncles et tantes dans la France des Lumières*

Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2008, 576 p.

démographie historique par une succession de travaux originaux portant sur des figures familiales d'Ancien Régime : les grands-parents, les veuves, les orphelins. Dans cette voie, Marion Trévisi prend en charge la figure des oncles et tantes, avec un même souci de dégager les variables fondamentales du rapport anthropologique reliant l'individu à un collectif d'appartenance, dénommé ici « la parenté », pour le XVIII<sup>e</sup> siècle français. Par le lien avunculaire, en effet, l'auteur entend écrire une histoire de la famille d'après le « rôle » ou la « place » (p. 18) qu'y tiennent oncles et tantes devant leurs neveux et nièces. Basé sur la mesure des feux, l'ouvrage assimile la France méridionale au modèle de la famille élargie, tandis que la France septentrionale est associée avec la famille nucléaire, offrant selon l'auteur le terrain le plus propice à son étude. C'est dans cette zone qualifiée globalement d'« égalitaire », représentée ici de façon inattendue par le Vexin français et la Normandie, que M. Trévisi veut scruter les liens avunculaires à l'aune d'une parenté particularisée selon elle, là plus qu'ailleurs, par le « ménage conjugal » (p. 20). Mêlant indistinctement les catégories de famille, de parenté, de lignage, de co-résidence, l'auteur se lance dans une quête nourrie par un large ensemble de sources. Leur dénominateur reste cette capacité à renfermer, à tous les titres, l'énoncé du lien de parenté concerné. Chaque indication doit pouvoir être sérieuse et nourrir l'analyse d'une relation – avunculaire – qui donnerait obligatoirement accès aux structures de la parenté.

À l'image des travaux auxquels il succède, une première partie purement démographique ouvre alors le livre, sans offrir cependant d'apports aussi essentiels que ses devanciers. Ici, l'impressionnante masse des archives compulsées aboutit au chiffre de 89,4 % des actes de tutelle étudiés comportant une mention d'oncles ou tantes, contre seulement 6,5 % des dossiers criminels, et 2,87 % des actes notariés de toute nature. Il faut constater avec l'auteur que le lien familial s'exprime lorsque la famille fait elle-même l'objet de la source (mariage, naissance, tutelle). Plus intéressantes, les simulations sur la probabilité d'une présence démographique d'oncles et tantes autour des individus, aux différents âges

de leur vie, produisent des taux très contrastés selon les rangs de naissance des parents, des enfants. Mais doit-on s'étonner que le discriminant le plus fort soit effectivement « la taille de la fratrie des parents » (p. 98 et 104)? De même regrette-t-on que la difficulté à trouver les motivations quant au choix, massif, des oncles et tantes pour parrains/marraines s'achève sur le constat que « les parrains sont choisis en tant qu'individus, aucun individu n'est identique à un autre, même s'ils sont tous des oncles » (p. 180). De même lit-on que le défaut de certains oncles lors des mariages s'explique, *in fine*, du fait que « les liens s'étaient distendus dans la vie quotidienne » (p. 208), voire en raison d'une « indifférence » mutuelle (p. 212). Dès lors, les legs consentis par un oncle envers son neveu se justifient par l'« amitié » et la « gratitude » (p. 292), et les conflits opposant un neveu à son oncle ne transgressent rien d'autre que ce « respect dû aux collatéraux plus âgés » (p. 421). La surcharge des données, en fait, ne cache pas une difficulté à recomposer les contextes ou à les relier à des facteurs explicatifs, y compris lorsque les sources narratives (romans et écrits nommés « autobiographies ») sont mises à contribution et libèrent des archétypes, contradictoires, que l'auteur ne parvient pas à raccrocher à un modèle général.

Souvent l'ouvrage se résume à un catalogue de situations et de lieux où chaque mention avunculaire vaudrait sens, à parité l'une vis-à-vis de l'autre, dans une globalité historique qui n'en serait que la somme. Si cette diversité nourrit celle du texte, l'absence de gradation entre les champs convoqués, sans transversalité aucune, laisse perplexe sur une démographie du Vexin ainsi apposée à un corpus littéraire de 80 titres, tirés d'un répertoire national peu défini ou contextualisé, et de 213 écrits du « for privé » dont la sélection n'est précisée qu'en référence assez indécise à un « milieu rural ou urbain modeste » que l'auteur nous dit étudier de préférence (p. 147), et dont plusieurs concernent toutefois la France centrale ou méridionale, souvent nobiliaire. Dans un espace que cette étude désocialise et déhiérarchise entièrement, les normes n'arrivent pas à surgir. À défaut de parcours sociaux reconstitués, la démarche à la fois macro et micro-historique

dont se réclame l'auteur ne parvient pas à éclairer les appartenances que ces individus souhaitent précisément endosser ou élaborer eux-mêmes au travers d'une liaison avunculaire. Isolée, cette dernière ne dit pratiquement rien des exercices de la parenté, des normes en action ou en tension. Au fil des chapitres, elle finit par ne réitérer qu'un lieu commun sur les oncles/tantes comme premier cercle de substitution aux fonctions paternelles/maternelles.

Une documentation éclatée, dont les jonctions ne sont pas théorisées, ne masque pas non plus les profondes imprécisions dans l'emploi des notions et des réalités sociales de l'époque. Ne voit-on pas la formalisation d'un acte notarié pensée par l'auteur comme le résultat d'une simple « interaction » entre le notaire et ses clients (p. 48)? La rédaction de généalogies correspondre pour l'Ancien Régime à la fonction d'« aide-mémoire » ou d'« état civil » (p. 153)? L'image du « don gratuit » sortir de la fiscalité et servir d'étrange justification à la signature de témoins lors des contrats de mariage (p. 180), l'idée de « pression morale » résumer le devoir fait aux oncles d'héberger un neveu orphelin chez eux (p. 321), la présence aux funérailles équivaloir à « un dernier hommage symbolique » (p. 225), etc. Alors que le chapitre introductif présentait le projet du livre à un croisement interdisciplinaire fort (de l'ethno-histoire, la sociologie, l'anthropologie, jusqu'aux sciences cognitives), on s'étonne de voir les travaux de Gérard Delille non sollicités, quand ceux-ci auraient dressé un pont avec un système de parenté européen plus global à l'époque moderne, absents encore les travaux de Laurent Barry sur l'anthropologie générale de la parenté, ceux mêmes de Bernard Derouet ou Jérôme-Luther Viret sur les rapports entre droit et parenté. Certains d'entre eux sont cités dans la bibliographie finale sans utilisation aucune dans le corps du texte. Quant à Philippe Ariès, il n'est convié que pour avoir démontré que « la mort n'est pas un acte individuel, un drame personnel, mais l'épreuve de toute une communauté » (p. 226).

En réalité, créer par hypothèse une catégorie invariante et autonome d'oncles et tantes au sein des familles suppose l'existence d'un dispositif de parenté centré, désignant un individu référent vers lequel convergerait une généalogie

strictement ascendante. Était-ce bien la représentation commune de la parenté que se faisaient les hommes de l'Ancien Régime ? Si ce dispositif existait, parmi lequel oncles et tantes pouvaient agir, l'étude de M. Trévisi pour autant ne l'interroge pas comme tel. Nous sommes loin d'atteindre le « cœur de la parenté ». Celle-ci était-elle de tendance agnatique ou cognatique ? Fondée sur la filiation ou sur l'alliance, sur la transmission intergénérationnelle ou sur l'accumulation intragénérationnelle ? Soutenue par quelles structures patrimoniales, par quelles institutions publiques ou étatiques, par quels systèmes matrimoniaux ou systèmes d'échanges, par quels caractères coutumiers contenus autrement que dans un principe d'« égalité » répété à bon compte ? En tant que méthode, évidemment, l'unique extraction des mentions d'oncles/tantes des sources ne répond pas à ces questions. Elle bloque M. Trévisi dans une problématique uniquement axée sur un mode de comptage, hors des complexités pratiques et théoriques de la parenté sous l'Ancien Régime.

MATHIEU MARRAUD

**Sarah M. Pearsall**

*Atlantic families: Lives and letters in the later eighteenth century*

New York, Oxford University Press, 2008, 294 p.

Comme son titre-manifeste l'indique clairement, l'ouvrage de Sarah Pearsall, tiré de sa thèse de doctorat, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle histoire atlantique telle qu'elle se développe aux États-Unis depuis une vingtaine d'années. Il aborde cependant un thème, la famille, que l'auteur considère comme négligé par les études atlantiques et souhaite être une contribution autant à l'histoire atlantique qu'à celles de la famille et de l'écriture épistolaire. Il repose sur un très impressionnant corpus de correspondances récoltées dans de multiples archives aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Les lettres constituent en effet une source privilégiée des historiens de la famille, que l'auteur complète encore avec des manuels épistolaires, des périodiques, des

romans et des ouvrages philosophiques qui participaient de cette célébration de la famille si caractéristique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Allant à l'encontre d'une focalisation regrettable sur l'Amérique du Nord, très fréquente chez les historiens états-uniens, le livre prend en considération l'ensemble de l'empire atlantique britannique, à l'exception des postes de traite en Afrique. Il se concentre sur la période allant de 1760 à 1815, marquée par l'accélération des migrations, l'exacerbation des rivalités impériales et la violence de la guerre d'Indépendance américaine.

Élégamment écrit, l'ouvrage est également très intelligemment conçu. La première partie présente d'abord la manière dont ces bouleversements du monde atlantique disloquèrent de nombreuses familles, puis analyse successivement les trois sentiments ou valeurs – familiarité, sensibilité et crédit – qui animaient ces familles dispersées et leur permettaient de faire face à leurs difficultés. S. Pearsall examine ensuite trois études de cas qui correspondent à trois situations de crise familiale : un conflit entre un père en Grande-Bretagne et un fils en Virginie à propos des choix de vie du second ; un couple séparé pendant de longues années, alors même que la guerre avait pris fin, le mari vivant à Londres et la femme au Rhode Island ; un vieil homme trompé par sa très jeune épouse au sein d'une famille partagée entre l'Angleterre et la Jamaïque. En cherchant à expliquer pourquoi le père ne pardonna jamais à son fils repentant, le mari choisit de rester éloigné de sa famille pendant six ans et le riche planteur cocufié décida de ne pas sévir contre sa femme et son amant, l'auteur offre autant de démonstrations particulières des thèses qu'elle a présentées de manière générale dans la première partie.

Selon S. Pearsall, l'une des principales raisons de l'apparition de ce qu'elle appelle la « famille sentimentale » (p. 7) au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle résidait dans la réponse apportée par un nombre croissant de familles aux contraintes que les bouleversements du monde atlantique faisaient peser sur elles. L'expression de sentiments affectueux dans leurs correspondances était un moyen pour ces familles fragmentées de surmonter les épreuves qu'elles subissaient, à un moment où

leur existence même était mise en péril par la séparation. Elle permit en particulier aux femmes d'accroître leur *agency* sans bouleverser pour autant radicalement la hiérarchie familiale. L'émergence de cette culture de la sensibilité et la redéfinition de la masculinité qui lui était associée rendent ainsi bien mieux compte des phénomènes qui transformèrent la famille de cette époque que le passage du patriarcalisme au paternalisme. À travers la lecture des mêmes manuels épistolaires, périodiques et romans dans tout l'empire, cet intense échange de lettres entre les deux rives de l'Atlantique et la formation en conséquence d'une culture de la sensibilité commune à la métropole et aux (anciennes) colonies, les familles transatlantiques contribuèrent autant à la formation d'un monde atlantique que celui-ci ne les affecta. Leur impact s'étendit cependant bien au-delà de la sphère de l'intime. Remettant en cause les frontières traditionnellement tracées par les historiens entre public et privé, S. Pearsall va également à l'encontre de l'idée communément répandue selon laquelle les familles utilisèrent le langage politique révolutionnaire pour transformer les rapports de pouvoir en leur sein. Elle soutient au contraire que le langage de la sensibilité développé par ces familles fut instrumentalisé à des fins politiques.

Il s'agit donc d'un livre provocateur qui cherche à transformer un double paradigme, en plaçant la famille et non plus l'individu au centre des dynamiques atlantiques et en soutenant que l'on ne peut comprendre les changements qui affectèrent la famille dans le monde anglophone au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle sans adopter une perspective atlantique. Il soulève cependant un certain nombre de problèmes auxquels S. Pearsall essaye de répondre par avance, sans parvenir toutefois toujours à convaincre. En dépit des justifications qu'elle présente dans l'introduction, le livre ne porte pas ainsi sur le monde atlantique, ni même sur l'Atlantique anglophone, mais sur l'empire atlantique britannique. Il est difficile de comprendre pourquoi les atlanticistes persistent à utiliser de manière interchangeable, comme s'il s'agissait de synonymes, les concepts d'« Atlantique » et d'« empire », affaiblissant

de la sorte leur propriété heuristique. Si le paradigme atlantique ne semble pas devoir être remis en cause, il serait souhaitable que les relations complexes entre histoire atlantique et histoire impériale soient plus rigoureusement prises en compte.

Du fait de la faible représentativité sociale de sa source principale, les familles étudiées par S. Pearsall sont d'ailleurs d'autant moins « atlantiques » qu'elles appartenaient pour la plupart aux élites blanches. Dans les trois études de cas, les protagonistes principaux étaient de surcroît deux Anglais loyalistes et un planteur né en Jamaïque, mais éduqué en Angleterre. Il s'agissait donc d'élites blanches fortement connectées à la métropole. Certes, l'auteur a inclus autant que possible des développements concernant d'autres couches sociales afin de montrer que la culture de la sensibilité se diffusa bien au-delà du groupe élitaire. Il reste que les quelques lettres rédigées par des esclaves que l'on peut trouver dans les archives n'ont pas été écrites à d'autres membres de leurs familles, mais à leurs maîtres pour obtenir la réunion de ces familles. Que ces esclaves aient pu utiliser le langage de leurs propriétaires afin de les convaincre n'a rien d'étonnant. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils partageaient les mêmes conceptions sur ce que représentait la famille et sur la manière dont elle devait fonctionner, d'autant que les rares esclaves sachant écrire n'étaient certainement pas représentatifs de la masse servile.

En projetant sur tous les groupes sociaux la culture des seules élites blanches, S. Pearsall tend donc à surévaluer l'unité culturelle de l'empire atlantique britannique, pourtant marqué par son caractère multiethnique et multiracial. Il en est de même quand elle insiste sur le fait que la métropole et les différentes colonies américaines partageaient la même culture de la sensibilité. Elle va ainsi à l'encontre d'autres travaux sur, par exemple, la sexualité entre hommes, qui montrent que les habitants de Londres et de Philadelphie pouvaient bien lire les mêmes journaux, pamphlets et romans, leur attitude à l'égard de l'*homoeeroticism* était en pratique très différente en raison d'un certain nombre de facteurs locaux<sup>1</sup>. Une fois

encore, S. Pearsall est bien consciente de cet écueil possible et soutient qu'en dépit « des distinctions entre colonies, régions, religions, villes et campagne, et des divisions par rang, âge, ethnicité, race et genre » (p. 19), les ressemblances primaient sur les différences. Le caractère problématique de cette affirmation apparaît toutefois clairement lorsqu'elle évoque la Jamaïque. Elle réussit à démontrer que les planteurs jamaïcains furent également touchés, même si plus tardivement, par la culture de la sensibilité et ne peuvent être réduits à des patriarques tyranniques. Des pratiques épistolaires communes suffisent-elles pour autant à réduire radicalement la « dichotomie entre métropole et colonie » (p. 239) et à démontrer « l'unité du monde atlantique » (p. 141) ? Les planteurs jamaïcains, souvent impliqués dans des unions interraciales illégitimes, partageaient-ils les mêmes conceptions de la famille que les métropolitains ? Doit-on réduire la culture jamaïcaine à celle de ses élites blanches ?

Enfin, l'auteur souligne, de manière très précautionneuse, que le monde atlantique – en fait l'empire – ne fut que l'un des facteurs expliquant les transformations de la famille – en fait la famille blanche élitaire – au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais elle ne s'avance pas à proposer une hiérarchie de ces facteurs, peut-être parce qu'elle n'en a pas les moyens. Il aurait fallu pour cela mobiliser des correspondances de familles demeurées en Grande-Bretagne et ne participant pas à l'aventure impériale ou encore établir des comparaisons avec d'autres élites européennes de pays sans empires atlantiques, ce qui était évidemment impossible dans le cadre forcément restreint d'une thèse de doctorat. Voilà encore une nouvelle preuve de la difficulté à adopter une véritable approche impériale et atlantique lorsqu'on est un chercheur isolé. Que ce livre puisse susciter de telles discussions en montre cependant tout l'intérêt et la richesse.

CÉCILE VIDAL

1 - Clare A. LYONS, « Mapping an Atlantic sexual culture: Homoeroticism in eighteenth century Philadelphia », *The William and Mary Quarterly*, 60-1, 2003, p. 119-154.

**Arianne Baggerman  
et Rudolf Dekker**

*Child of the Enlightenment: Revolutionary  
Europe reflected in a boyhood diary*  
Leyde/Boston, Brill, 2009, xii-553 p.

Le livre repose sur la présentation et l'analyse d'un document qui, pour n'être pas exceptionnel – les auteurs ont repéré une douzaine d'autres journaux de ce type aux Pays-Bas à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle –, n'en est pas moins assez rare : le journal tenu quasi quotidiennement par un enfant, Otto van Eck, né en 1780, du 17 février 1791 au 17 novembre 1797, soit de l'âge de 10 à celui de 17 ans, et brutalement interrompu un peu plus de quatre mois avant la mort de son auteur survenue le 29 mars 1798. Au cours de ces presque sept années d'écriture (qui représentent 1 560 pages couvertes), le jeune Otto nous livre un témoignage particulièrement passionnant, écrit à la première personne sur son enfance et son éducation. À la différence des Mémoires qui sont les remémorations tardives d'un vieillard qui reconstruit son passé et sculpte souvent sa statue pour la postérité, le journal intime offre l'opportunité de voir grandir le sujet-auteur en même temps que progresse sa plume sur le papier.

Otto van Eck est issu d'une lignée qui, au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, est passée de la marchandise à la régence urbaine en Hollande et en Gueldre et a conclu régulièrement de fructueuses alliances avec des familles nobles. Son père, Lambert, juge à la Haute Cour à La Haye, est l'un des plus riches résidents de la ville : outre une somptueuse demeure urbaine, il possède un domaine de campagne près de Delft, d'où sa femme, fille d'un secrétaire du conseil de la ville, est originaire, des fermes et un confortable portefeuille de titres. Otto gravite donc dans un milieu familial qui appartient à l'élite politique et culturelle du pays : lors de la Révolution batave de 1795, son père est le représentant de la ville de La Haye au gouvernement de la province de Hollande, puis est élu député à l'Assemblée nationale, tandis que son oncle Pieter Paulus, qui suit avec attention les progrès de l'éducation de son neveu (il lui offre même, en juin 1794, une petite presse à bras au moment où la question

de la liberté de la presse devient centrale...), est le tout premier président de celle-ci.

Cette élite est fortement marquée par les idéaux des Lumières et par les écrits pédagogiques visant à fonder à partir de la famille une citoyenneté morale : les parents d'Otto sont imprégnés de la lecture des textes des philanthropistes allemands, Johann-Bernhard Basedow, Joachim-Heinrich Campe, Christian-Gotthilf Salzmann (*der Kinderfreund*), qui ont été traduits en néerlandais. Les illustrations de l'ouvrage, prises pour la plupart dans la littérature pour enfants contemporaine du journal, appuient pleinement la démonstration des auteurs en nous introduisant largement dans l'univers des lectures de l'enfant. Car le journal d'Otto n'est pas né spontanément. Il répond à une demande des parents faite lorsque celui-ci a atteint l'âge de 10 ans. Bien des écrits répandus aux Pays-Bas à l'époque (Peter Villeneuve ou Johann-Caspar de Lavater par exemple) ont pu leur inspirer cette idée de lui faire tenir un journal pour permettre un double contrôle : tout d'abord, les parents, qui le lisent régulièrement, peuvent suivre ainsi le développement de l'intelligence et des émotions chez leur fils, surveiller ses pulsions (colères, désobéissances, etc.) et intervenir, le cas échéant, si le journal leur révèle des tendances fâcheuses ; ensuite, l'autocontrôle de l'enfant qui apprend ainsi à écrire une histoire de sa journée, des événements qui s'y sont déroulés, des fautes qu'il a commises (mauvaise humeur, querelles avec ses sœurs, taquineries, etc.) et des bonnes résolutions, dans une sorte d'examen vespéral quotidien. C'est moins la punition de Dieu qui effraie l'enfant que la voix intérieure de sa conscience, et le journal constitue ainsi un instrument d'auto-connaissance et d'auto-évaluation de ses comportements, où progressivement se substitue à la mention des réprimandes parentales une intériorisation du jugement porté sur soi. La relecture régulière du journal par son auteur (qui récapitule parfois les comportements de la semaine écoulée) est d'autant plus un moyen de se corriger que des commentaires écrits par les parents sur le journal l'invitent à poursuivre sur la bonne voie. Le journal se révèle ainsi être comme un *Panopticon* de papier, et Otto, à court d'inspiration, se voit de temps en temps suggérer par son père des sujets à traiter ou des passages à lire.

Les textes lus par Otto sont relativement variés, mais appartiennent, dans l'ensemble, au même corpus clos de la littérature pour enfants recommandée par les traités pédagogiques, du *Manuel élémentaire* de Basedow au *Catéchisme de la nature* du pasteur Jean-Florent Martinet, en passant par des auteurs français : Charles Rollin, l'abbé Claude-François-Xavier Millot, Arnaud Berquin, la comtesse Stéphanie-Félicité de Genlis (*Adèle et Théodore, Les veillées du château*), Louise d'Épinay (*Les conversations d'Émilie*). Des enfants de papier qui manifestent un vigoureux appétit de lecture ou se font lire par leurs parents de fiction des histoires peuplent donc l'univers romanesque d'Otto : une intertextualité s'établit entre eux dans son esprit ; surtout, ils présentent une étonnante similarité avec son monde réel, et ses parents n'hésitent pas à commenter les histoires racontées ou les conseils donnés dans les livres pour servir d'exemples à son éducation présente ; la mise en abyme des récits aide directement à l'intériorisation des valeurs morales à inculquer. La lecture est ici une activité partagée où les parents réels viennent lester de leur poids propre ceux de la fiction. Mais la pratique du journal est aussi appropriée par Otto qui s'en sert pour communiquer à ses parents ses souhaits (comme celui de devenir fermier), ou qui tente d'échapper à la contrainte de sa quotidienneté dans l'espoir (fou) que ses parents iront jusqu'à l'oublier.

L'instruction est donnée à domicile par des précepteurs dont certains sont de grande renommée : mathématiques et physique, langue anglaise, arts d'agrément (danse, piano, dessin) manifestent qu'il s'agit de préparer le jeune homme au monde autant qu'à l'université. Otto préfère de beaucoup la vie dans le domaine de campagne, où il peut non seulement regarder les paysans ou les jardiniers travailler, mais est aussi autorisé à participer de temps en temps à leurs tâches. Il a, comme les philanthropistes le recommandent, son propre petit jardin et note dans son journal les naissances des veaux de la ferme. Lorsque les événements politiques, après la Révolution batave, retiennent la famille à La Haye, il éprouve le besoin de quitter la ville et de retrouver cet espace rural ordonné : la propriété de campagne de ses parents est bien pour lui un « paradis terrestre ». Les auteurs

s'attardent à la fois sur l'espace vécu par Otto tant dans les livres de géographie, les cartes, les récits de voyages que dans ses propres déplacements, et sur sa progressive perception du temps que la tenue régulière du journal entretient, tout comme la possession d'une montre de poche dont la perte momentanée provoque son inquiétude : la régularité des activités aide l'intériorisation des différents rythmes, celui des jours, ceux des semaines et des saisons.

S'agissant des marques religieuses laissées par cette éducation, le journal est moins explicite. Certes, Otto se rend avec ses parents à l'Église réformée tous les dimanches, écoute les sermons (qu'il ne comprend pas toujours car ses parents fréquentent l'Église réformée wallonne où les sermons sont en français), est curieux d'assister aux offices plus solennels, ainsi la Cène. Mais il n'est pas rare qu'il prétexte un coup de froid pour ne pas se rendre au sermon. Les références à la Bible sont peu nombreuses (onze au total) et sa vision semble reposer sur le fait que Dieu veut toujours le meilleur pour l'homme en dépit des apparences : déceptions, accidents, maladies sont des bénédictions. Au cœur de sa religiosité se trouve une physico-théologie qui emprunte beaucoup au *Spectacle de la nature* de l'abbé Pluche. Les merveilles de la nature que la connaissance permet de comprendre sont la preuve de l'existence de Dieu. L'essentiel réside dans les valeurs morales intériorisées et déployées : droiture, application, générosité.

La Révolution française est d'autant plus sensible à Lambert van Eck, père d'Otto, qu'après l'échec de la Révolution patriote, il s'était rendu en 1788, accompagné de Pieter Paulus, à Versailles et Paris pour y chercher des soutiens, en particulier auprès du ministre des Affaires étrangères Armand-Marc de Montmorin Saint-Herem, soutiens qu'il n'avait pas obtenus. Les auteurs s'attardent sur le rôle politique du père. Mais de cette Révolution elle-même, quasiment rien ne transparaît dans le journal d'Otto. La mort de son oncle le 17 mars 1796 le touche beaucoup : c'est une grande perte « pour le pays » parce qu'il a « sacrifié sa vie pour la patrie » et Dieu le récompensera. C'est surtout l'absence prolongée du père, pris par ses activités, qui lui pèse et l'inquiétude qu'elle engendre chez l'enfant sur la santé de

celui-ci. Otto lit sûrement quotidiennement les journaux, entend parler des affaires du moment par sa famille ou les visiteurs, mais le journal intime n'est décidément pas le lieu où noter l'actualité. Il ne mentionne d'ailleurs aucun catéchisme révolutionnaire.

Au total, le livre d'Arianne Baggerman et Rudolf Dekker nous donne à comprendre de l'intérieur comment un enfant grandit et devient peu à peu lui-même sous le regard très attentif de parents soucieux d'en faire le citoyen moral de cette petite République qu'est la famille et à partir de laquelle pourra être transformée la société. Mais le destin prématurément interrompu d'Otto van Eck laisse ce développement inachevé. En tout cas, nous disposons là d'une étude riche sur la réception des modèles pédagogiques au temps des Lumières.

DOMINIQUE JULIA

### **Ivan Jablonka**

*Les enfants de la République. L'intégration des jeunes de 1789 à nos jours*

Paris, Éditions du Seuil, 2010, 348 p.

Le titre du livre d'Ivan Jablonka indique un sujet plus général que celui qu'il traite effectivement. En fait, l'ouvrage ne porte pas sur l'ensemble de la jeunesse, mais sur les enfants abandonnés, délaissés, ceux que la rupture des liens familiaux peut conduire à des formes diverses de déviances. Dans la dernière partie, il ouvre un peu plus le champ étudié aux jeunes issus de l'immigration. Le sujet central du livre est l'analyse des politiques d'État à l'égard de ces populations. À travers ce prisme, l'auteur veut étudier un phénomène plus général d'« étatisation » de l'intervention de la société sur ces populations d'enfants et de jeunes délaissés et interroger le modèle français d'intégration.

Il mène cette étude de la Révolution française à nos jours, en se penchant sur plusieurs catégories d'enfants : les « bâtards » ou enfants naturels dont les droits sont partiellement rétablis en 1793, mais au prix d'un compromis entre les idéaux égalitaires et la reconnaissance des droits des pères ; les mineurs abandonnés que les révolutionnaires veulent placer



sous la protection de l'État, mais dont le projet d'éducation publique à travers l'École de Mars échoue assez piteusement; les jeunes délinquants et, à la fin de l'ouvrage, les jeunes d'origine immigrée.

I. Jablonka met tout d'abord en exergue le clivage entre les intentions de la Révolution et les réalisations, peu souvent couronnées de succès. Ces intentions sont élevées, elles consistent à vouloir intégrer à la société, par le biais de l'Assistance publique, des catégories délaissées ou abandonnées du fait de la rupture de liens sociaux traditionnels et notamment familiaux. Plus même, elles visent à régénérer la société en formant de nouvelles élites de la République à travers l'éducation de ces réprouvés.

Ce sont sous le Directoire, le Consulat et l'Empire que ces principes commenceront effectivement à trouver une application sous la forme d'une action publique pour la ré-intégration sociale des mineurs en déshérence. La colonie pénitentiaire des années 1850 en est une illustration dont I. Jablonka dépeint la genèse intellectuelle et la mise en œuvre politique. Dans ces colonies, les mineurs sont éduqués en commun sous une discipline sévère en se consacrant aux travaux agricoles. L'immersion dans la vie rurale est censée produire une conversion au bien. Pour ses promoteurs, cette formule marie heureusement le châtiment et la régénération. Sans trop de surprise, I. Jablonka montre que cette entreprise de moralisation est vouée à l'échec et se résume à une forme d'emprisonnement durable accompagné de conditions de vie déplorables et de châtiments corporels. Ce sont l'arbitraire et l'anarchie qui dominent et qui conduisent à l'échec du dispositif.

L'idée de régénération par le changement de milieu retrouve des partisans sous la Troisième République acquise à une foi nouvelle dans la possibilité d'amender les travers humains et les influences nocives de l'hérédité. Et, ainsi, le transfert à la campagne paraît à nouveau comme une solution pour rompre avec le milieu d'origine. En même temps, l'État républicain socialise les risques en prenant en charge les enfants assistés et en structurant le secteur de l'enfance, sans pour autant se priver de la collaboration des œuvres privées. Mais les colonies pénitentiaires sont sur

le déclin et subissent un flot de critiques. Il faut inventer autre chose. Par ailleurs, s'impose peu à peu l'idée qu'il faut traiter différemment les enfants simplement abandonnés mais non coupables de délits, et ceux qui en ont effectivement commis. L'idée de prévention fait son chemin et, peu à peu, l'Assistance publique supplante l'administration pénitentiaire dans le traitement de la question des enfants abandonnés. Ceux-ci sont « transplantés » en milieu rural, non plus dans les colonies pénitentiaires tombées en désuétude et accusées de maltraitances, marginalement dans des manufactures ou des établissements professionnels fondés par l'Assistance publique, mais surtout dans des familles d'accueil. Venant couronner ce nouvel édifice, le législateur fixe les principes de la déchéance de la puissance paternelle des parents coupables de manquements graves dans l'éducation de leurs enfants (loi de 1889). La tutelle de ces enfants sur lesquels les parents n'ont plus de droits est désormais exercée par l'Assistance publique. La loi de 1904 renforcera encore ses prérogatives.

Comme le montre très bien I. Jablonka, cette politique qui vise à retirer les enfants d'un milieu supposé pathogène pour les ré-intégrer dans un milieu « sain » dont les effets seront bénéfiques repose sur une confiance presque illimitée dans le processus d'assimilation, de socialisation, qui dissout l'origine et contrebalance l'hérédité, même si cet optimisme républicain connaît des vicissitudes, un certain nombre d'enfants apparaissant « irrécupérables ».

Ce modèle de l'Assistance publique chargée de tous les enfants qu'une mauvaise éducation a corrompu connaîtra son âge d'or entre les années 1880 et la Grande Guerre. Dans les années 1930, les droits de la famille se renforcent. L'État ne devrait plus supplanter la famille, mais la seconder. Après-guerre, cette tendance se confirme: la tutelle de l'État se relâche, le soutien et l'accord des familles sont recherchés, on développe la « rééducation en milieu ouvert ».

La quatrième partie du livre intitulée « La francisation des minorités post-coloniales » change quelque peu de registre. L'auteur aborde en effet un sujet plus large concernant l'intégration des enfants issus des populations des colonies, puis de l'immigration. La problé-

matique n'est plus à proprement parler celle de la rupture ou du délitement des liens familiaux, mais celle du rapport de la société française à des minorités d'origine étrangère. I. Jablonka montre que, dans les années 1970, le discours dominant consiste à considérer ces enfants comme des étrangers destinés à retourner dans leur pays d'origine, malgré des statuts très différents selon les nationalités. Par exemple, les enfants d'Algériens nés en Algérie avant 1962 sont français de naissance, contrairement à d'autres jeunes d'origine étrangère.

I. Jablonka rappelle les travaux de François Dubet et de son équipe qui ont été effectivement les premiers à fournir une analyse et à révéler l'intensité des problèmes des jeunes de la « galère ». Il fait la chronique des débats idéologiques sur le code de la nationalité et autour de « l'affaire du voile islamique », puis plus tard des émeutes de jeunes. Ce qui, d'après l'auteur, fait le lien entre la question des enfants délaissés qu'il a traitée dans les premières parties de l'ouvrage et celle des jeunes d'origine immigrée est le thème de la « régénération à la française », cette idée que les enfants doivent être préservés des mauvaises influences issues de leur famille ou de leur milieu d'origine. C'est le modèle républicain de l'intégration. L'auteur voit aussi des liens plus directs en évoquant par exemple les opérations « prévention été » qui consistent à proposer des séjours de vacances ou des activités à des jeunes de banlieue. I. Jablonka voit une filiation directe entre ces formules et celles qui avaient été expérimentées au XIX<sup>e</sup> siècle par l'Assistance publique.

Le livre d'I. Jablonka offre une chronique historique extrêmement documentée du rapport de la société française aux enfants ou aux jeunes qui, d'une manière ou d'une autre, sont coupés de la société, soit parce que le lien de filiation s'est perdu, soit encore parce qu'il est perverti, soit enfin parce que l'origine étrangère jette un doute sur sa capacité à se concilier avec l'intégration. Cette chronique s'appuie essentiellement sur une histoire des idées assortie d'une solide analyse des dispositions juridiques qui ont fourni l'armature des politiques publiques mises en œuvre. Le livre est une sorte de décryptage idéologique de la

façon dont la société française conçoit son intervention sur ces populations. À travers elle, l'auteur propose une analyse critique plus large du modèle français d'intégration qui prônerait l'égalité tout en produisant de la discrimination.

L'analyse historique emporte le plus souvent la conviction même si celle-ci est un peu ébranlée par le présupposé constructiviste qui parcourt l'ouvrage : ces « enfants de la loi », selon l'expression un peu énigmatique de l'auteur, semblent n'être que le produit d'une « machine à fantasmes » (p. 283), une construction idéologique dont le but ultime est la célébration du modèle républicain d'intégration. Bien sûr, l'auteur n'a pas la naïveté de penser que les populations dont il parle sont purement imaginaires, mais la question se pose à propos des difficultés qu'elles rencontrent ; ou plutôt, on se demande si ces difficultés ne sont pas simplement produites par les (bonnes) intentions des réformateurs à les réduire. À la lecture du livre, cette question est indécidable car il reste presque totalement dans le registre de l'histoire des idées. On aurait aimé que l'ouvrage nous en dise un peu plus, en contrepoint, sur la condition objective des populations en question. L'intégration n'est pas qu'un discours idéologique ou un modèle politique, elle est aussi une réalité sociologique que l'on peut, certes imparfaitement, mesurer (voir à ce sujet, par exemple, les enquêtes de l'INED). Ces travers s'accusent un peu dans la dernière partie de l'ouvrage consacrée à la jeunesse immigrée car on dispose à son sujet d'une documentation sociologique qui permet de dresser un tableau plus précis et peut-être plus nuancé et plus diversifié que celui que fait l'auteur. Sur le plan culturel, par exemple, l'acculturation semble se réaliser, sans qu'elle résulte de façon évidente de décisions politiques, de dispositifs législatifs ou de politiques publiques. La société existe par elle-même et elle n'est pas qu'une pâte molle que les réformateurs, idéologues ou politiciens façonnent à leur gré. Mais il est bien sûr utile et instructif de mettre à disposition un décryptage de ces intentions qui, elles aussi, ont des effets sociaux. C'est ce que fait I. Jablonka avec beaucoup de verve et de talent.

**Marta Gutman  
et Ning de Coninck-Smith (éd.)**

*Designing modern childhood: History, space,  
and the material culture of children*

New Brunswick, Rutgers University  
Press, 2008, XVI-346 p.

Cet ouvrage a pour origine une conférence tenue à Berkeley en mai 2002. Il rassemble les contributions d'auteurs de différentes disciplines, architecture, anthropologie, géographie, histoire, avec des méthodologies très diverses : travail sur archives, ethnologie, courte ou longue durée, étude d'un cas très précis (voire d'une famille) ou analyse d'un groupe social dans son ensemble, stratégies étatiques, de firmes commerciales, ou d'individus. S'inscrivant dans la continuité des travaux de Philippe Ariès, les coordinatrices de l'ouvrage souhaitent questionner le modèle occidental de la bonne enfance, qui, selon elles, s'est imposé au début du XX<sup>e</sup> siècle dans les sociétés industrielles, se diffusant avec la modernité sur l'ensemble du globe comme une vision dominante de l'enfance. Ce modèle repose sur l'idée que les enfants sont différents des adultes, qu'ils doivent être protégés et à ce titre séparés et préservés autant que possible du monde des adultes. Marta Gutman et Ning de Coninck-Smith reprennent à leur compte la théorie des sociologues Helga et Hartmut Zeiher d'une insularisation de l'enfance par rapport aux adultes. Ce phénomène a entraîné la création d'une culture matérielle propre à l'enfance, caractérisée par des objets, des bâtiments, des paysages. La cohérence de l'ouvrage consiste donc à proposer diverses analyses de ce processus d'insularisation de l'enfance, à travers ses réalisations matérielles, son inscription différente selon le temps, les espaces et les classes sociales, et aussi ses limites. Les contributions sont regroupées par thèmes en plusieurs parties, abordant tout d'abord l'architecture des espaces destinés aux enfants, puis l'éducation, les inégalités sociales et enfin les logiques marchandes et de consommation. Transversalement à ces chapitres apparaissent des axes d'analyse développés à travers plusieurs contributions.

C'est tout d'abord le souci hygiéniste qui est le plus évident. Les hôpitaux pour enfants créés

aux États-Unis à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle visent au départ à offrir aux enfants pauvres un environnement calme et sain, comme dans une maison bourgeoise, pour guérir (David Sloane). Leur architecture, comme celle de la maison de Sir John William Dawson, scientifique canadien de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dont l'un des petits-enfants souffrait de tuberculose, témoignent de la volonté d'offrir lumière, espace et air frais (Annamarie Adams et Peter Gossage). On retrouve cette préoccupation dans la création d'écoles de plein air qui naissent en Allemagne et deviennent un véritable mouvement international dans les années 1920 (Anne-Marie Châtelet). À Auckland, en Nouvelle-Zélande, la construction, à partir de 1915, d'un parc doté d'un jardin d'enfants et d'un espace de jeux s'inscrit au cœur de la ville (Anène Cusins-Lewer et Julia Gatley). Elle s'accompagne d'un discours de justification qui désigne les habitations détruites, pour mener à bien le projet, comme des taudis. Enfin, de manière plus inattendue, cet intérêt pour la santé des enfants est présent, pour des raisons beaucoup plus commerciales, dans la stratégie marketing de McDonald's dans les pays scandinaves : des « bébés carottes » remplacent les frites dans les menus destinés aux enfants (Helene Brembeck).

Les objectifs hygiénistes vont de pair avec des préoccupations sociales et une volonté de modernité. Les hôpitaux pour enfants d'Amérique du Nord visent aussi à soustraire les enfants des milieux populaires à l'influence jugée délétère de leur famille. Le mécène juif américain Julius Rosenberg met en place, en lien avec le militant afro-américain Booker Washington, des écoles pour les enfants noirs selon un modèle standardisé du point de vue architectural, qui se veut à la pointe en son domaine (Mary Hoffschwelle). En Turquie, les écoles deviennent à partir des années 1920 des emblèmes de la nouvelle république laïque : toujours construites sur le même modèle, elles constituent des marqueurs d'espace, symbolisant la présence du nouveau régime sur tout le territoire (Zeynep Kezer). Elles supplantent les bâtiments représentatifs de l'architecture ottomane, notamment les édifices religieux, et leur modernité est opposée à l'archaïsme ottoman. La moder-

nité est aussi celle des méthodes éducatives : les terrains d'aventure de l'après-guerre, dans des lieux touchés par les bombardements, traduisent les espoirs de reconstruction et la volonté d'élaborer une citoyenneté nouvelle, préservée de toute tentation totalitaire (Roy Kozlovsky). Sur ces terrains, les enfants peuvent se purger de leur violence et développer des jeux en autonomie, selon des modalités qui ne sont pas pré-formatées par les adultes. Il est encore question d'autonomie dans la *subculture* des surfeurs en Norvège, qui créent leur propre langage, leurs propres codes, leur propre connaissance des espaces enneigés dans lesquels ils évoluent (Olav Christensen).

Les espaces et les objets destinés aux enfants sont également une affaire de morale et d'idéologie, voire de politique. Le contenu nationaliste des cours dans les écoles turques s'accompagne de rituels, comme des processions, destinés à célébrer le nouveau régime et ses réalisations. Les veillées autour des feux dans les camps d'été aux États-Unis sont vues, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme un moyen d'introduire chez les jeunes garçons chrétiens une dimension à la fois plus virile et spirituelle au contact de la nature, alors que la culture victorienne plaçait les enfants entre les mains des mères, à la maison (Abigail Van Sluck). La vision antimoderniste d'un passé primitif auquel il faudrait se relier est complètement modifiée après 1945 et le savoir-faire technicien de directeurs de camps professionnalisés devient au contraire un gage de modernité. Toujours aux États-Unis, les écoles pour enfants noirs constituent une reconnaissance implicite d'une ségrégation raciale que B. Washington ne contestait pas, mais elles sont en même temps le signe de la capacité de la communauté afro-américaine de se doter de ses propres institutions. Malgré une volonté affichée de modestie, elles sont parfois jalouées ou copiées par les écoles pour enfants blancs. En Afrique du Sud dans les années 1970, l'enfance est le lieu d'un paradoxe dans un contexte de racisme institutionnalisé (Rebecca Ginsburg). Les enfants blancs des classes moyennes sont élevés par des nounous noirs dans leurs plus jeunes années. Cette proximité, dans une société marquée par une forte ségrégation, est en même temps une première

expérience de cette ségrégation : les nounous vivent souvent dans leur propre maison au fond du jardin, un espace clairement identifiable et beaucoup plus vétuste que la demeure des parents. La rupture est souvent brutale, la fratrie ou les parents se chargeant d'inculquer à l'enfant une distance, y compris affective, avec la nounou, parfois renvoyée une fois sa tâche accomplie.

Cette inculcation de normes, dans le cas sud-africain, peut se traduire par une résistance enfantine, comme ces enfants blancs qui continuent à entretenir une relation privilégiée avec leur nounou. Les filles des rues en Indonésie transgressent l'interdiction faite aux filles, dans une société très patriarcale, d'occuper librement l'espace public (Harriot Beazley). Elles constituent ainsi une micro-culture au sein de la *subculture* des enfants des rues, s'appropriant, en groupe, leurs propres espaces, jouant aussi sur la masculinisation de leur corps (cheveux courts, tatouages, vêtements). Elles disposent finalement de plus de mobilité que les jeunes hommes, le fait d'être des filles, moins suspectes, leur permettant de pénétrer dans des lieux interdits aux garçons. Au Sénégal, les écoles destinées aux enfants d'éleveurs nomades, promues par le colonisateur français puis par l'État sénégalais nouvellement indépendant, ont rencontré très peu de succès (Kristine Juul). Les familles des éleveurs n'en voient pas l'utilité, alors que leurs enfants sont utilisés pour garder les troupeaux, la brousse étant un lieu d'apprentissage et d'entre-soi enfantin. La sécheresse des années 1970 et 1980 les obligeant à se diriger vers des régions nouvelles change leur rapport à l'école. Les éleveurs s'enrichissent mais ne peuvent augmenter la taille de leurs troupeaux, l'espace étant réduit. Ils investissent alors dans le commerce et créent leurs propres écoles privées, façon d'affirmer leur citoyenneté et de marquer leur présence dans un territoire où ils sont des immigrants récents à la présence toujours contestée. Il s'agit là d'une stratégie de groupe, mais les enfants eux-mêmes peuvent remettre en cause les normes : alors que la société de consommation fait de l'enfance un temps privilégié pour recevoir des cadeaux, ils n'en sont pas des récepteurs passifs (Alison Clarke). Ils s'approprient la

signification des marques, passant du *cute* au *cool*, utilisant les objets de consommation à la fois pour se démarquer par rapport à leurs parents, pour grandir et manifester leur personnalité à travers l'affirmation de goûts.

Enfin, le postulat de départ d'une enfance insularisée est remis en cause par l'étude sur la famille Dawson, où les enfants apparaissent plutôt comme des ponts entre générations, entre espaces (ville et campagne, maison des grands-parents et celle des parents...) que comme des îles. La culture manga étudiée au Japon brouille aussi les frontières entre enfants et adultes, dans la mesure où elle continue à se décliner à l'âge adulte, permettant de contester la vision de la fin de l'enfance comme une résignation au sérieux, à la discipline et au travail (Mizuko Ito). Dans sa conclusion, John Gillis souligne ces passerelles entre le monde des adultes et celui des enfants, qui lui semble correspondre à un archipel infini plutôt qu'à une île.

L'impression d'ensemble est celle d'un ouvrage très riche, au point qu'on peut se perdre dans les temporalités, les cas étudiés, les méthodologies et les références mobilisées, parfois fort différentes. Les enfances dont il est question sont très diverses, des nourrissons sud-africains aux adolescents surfeurs norvégiens en passant par les enfants sénégalais. Les coordinatrices revendiquent ce flou, arguant de la diversité des définitions de l'enfance selon la période, le lieu, la culture, la classe sociale. Face à un tel foisonnement d'objets, il est difficile toutefois d'en arriver à des conclusions plus globales. Reste que les pistes de réflexion engagées sont passionnantes.

SYLVAIN PATTIEU

### **Laura Lee Downs**

*Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*

Paris, Perrin, 2009, 433 p.

Le livre de Laura Lee Downs n'est pas la simple traduction de celui publié en 2002, sur le même thème, en anglais<sup>1</sup>. Sept ans après, de nouvelles recherches la conduisent dans deux nouvelles directions. Elle continue à

s'intéresser au rapport des Français à la vie rurale et au rôle de la collectivité enfantine dans l'éducation. Elle complète ces axes par la description de la protection sociale de l'enfance avant 1945 comme un espace « parapolitique, fragmenté et très politisé », dans lequel plusieurs organisations se disputent la prise en charge des enfants venus des classes populaires. Elle décrit aussi plus largement cette histoire des colonies comme la manifestation dans le domaine des loisirs de la transition entre deux régimes d'enfance : celui, ancien, qui conçoit l'enfant venu des classes populaires avant tout comme un petit travailleur et celui, moderne, qui voit en lui un jeune citoyen à scolariser. Pour ce travail, L. Downs a consulté de nombreuses archives municipales, les périodiques des différents mouvements concernés et les récits de nombreux acteurs, organisateurs ou anciens colons.

L'auteure décrit tout d'abord le développement du mouvement des colonies de vacances, qui naissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec la mise en place de l'école républicaine, gratuite et obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans. Les vacances deviennent un problème pour les familles populaires : que faire des enfants ? Les colonies sont tout d'abord laïques ou liées aux associations protestantes. Les catholiques créent leurs propres colonies à partir de 1890, dans la foulée des patronages, afin de reconquérir la classe ouvrière urbaine déchristianisée, dans un contexte de fortes tensions avec les anticléricaux. Le XX<sup>e</sup> siècle est celui du triomphe de la colonie, avec 100 000 colons en 1913, 420 000 en 1937, 880 000 en 1948, un million en 1955. L'origine sociale des enfants se diversifie et s'étend à ceux des classes moyennes, notamment après 1945. La période de 1962 à 1984 est celle du record de fréquentation des colonies (entre 1,1 et 1,3 millions d'enfants), puis suit une décrue après 1995, jusqu'à 900 000 enfants à peu près. Un phénomène de repli sur la vie familiale et l'effort financier difficile à assumer en temps de crise entraînent une mutation de la fonction sociale de la colonie, accessible seulement aux familles riches qui ont les moyens de se la payer ou aux très pauvres qui sont subventionnées.

Ce succès grandissant des colonies est aussi une mutation du sens qui leur est donné. La

première finalité des colonies est clairement hygiéniste : les enfants doivent s'éloigner de la pollution et de l'atmosphère néfaste des villes, il s'agit de leur permettre de profiter du bon air et de la bonne nourriture des campagnes. Les enfants sont pesés au départ et au retour, et les prises de poids sont mises en avant comme des victoires. Les familles d'accueil sont scrupuleusement choisies : il faut disposer de place pour recevoir les enfants et ne pas les faire travailler abusivement. Les bienfaits sont physiques mais aussi psychologiques et moraux : les vertus paysannes sont opposées à la dégradation morale des villes et la colonie permet de garder un lien entre la classe ouvrière et ses origines rurales. Ces éléments expliquent la place longtemps prédominante du placement familial sur le modèle de la colonie collective, jusqu'aux années 1930. La colonie collective est souvent critiquée pour l'absence de liberté des enfants, pour le côté scolaire qui est un frein au contact avec la nature. La pédagogie du plein air vise au contraire un développement global de l'enfant.

L'exemple de la colonie municipale de Suresnes, longuement développé dans deux chapitres, constitue un modèle de ce type de colonie. Il se situe des années 1919 à 1950, âge d'or des colonies municipales. Le placement familial est résolument privilégié par le maire, Henri Sellier, qui reflète là le ruralisme du mouvement socialiste de l'entre-deux-guerres, souvent sous-estimé par rapport à celui de la droite. Sa politique réformiste met l'accent sur l'hygiénisme. La colonie est vue comme un véritable service public, part importante du budget municipal, sans sous-traitance à des associations caritatives. Les familles populaires sont fortement incitées à se séparer de leurs enfants pendant six à huit semaines l'été. Il existe une volonté de participation populaire mais le contrôle technocratique de la mairie devient de plus en plus fort. Les familles de chômeurs sont rappelées à l'ordre quand elles n'envoient pas leurs enfants, jusqu'à la menace de couper les allocations chômage, dont la distribution incombe à la mairie, à ceux qui refusent. La colonie municipale de Suresnes connaît un essor important jusqu'en 1935, avec 500 enfants par an, puis une décrue s'amorce dans le contexte d'effervescence du Front populaire où prime le modèle de la colonie collective.

Ce basculement, dans les années 1930, marque le passage des préoccupations hygiénistes aux préoccupations éducatives. Sur ce point, les mouvements catholiques ont été des précurseurs. Ils sont les premiers à placer les finalités religieuses et pédagogiques derrière les finalités hygiénistes. Une attention soutenue est donnée aux cadres cognitifs situés en dehors de l'école laïque : il y a nécessité pour l'enfant de liens d'affection et d'une atmosphère familiale pour s'épanouir. Les méthodes novatrices d'éducation active sont donc inventées en France par les milieux catholiques. Ils partagent avec les laïques et les protestants la volonté de mise à distance des enfants d'origine populaire par rapport à la supposée mauvaise influence de leurs familles. Mais à la différence des conceptions rousseauistes d'un enfant disposant d'un état de nature originel, ils le considèrent marqué par le péché originel. Il lui faut un éducateur pour redresser cette nature souillée. Les moyens pédagogiques employés reposent sur de grands jeux guerriers, des promenades, la pratique du sport. Des cadres sont formés afin d'encadrer les jeunes. Ces innovations pédagogiques irriguent les colonies laïques avec des objectifs radicalement différents. Le Front populaire voit la création des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), sites de formations des moniteurs. Le jeu y apparaît, à l'instar des mouvements catholiques, comme une clef du développement moral et social de l'enfant.

La colonie devient alors un lieu de formation de futurs adultes et citoyens, que ce soit dans le cadre de la hiérarchie du scoutisme ou au sein des républiques enfantines communistes et socialistes. La colonie permet de fournir aux enfants de la classe ouvrière un véritable apprentissage de la vie politique. Pour la gauche, la sociabilité au sein du groupe de pairs permet de passer outre les dominations qui existent même au sein des familles ouvrières, en évitant donc de reproduire les conditions de la soumission politique. Les colonies s'adosent à des projets directement politiques, et L. Downs en donne deux beaux et passionnants exemples. La colonie municipale communiste d'Ivry-sur-Seine achète en 1929 la grande colonie de vacances des Mathes, sur un terrain de la côte atlantique. Les Vacances populaires enfantines (VPE) sont une institution municipale et

le départ pour les Mathes se transforme en événement dans la ville ouvrière. Les moniteurs formés par la municipalité doivent développer un esprit d'autonomie et de *self-government* chez les enfants. La coloration politique de la colonie est clairement visible et assumée. Il en est de même dans le mouvement des Croix-de-Feu, qui développe ses propres colonies dans les années 1930. Il s'agit de déceler de futurs chefs, de former une élite morale et nationaliste au sein des classes populaires, afin de contester l'influence socialiste et communiste. Cette volonté de pénétration sociale des quartiers ouvriers par le mouvement du colonel de La Rocque, surtout à partir de 1935-1936, est en partie un échec car les Croix-de-Feu puis le Parti social français (PSF) restent peu implantés dans le monde ouvrier. Mais la droite d'après-guerre conserve l'héritage de cette action sociale. Après 1945, il n'est cependant plus possible de donner une coloration politique trop forte aux colonies de vacances. À partir des années 1950, la municipalité d'Ivry se voit forcée de proscrire tout prosélytisme et recommande *a minima* de mener un combat culturel dans le choix des supports utilisés. Cette neutralisation des colonies enfantines est caractéristique du retour d'une démarcation entre politique et culture qui avait été effacée par le Front populaire.

Il faut souligner enfin à quel point les pré-occupations de genre irriguent ce travail : à Ivry, la lutte des classes prime sur les inégalités entre filles et garçons et la pédagogie utilisée s'inscrit dans le modèle patriarcal de l'époque. Paradoxalement, les Croix-de-Feu et le PSF, qui délèguent l'action sociale aux femmes, leur offrent ainsi une possibilité de sortir du cadre domestique et de se considérer comme partie prenante de leur mouvement. Il existe une contradiction entre un modèle féminin attaché au foyer familial et les possibilités d'émancipation à travers le monitorat dans les colonies.

Cet ouvrage inscrit l'histoire des loisirs dans une histoire à la fois sociale et politique, variant à bon escient les échelles d'analyse, du local au national, de l'individu aux groupes, des études de cas aux considérations plus générales. Il offre ainsi un panorama très complet et met l'accent sur des éléments nouveaux, comme le rôle des catholiques dans les pédagogies nouvelles, le ruralisme socialiste ou l'action sociale des Croix-de-Feu. Tout juste peut-on regret-

ter que la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, celle qui a vu finalement l'apogée quantitatif du nombre d'enfants dans les colonies, soit moins développée et moins connue que la période qui précède.

SYLVAIN PATTIEU

1 - Laura Lee DOWNS, *Childhood in the promised land: Working-class movements and the colonies of vacances in France, 1880-1960*, Durham, Duke University Press, 2002.

### **Fabienne Portier-Le Cocq**

*Sexualité et maternité des adolescentes.*

*Voix anglaises et écossaises*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 330 p.

Dans l'ensemble des textes consacrés aux maternités adolescentes, l'originalité de l'ouvrage de Fabienne Portier-Le Cocq se lit dans son titre : c'est l'articulation entre maternité et sexualité que l'auteure dit vouloir mettre au jour. Dans les propos des 78 adolescentes du Royaume-Uni qui lui ont raconté leur entrée dans la maternité, elle entend non seulement la charge de l'expérience matérielle mais aussi le poids de la condamnation morale. Ce qui est condamné ? Le fait d'avoir une activité sexuelle rendue visible par la maternité.

Le titre de l'ouvrage revendique aussi un choix de méthode : non pas produire un discours désincarné et surplombant sur ces jeunes filles, mais partir de leur « voix », recueillie au cours d'une enquête par entretiens menée durant trois ans dans des « centres éducatifs spécialisés » en Angleterre et en Écosse. Ces zones géographiques ont attiré l'attention de l'enquêtrice parce que les taux de maternités adolescentes y sont parmi les plus élevés d'Europe.

L'ouvrage a le mérite de vouloir aborder la question sous un angle que sa problématisation dominante en termes de « risques » et de santé publique tend à laisser dans l'ombre. Il s'agit de montrer que la prise en compte de la moralisation de la sexualité féminine est fondamentale pour comprendre les mythes collectifs réprobateurs dont la maternité adolescente fait l'objet et qui ne manquent pas d'agir violemment sur la vie des jeunes filles devenues mères.

De nombreux passages sont très informatifs : parce qu'ils font un état souvent documenté de la littérature scientifique sur le sujet (notamment anglophone); parce que sont prises en compte dans la construction d'objet toutes les difficultés afférentes à la traduction culturelle de catégories utilisées outre-Manche ; parce que la troisième partie du livre fourmille de longs extraits d'entretiens mettant au jour des expériences singulières dont la lecture ne peut qu'éveiller la curiosité de toute personne travaillant sur des thématiques proches.

Mais l'ouvrage dans son ensemble ne convainc pas. Pour trois principales raisons. D'abord l'enquête et son compte rendu souffrent de nombreux problèmes méthodologiques. Si l'on ne peut qu'approuver l'auteure dans sa volonté de combler un manque dans les recherches existantes en prenant au sérieux le discours des jeunes filles enceintes ou mères, elle ne cesse d'interpréter son corpus (qu'elle nomme, de façon inappropriée mais significative, « échantillon ») au moyen d'outils quantitatifs : les tableaux, graphiques et pourcentages abondent, qui ont pour base 78 enquêtées. Manifestement, l'auteure est quelque peu fascinée par les chiffres auxquels elle attribue un gage de scientificité sans condition. Elle semble craindre de ne pas être prise au sérieux, ce qu'atteste une écriture souvent défensive, semée d'efforts répétés pour, selon ses propres termes, apporter des « crédit[s] supplémentaire[s] à l'étude » (p. 20). La crainte de mal faire la conduit malheureusement à toutes sortes d'erreurs d'interprétation et de définition de sa méthode. Comme par exemple lorsqu'elle assure ses lecteurs de la « représentativité » de son « échantillon » du point de vue de l'ethnie que, par ailleurs, elle confond avec la nationalité : « L'échantillon de l'enquête qualitative [...] comportait huit mères adolescentes de nationalités autres que britannique soit un dixième du groupe étudié. Des chercheurs des universités de Brighton, Liverpool et Hull [aucune source précisée] estiment qu'environ une fille sur onze âgée de quinze à dix-neuf ans en Grande-Bretagne appartient à une minorité ethnique. L'échantillon de notre étude peut donc être qualifié de représentatif à cet égard » (p. 65-66). L'auteure semble elle-même si peu convaincue par la

portée de son enquête de terrain qu'elle lui adjoint un questionnaire « à l'échelon mondial [...] pour obtenir l'opinion générale sur la question de la maternité précoce au Royaume Uni » (p. 35). 871 personnes ont répondu, dont on ne sait pas grand chose hormis leur sexe, leur âge, leur croyance religieuse et leur nationalité : si la majorité est britannique, un quart est américaine, et la moitié du total se déclare « croyante »... On peut se demander ce que l'auteure va bien pouvoir faire d'un tel matériau, hétérogène, dont elle ne discute aucun des biais; elle se contente finalement, pour chaque question posée, d'indiquer la distance entre les réponses et la vérité concernant les maternités adolescentes, pour conclure que nombre des réponses sont stéréotypées... mais pas toutes. Bien sûr ces problèmes méthodologiques débouchent sur des interprétations discutables, l'auteure ne craignant pas de surexploiter des variables très fragiles dans son corpus pour établir un grand nombre de causalités. Ni d'en appeler au sens commun pour expliquer tel ou tel résultat; ainsi des « mauvaises » réponses au sondage dont la faute reviendrait à l'influence du « discours médiatique » sur cette question (p. 61), sans autre forme de preuve et sans envisager la possibilité d'autres facteurs.

Ensuite le matériau qualitatif, pourtant visiblement riche, fait l'objet d'une exploitation décevante. Les deux derniers chapitres du livre qui en rendent compte ressemblent à une accumulation d'extraits d'entretien regroupés de façon thématique, sans problématisation et n'apportant donc pas de réponse à la question que l'auteure pose dans son introduction : l'articulation entre sexualité et maternité, si elle affleure dans les propos des enquêtées et fait l'objet de quelques remarques ici et là, ne donne pas lieu à une véritable analyse sociologique. D'une façon générale, l'architecture de l'ouvrage aplatit le propos d'ensemble : par exemple, dans le deuxième chapitre, après une définition intéressante des catégories relatives à son objet (et néanmoins tardive puisque ces mêmes catégories sont mobilisées depuis l'introduction), l'auteure se lance dans un grand exposé sur les « mythes et représentations » pesant sur les maternités adolescentes sans jamais mobiliser son propre matériau. Ce



qui coupe en deux son argumentation : ce chapitre constitue dès lors une somme de points de vue souvent disparates sur la maternité, très désincarnée puisque sans support empirique, et les chapitres 5 et 6 donnent à voir un matériau sans relief parce que mal inscrit dans les débats présentés plus de cent pages en amont.

Mais le principal défaut de l'ouvrage réside dans une confusion entre jugement négatif et posture normative, qui ne cesse de se confirmer au fil des pages. F. Portier-Le Cocq insiste sur la nécessité de comprendre les jeunes mères au lieu de les juger. Mais dans le même temps, elle reprend régulièrement à son compte le discours réducteur du « risque sanitaire et social » en se faisant misérabiliste et donneuse de leçons lorsqu'elle évalue la vie de ses enquêtées : « Les jeunes mères choisiraient de ne pas vivre ou de ne pas se marier avec le père de leur enfant. Nous pensons qu'il ne faut pas sombrer dans les lieux communs, même si, au demeurant, nous sommes quelque peu étonnée de la réaction de certaines mères, mais surtout de la position des responsables de centres pour mères adolescentes visités qui ne veulent pas entendre parler du père et lui font barrage » (p. 50). Là encore défensive, l'écriture laisse filtrer les préjugés de l'auteure qui au lieu de déconstruire les croyances liées à la sexualité des jeunes filles les reconduit malgré elle : « Une autre croyance amplifiée et déformée par l'imaginaire collectif concerne l'hypothèse selon laquelle les adolescentes deviennent mères car elles ne cessent de changer de partenaires et couchent avec le premier venu. En 2000, presque trois quarts des jeunes filles ont attendu d'avoir seize ans ou plus pour avoir leur premier rapport sexuel et les enquêtées de notre étude ne correspondent pas du tout à ce cliché » (p. 45). De même que F. Portier-Le Cocq tombe dans le piège du tout statistique, de crainte que sa méthode ne soit pas assez scientifique ; de même elle produit un discours normatif, de crainte que son propos ne réhabilite pas suffisamment ses enquêtées.

La confusion des points de vue est consacrée en conclusion, dans laquelle non seulement l'auteure explique ce qu'il faut faire pour changer le monde mais confirme que, pour elle, la maternité adolescente est, comme pour les politiques, un « problème »

à résoudre. Posture normative, erreur sur la portée de la méthode d'enquête, reprise des discours communs (en l'occurrence psychologisants) sur l'adolescence se mêlent dans l'écriture à une participation (inconsciente ?) à la stigmatisation des jeunes filles que F. Portier-Le Cocq souhaite, au fond, absoudre : « [...] pour enrayer les taux de grossesse adolescente, qui sont élevés au Royaume-Uni comme nous l'avons démontré, il semble judicieux de renforcer les stratégies de prévention et d'appréhender la question de la sexualité, de la contraception et de l'interruption volontaire de grossesse avec davantage de conviction, si le pays souhaite véritablement atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Les politiques d'intégration et d'assistance ne modifieront pas le comportement rebelle et anticonformiste qui est le propre de l'adolescence, pas plus qu'elles ne résoudre les conceptions ou les maternités adolescentes. En revanche, la prévention active peut concourir à réduire les taux de grossesses adolescentes » (p. 313).

ISABELLE CLAIR

**Véronique Blanchard, Régis Révenin et Jean-Jacques Yvrol (dir.)**

*Les jeunes et la sexualité. Initiations, interdits, identités (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*

Paris, Autrement, 2010, 408 p.

Cet ouvrage se propose de croiser jeunesse, genre et sexualités. Selon ses promoteurs, les sciences sociales se seraient peu intéressées au sujet et auraient en particulier omis de croiser jeunesse et genre. L'affirmation est quelque peu excessive puisque, en histoire à tout le moins, les premiers travaux sur les attentats à la pudeur sur mineurs ou l'initiation amoureuse des filles et des garçons remontent à plus de vingt ans. Il est vrai que le livre fait le pari de la pluridisciplinarité : si la moitié des contributions relève de l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, la littérature, les études filmiques sont également mises à contribution. La parole a également été largement donnée aux doctorants et jeunes docteurs qui donnent là un aperçu de leurs recherches.

La pagination allouée à chacun est relativement restreinte, une dizaine de pages, parfois moins, ce qui laisse souvent le lecteur sur sa faim. Le statut des contributions est, par ailleurs, divers. Certains auteurs balayent un ample sujet, telle Tamara Chaplin qui survole deux siècles d'éducation sexuelle en France. D'autres présentent des études de cas : une histoire d'amour maudite et incestueuse au XIX<sup>e</sup> siècle, quelques dossiers de jeunes hommes inculpés pour crimes sexuels dans le Var du XIX<sup>e</sup> siècle, les scandales sexuels dans la presse du Puy-de-Dôme au XIX<sup>e</sup> siècle, le journal *Jeune et jolie* ou encore les adolescents lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT) en Espagne aujourd'hui. Cette dernière communication au demeurant ne permet pas de savoir ce que l'auteur entend par transexuelle : des adolescents qui vivent une distorsion entre sexe et genre ou des adolescents ayant changé chirurgicalement de sexe, ce qui paraît douteux, le premier mineur ayant été opéré en 2010. Ces *case studies* ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes pour la problématique qui est au cœur du livre, à savoir la double transformation de la jeunesse et de la sexualité sur deux siècles. La plupart des études, cependant, et ce sont les plus intéressantes, portent sur une période de vingt à trente ans et centrent leur focal sur un objet précis tel les amours juvéniles dans le cinéma des Trente Glorieuses ou la sexualité des conscrits dans les années 1960 et 1970. En ce qui concerne la méthodologie, on est frappé par la prépondérance des sources manuscrites dans de nombreux travaux, ainsi pour l'apprentissage amoureux des étudiants du Quartier latin au XIX<sup>e</sup> siècle qui, notons-le au passage, fait l'impasse sur *La bohème* d'Henry Murger.

L'ouvrage est articulé en sept parties. Trois sont consacrées aux initiations vues sous l'angle des éducations sexuelles, de la santé sexuelle et du contrôle social, de l'approche artistique et médiatique enfin, ce qui nous vaut un développement en résonance avec l'actualité sur les films de Larry Clark et « l'esthétique des *fucking* premières fois ». Deux parties portent sur les interdits de la prostitution et des violences sexuelles. Les deux dernières enfin s'intéressent aux identités sexuelles, hétérosexualité comme homo-

sexualité. Certaines communications ressortent du lot. Claire Greslé-Favier fait ainsi une mise au point brève mais précise des programmes américains *Abstinence Only* et *Abstinence Plus*, une politique fédérale des années 1990 et 2000.

Les articles consacrés aux violences sexuelles posent la question de la répression croissante des abus sur enfants. Les auteurs, dont les conclusions sont largement convergentes, soulignent l'ampleur des mutations intervenues au tournant des années 1980. Sébastien Roux montre comment la lutte contre le tourisme sexuel et la prostitution infantile en Asie mobilise associations et institutions internationales puis, en utilisant le ressort de l'urgence et de l'émotion humanitaires, s'élargit à la dénonciation de toutes les violences sexuelles sur les mineurs. Cette campagne débouche ainsi en Occident sur les premières lois criminelles extraterritoriales. Claude-Olivier Doron présente, pour sa part, les trois problématiques qui ont permis de construire le concept de pédophilie : dans les années 1970, la lutte des féministes contre le viol et la domination masculine assimilée à un « abus » les rapports sexuels entre adultes et mineurs et permet l'adoption de lois et dispositifs visant à protéger les enfants maltraités ; dans les années 1980, l'exploitation sexuelle des mineurs qui renvoie au tourisme sexuel et à la pornographie infantile mondialisée permet de cristalliser le concept de « pédophilie » ; dernière étape, avec l'affaire Dutroux émerge l'image du violeur et meurtrier d'enfant qui fait figure de « mal absolu ». La multiplication des associations de défense des mineurs qui se portent même partie civile en lieu et place de l'État accentue enfin la répression. Les représentations ont changé sous l'influence d'acteurs principalement associatifs mais ce faisant, elles ont changé également l'approche judiciaire. L'accent mis sur l'abus sexuel atteste la place occupée désormais par l'enfant dans la société contemporaine et le triomphe de l'individualisme juridique où la défense de la personne l'emporte sur celle des institutions. La question du consentement de l'enfant est de ce fait centrale puisque, comme le montre Anne-Claude Ambroise-Rendu, l'on oscille depuis 1832 entre l'impossible consentement du

mineur soumis à la domination physique ou symbolique de l'adulte, en particulier en cas d'inceste, la suspicion dont ont longtemps fait montre les magistrats envers les victimes avant de prendre en considération la parole enfantine et, jusqu'aux dérives de l'affaire d'Outreau, le « droit au désir » des enfants défendu par les militants pédophiles dans les années 1970, l'affirmation d'une Françoise Dolto jugeant en 1979 encore que les fillettes victimes d'inceste sont « toujours consentantes ».

Sur un sujet moral et passionnel, les auteurs ont parfois du mal à écrire de façon froide et distanciée. Le conditionnel ou les guillemets semblent renvoyer à certaines interrogations sur l'opportunité de la répression. C.-O. Doron affirme ainsi que la dénonciation du tourisme sexuel, « comme incontestable exploitation des enfants, joue comme un détour nécessaire pour faire apparaître dans les pays occidentaux le rapport de domination qui caractériserait, quoiqu'en aient dit les militants pédophiles, toute relation sexuée enfant-adulte » (p. 267). Pourquoi, au reste, parler de relation sexuée plutôt que sexuelle ? Pourquoi parler « d'une des dernières formes de sexualité 'hors la loi' » (p. 224) ? Les sexualités sont devenues pour les sciences humaines des objets scientifiques mais la neutralité des énoncés y est plus difficile que pour l'histoire économique ou politique !

ANNE-MARIE SOHN

### **Marinella Carosso**

*La généalogie muette. Résonances autour de la transmission en Sardaigne*

Paris, Éditions de la MSH/CNRS Éditions, 2006, 295 p. et 4 p. de pl.

Dans les années 1960, en raison de leur révérence envers les grands auteurs ayant travaillé sur le monde extra-européen, les chercheurs en ethnologie du proche ont hésité entre monographie exhaustive et illustration de certains aspects qui paraissaient rendre le mieux compte de la société locale qu'ils étudiaient pour finalement choisir cette dernière option. Dans son dernier ouvrage, Marinella Carosso n'a pas hésité. Elle avait déjà beaucoup tra-

vailé sur la coutume en Sardaigne et a décidé d'entreprendre l'étude de la reproduction sociale d'une société de petite montagne par l'approche – classique depuis Pierre Bourdieu – de la transmission des biens. Tâche très difficile, même pour une Italienne, dans cette société dite à vengeance, où le silence doit recouvrir généalogies et histoires familiales de peur de réveiller des conflits ; où la croyance au mauvais œil est vivace ; où l'on craint la mort parce que les morts portent malheur et tourmentent les vivants. Voilà qui explique le double titre de l'ouvrage où, dès les premières pages, M. Carosso montre pourquoi elle a choisi une approche sobre et indirecte et comment elle a été attentive aux silences et aux non-dits. Voilà qui explique aussi le plan de l'ouvrage : il n'était pas possible au début de l'enquête de « parler famille », il fallait aborder le sujet en effectuant des cercles concentriques, du plus lointain au plus proche, en pratiquant des écarts, des digressions, en consultant une vaste gamme de documents (archives municipales et provinciales, archives ecclésiastiques), tout en ne négligeant pas les auteurs sardes tant classiques que contemporains. M. Carosso est très sensible à la littérature qui donne à sentir autant qu'à voir et à la qualité de l'écriture qui facilite l'accès aux choses cachées.

Depuis ses débuts sur le terrain, l'auteur, issue d'une société à « maison » du Montferrat (Piémont), a été intriguée par une organisation sociale qu'on ne retrouve nulle part ailleurs aussi nettement. Au cœur de la société sarde (comme au cœur de l'ouvrage), *s'areu*, littéralement « hérédité-cohéritiers », terme d'origine catalane (*hereu* : héritier unique d'un patrimoine foncier et d'une maison), désigne un ensemble, celui des groupes de descendance à inflexion agnatique. *S'areu* a un nom, sorte de sobriquet collectif, et sert de terme de référence pour désigner un groupe de parenté distinct des proches cognats consanguins (*carrales*), des affins (*parentes d'intradura*), de la vaste parentèle (*parentiù*), de la parenté spirituelle (*San Giovanni*) et d'une parenté parallèle ou amitié cérémonielle (*'e fustigu*). L'homme peut ainsi construire son identité personnelle et son identité sociale. Cette abondance de liens construits vérifie le bien-fondé du proverbe

sicilien qui dit : « Dieu a créé l'homme seul mais après il a eu pitié, il lui a donné une famille. » Les femmes (filles et sœurs) font toujours partie du groupe de descendance de leur père et de leurs frères et ne changent pas de nom quand elles convolent.

La notion de descendance issue de *s'areu* (les habitants de Dèsulò, le bourg étudié, répugnent à remonter les générations à cause du voisinage des morts) correspond à un ensemble de parents en ligne et, du côté paternel, en situation d'interconnaissance dans un passé qui ne remonte pas au-delà de la troisième/quatrième génération et qui se réclament d'une ascendance commune : germains, cousins germains, cousins issus de germains, ceux qui partagent le même sang et, par conséquent, les mêmes traits distinctifs, les mêmes qualités, les mêmes défauts. Le sobriquet collectif provient de l'ancêtre commun pourvu qu'il ait de nombreux enfants mâles, eux-mêmes dotés d'une nombreuse postérité masculine gérant ensemble un certain patrimoine (troupeau, terres, forêts, bergeries). *S'areu* est ainsi la première façon de se présenter, de penser l'autrui proche et la postérité.

Autre aspect du terme, l'accès aux biens des parents. Le terme *s'areu* englobe à la fois les gens et les choses et peut avoir une « personnalité » morale qui autorise à briguer certains postes ou à en être éloigné momentanément. C'est à l'intersection de l'idée de groupe qui se perpétue et du patrimoine qui est prospère que la notion de *s'areu* prend tout son sens.

Toutefois, la notion de patrimoine en sarde ne se traduit pas dans ce monde rural par l'exploitation comme en français. Celle-ci a un terme propre, *sa sienna*, l'affaire qui doit être travaillée directement par ses possesseurs. Elle se compose idéalement de cinq catégo-

ries : *s'orroba*, le troupeau ou le capital ; *su bene*, les propriétés foncières avec les châtaigneraies, les maisons, les moulins ; *is trastos*, les objets ; *is contos*, les réserves de tissus et les pièces précieuses du costume ; *le provviste*, les réserves alimentaires. À cela s'ajoute le capital symbolique de *s'areu*. L'importance d'un patrimoine est jaugée par le regard d'autrui, ceux qui en jouissent ne le dénombrent pas. Il se partage par l'entremise des *omine*, arbitres, experts, témoins de la coutume.

Le terme français hériter présente également des difficultés lors de la traduction. On utilise indifféremment *appo connottu*, je l'ai connu ; *m'est orruttu*, il m'est tombé ; *m'est calau*, il m'est descendu. Le premier terme est le plus courant, cependant sa valeur sémantique dépasse la simple action d'hériter pour désigner tout ce qui se transmet, objets, savoirs, coutume. L'auteur nous démontre alors de façon très convaincante qu'un seul registre axé sur le participe passé *connottu* concentre tout le vocabulaire sarde de l'héritage, de la succession, de l'apprentissage, de la coutume, de la tradition, en somme, tout ce qui concerne les formes de la reproduction sociale.

L'ouvrage ne se borne pas là. Les historiens et les ethnologues seront passionnés par les discussions autour du *sang*, par le rendu des rapports compliqués entre situation sociale et condition sociale, par celui de la position de l'ethnologue dans un milieu difficile mais aimé. Une présentation originale des notes, une bibliographie consistante, un glossaire des termes sardes utilisés (faut-il préciser que M. Carosso a appris la langue vernaculaire du pays ?) complètent cet ouvrage fort bien écrit qui contribue à l'étude des formes européennes de parenté et des systèmes successoraux.

ROLANDE BONNAIN-DULON

- Sophie Cassagnes-Brouquet et Martine Yvernault (éd.), *Frères et sœurs. Les liens adelphiques dans l'Occident antique et médiéval. Actes du colloque de Limoges, 21 et 22 septembre 2006* (Didier Lett) p. 1521-1523
- Maaïke van der Lugt et Charles de Miramon (éd.), *L'héritité entre Moyen Âge et époque moderne. Perspectives historiques* (Didier Lett) p. 1523-1525
- Theodore Evergates, *The aristocracy in the county of Champagne, 1100-1300* (Florian Mazel) p. 1525-1527
- Simonetta Cavaciocchi (dir.), *La famiglia nell'economia europea, secc. XIII-XVIII. The economic role of the family in the european economy from the 13th to the 18th centuries* (Laura Casella) p. 1528-1529
- Sylvie Mouysset, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)* (Claude Cazalé-Bérard) p. 1530-1532
- David Faure, *Emperor and ancestor: State and lineage in South China* (David Johnson) p. 1532-1534
- Roni Weinstein, *Marriage rituals Italian style: A historical anthropological perspective on early modern Italian Jews* (Christiane Klapisch-Zuber) p. 1534-1537
- Roni Weinstein, *Juvenile sexuality, Kabbalah, and Catholic reformation in Italy: Tiferet bahurim by Pinhas Barukh ben Pelatīyah Monselice* (Jean Baumgarten) p. 1537-1538
- Myriam Greilsammer, *La roue de la fortune. Le destin d'une famille d'usuriers lombards dans les Pays-Bas à l'aube des Temps modernes* (Jochen Hoock) p. 1538-1540
- Anna Bellavitis, *Famille, genre, transmission à Venise au XVI<sup>e</sup> siècle* (Claire Judde de Larivière) p. 1540-1541
- Chiara La Rocca, *Tra moglie e marito. Matrimoni e separazioni a Livorno nel Settecento* (Guillaume Calafat) p. 1541-1543

- Roberto Bizzocchi, *Cicisbei. Morale privata e identità nazionale in Italia* (Gilles Montègre) p. 1543-1545
- Claire Chatelain, *Chronique d'une ascension sociale. Exercice de la parenté chez de grands officiers, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles* (Michel Nassiet) p. 1545-1547
- Elie Haddad, *Fondation et ruine d'une maison. Histoire sociale des comtes de Belin, 1582-1706* (Michel Nassiet) p. 1547-1549
- Sebastián Molina Puche, *Poder y familia. Las élites locales del corregimiento de Chinchilla-Villena en el siglo del barroco* (Jean-Pierre Dedieu) p. 1549-1551
- Stéphane Minvielle, *Dans l'intimité des familles bordelaises. Les élites et leurs comportements au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Scarlett Beauvalet) p. 1551-1552
- Marion Trévisi, *Au cœur de la parenté. Oncles et tantes dans la France des Lumières* (Mathieu Marraud) p. 1552-1554
- Sarah M. Pearsall, *Atlantic families: Lives and letters in the later eighteenth century* (Cécile Vidal) p. 1554-1556
- Arianne Baggerman et Rudolf Dekker, *Child of the Enlightenment: Revolutionary Europe reflected in a boyhood diary* (Dominique Julia) p. 1556-1558
- Ivan Jablonka, *Les enfants de la République. L'intégration des jeunes de 1789 à nos jours* (Olivier Galland) p. 1558-1560
- Marta Gutman et Ning de Coninck-Smith (éd.), *Designing modern childhood: History, space, and the material culture of children* (Sylvain Pattieu) p. 1561-1563
- Laura Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours* (Sylvain Pattieu) p. 1563-1565
- Fabienne Portier-Le Cocq, *Sexualité et maternité des adolescentes. Voix anglaises et écossaises* (Isabelle Clair) p. 1565-1567
- Véronique Blanchard, Régis Révenin et Jean-Jacques Yvoret (dir.), *Les jeunes et la sexualité. Initiations, interdits, identités (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)* (Anne-Marie Sohn) p. 1567-1569
- Marinella Carosso, *La généalogie muette. Résonances autour de la transmission en Sardaigne* (Rolande Bonnain-Dulon) p. 1569-1570